



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

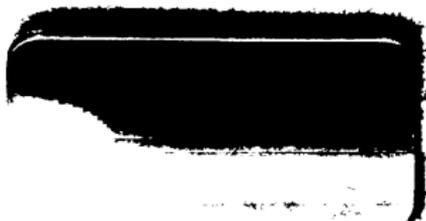
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Mercur

511<sup>s</sup> - 1757,3



**<36617683250019**

**<36617683250019**

**Bayer. Staatsbibliothek**



# MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

M A R S. 1757.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---

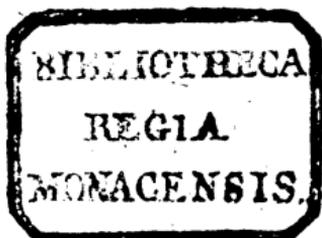


A P A R I S,

Chez {  
CHAUBERT, rue du Hurepoix;  
PISSOT, quai de Conty.  
DUCHESNE, rue Saint Jacques;  
CAILLEAU, quai des Augustins.  
CELLOT, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



---

---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.*

*Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine , après-midi.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

*On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.*

*On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.*

---

La modération accordée par Messieurs les Intendans & Fermiers Généraux des Postes , nous facilite le moyen de donner à 32 liv. les seize volumes du Mercure , qui coûtoient aux personnes de Province 36 liv. pour les recevoir francs de port par la poste.



# MERCURE

*DE FRANCE.*

M A R S. 1757.

---

---

ARTICLE PREMIER.

---

---

*PIECES FUGITIVES*

EN VERS ET EN PROSE.

---

V E R S

*A M A N O N.*

**J**ouis, Manon, de tes charmes ;  
De ton cœur, de nos soupirs,  
Partage d'heureux desirs :  
Laisse-nous verser des larmes ;  
Laisse - nous les allarmes,  
Et ne peins que les plaisirs.  
O Manon ! que le bel âge  
S'écoule avec rapidité !

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Vainement regretté ,  
Tout le brillant appanage  
D'esprit, de graces , de beauté ,  
N'est rien , si l'on n'en fait usage.  
N'être plus sans avoir été ,

Ce seroit bien dommage.

L'Aurore au teint vermeil  
Ne brille que pour Céphale ;  
Elle attend son réveil ,

Et pour lui sa tendresse étale  
Des trésors que rien n'égale ,  
Et que n'a pas vu le soleil.

Flore se pare & soupire

Pour un Amant plus léger :

Elle écoute l'heureux Zéphyre ,

Et cède au charme qui l'attire ,

Au risque de le voir changer.

Vois dans toute la nature

Cette flamme vive & pure ,

Que ton cœur ne connoît pas ;

Vois dans l'Onde qui murmure

Tes inutiles appas.

Manon , tu verras plus encore  
Dans les regards de ton Amant !

Tu verras ce sentiment ,

Cet aimable tourment ,

Que ta jeunesse ignore ,

Et qu'elle devoit partager ,

Qu'il est si doux de faire éclore ,

M A R S. 1757.

7

Et bien plus doux de soulager :

Mais si ton ame légère

N'en croit pas mon ardeur sincere ;

Regarde-toi pour t'enflammer.

Doit-on , quand on a l'art de plaire ;

Ne pas sçavoir qu'il faut aimer ?

Tout me ravit , tout me touche :

C'est un bouquet que ta bouche ;

Et tes yeux , Manon , tes beaux yeux !

Ils ne demandent pas mieux ;

Ta spirituelle innocence ,

Cette tendre indolence

Qui n'a pas le ton de l'ennui ,

Ni l'air de l'indifférence.

Ah Manon ! l'Amour quand j'y pense ;

T'a faite comme pour lui.

---

---

## V E R S

*De M. de Relongue - de la Louptiere , à  
Mademoiselle de \* \* \* , pour la remercier  
d'une Etrenne Mignone.*

**B**IEN qu'une belle air certains Almanachs ,

En qui par fois j'ai peu de confiance ,

Du vôtre , je ferai grand cas ,

S'il me prédit votre constance.

A iv

F É L I C I E.

**C**ETTE ingénieuse Féerie mise en Dialogues ou plutôt en Scènes, tiendra lieu d'historiette ce mois-ci : le Lecteur y gagnera. Elle est de M. de Marivaux, & vaut mieux qu'un Conte. On peut même dire que par le fonds elle en est un, avec cet avantage que par la forme, elle est vraiment une Comédie, faite pour décorer le Théâtre François, & digne d'y figurer avec ses aînées.

SCENE PREMIERE.

FÉLICIE, LA FÉE, sous le nom d'Hortense.

*Félicie.*

Il faut avouer qu'il fait un beau jour.

*Hortense.*

Aussi y a-t'il long-temps que nous nous promenons.

*Félicie.*

Aussi le plaisir d'être avec vous, qui est toujours si grand pour moi, ne m'a-t'il jamais été si sensible.

*Hortense.*

Je crois en effet que vous m'aimez, Félicie.

*Félicie.*

Vous croyez, Madame ? Quoi ! n'est-ce que d'aujourd'hui que vous êtes bien sûre de cette vérité-là ; vous, avec qui je suis dès mon enfance, vous, à qui je dois tout ce que je puis avoir d'estimable dans le cœur & dans l'esprit !

*Hortense.*

Il est vrai que vous avez toujours été l'objet de mes complaisances ; & s'il vous reste encore quelque chose à désirer de mon pouvoir & de ma science, vous n'avez qu'à parler, Félicie ; je ne vous ai aujourd'hui menée ici que pour vous le dire.

*Félicie.*

Vos bontés m'ont-elles rien laissé à souhaiter ?

*Hortense.*

N'y a-t'il point quelque vertu, quelque qualité dont je puisse encore vous douer ?

*Félicie.*

Il n'y en a point dont vous n'ayez voulu embellir mon ame.

*Hortense.*

Vous avez bien de l'esprit, en demandez-vous encore ?

A v

*Félicie.*

Je m'en fie à votre tendresse , elle m'en a sans doute donné tout ce qu'il m'en faut.

*Hortense.*

Parcourez tous les avantages possibles , & voyez celui que je pourrois augmenter en vous , ou bien ajouter à ceux que vous avez : rêvez-y.

*Félicie.*

J'y rêve , puisque vous me l'ordonnez , & jusqu'ici je ne vois rien ; car enfin que demanderois-je ? Attendez pourtant , Madame ; des graces , par exemple , je n'y songois point : qu'en dites-vous ? il me semble que je n'en ai pas assez ?

*Hortense.*

Des graces , Félicie ; je m'en garderai bien : la nature y a suffisamment pourvu ; & si je vous en donnois encore , vous en auriez trop ; je vous nuirois.

*Félicie.*

Ah ! Madame , ce n'est assurément que par bonté que vous le dites ?

*Hortense.*

Non , je vous parle sérieusement.

*Félicie.*

Je pense pourtant que je n'en ferois que mieux, si j'en avois un peu plus.

*Hortense.*

L'industrie de toutes vos réponses m'a fait deviner que vous en viendriez-là.

*Félicie.*

Hélas ! Madame, c'est de bonne foi ; si je sçavois mieux, je le dirois.

*Hortense.*

Songez que c'est peut être de tous les dons le plus dangereux que vous choisirez, Félicie.

*Félicie.*

Dangereux, Madame. Oh ! que non : vous m'avez trop bien élevée ; il n'y a rien à craindre.

*Hortense.*

Vous ne vous y arrêtez pourtant que par l'envie de plaire.

*Félicie.*

Mais de plaire : non, ce n'est pas positivement cela ; c'est qu'on a l'amitié de tout le monde quand on est aimable, & l'amitié de tout le monde est utile & souhaitable.

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

*Hortense.*

Oui, l'amitié ; mais non pas l'amour de tout le monde.

*Félicie.*

Oh ! pour celui-là , je n'y fonge pas , je vous assure.

*Hortense.*

Vous n'y fongez pas , Félicie ? Regardez-moi ; vous rougissez : êtes-vous sincère !

*Félicie.*

Peut-être que je ne le suis pas autant que je l'ai cru.

*Hortense.*

N'importe : puisque vous le voulez , soyez aimable autant qu'on le peut être.

*Hortense la frappe de la main sur l'épaule.*

*Félicie tressaillant de joie.*

Ha ! . . . je vous suis bien obligée , Madame.

*Hortense.*

Vous voilà pourvue de toutes les graces imaginables ?

*Félicie.*

J'en ai une reconnoissance infinie , & apparemment qu'il y a bien du changement en moi , quoique je ne le voie pas.

*Hortense.*

C'est-à-dire que vous voulez en être sûre. *Elle lui présente un petit miroir.* Tenez, regardez-vous.

*Félicie regarde. Hortense continue.*

Comment vous trouvez-vous ?

*Félicie.*

Comblée de vos bontés : vous n'y avez rien épargné.

*Hortense.*

Vous vous en rejouissez ; je ne sçais si vous ne devriez pas en être inquiète.

*Félicie.*

Allez , Madame , vous n'aurez pas lieu de vous en repentir.

*Hortense.*

Je l'espère ; mais à ce présent que je viens de vous faire , j'y prétends joindre encore une chose. Vous allez dans le monde , je veux vous y rendre heureuse ; & il faut pour cela que je connoisse parfaitement vos inclinations , afin de vous assurer le genre de bonheur qui vous sera le plus convenable. Voyez-vous cet endroit où nous sommes ? c'est le monde même.

*Félicie.*

Le monde, & je croyois être encore  
auprès de notre demeure.

*Hortense.*

Vous n'en êtes pas éloignée non plus ;  
mais ne vous embarrassez de rien : quoi-  
qu'il en soit, votre cœur va trouver ici  
tout ce qui peut déterminer son goût.

S C E N E II.

Félicie, Hortense, la Modestie.

*Hortense, à la Modestie qui est à quelque pas.*

Vous, approchez.

*Quand la Modestie est venue.*

C'est une compagne que je vous/laisse  
Félicie ; elle porte le nom d'une de vos  
plus estimables qualités, la modestie, ou  
plutôt la pudeur.

*Félicie.*

Je ne sçais tout ce que cela signifie ;  
mais je la trouve charmante, & je serai  
ravie d'être avec elle : nous ne nous qui-  
terons donc point ?

*Hortense.*

Votre union dépend de vous : gardez  
toujours cette qualité dont elle porte le  
nom, & vous serez toujours ensemble.

*Félicie s'en allant à elle.*

Oh vraiment ! nous serons donc inséparables !

*Hortense.*

Adieu , je vous laisse ; mais je ne vous abandonne point.

*Félicie.*

Votre retraite m'afflige , que sçais-je ce qui peut m'arriver ici , où je ne connois personne ?

*Hortense.*

N'y craignez rien , vous dis-je ; c'est moi qui vous y protege : adieu.

### S C E N E III.

Félicie , la Modestie.

*Félicie.*

Sur ce pied-là , foyons donc en repos , & parcourons ces lieux : voilà un canton qui me paroît bien riant ; ma chere compagne , allons-y ; voyons ce que c'est.

*La Modestie.*

Non , j'y entends du bruit ; tournons plutôt de l'autre côté , je le crois plus sûr pour vous.

*Félicie.*

Qu'appellez-vous plus sûr ?

*La Modestie.*

Oui , vous êtes extrêmement jolie , & l'endroit où vous voulez vous engager me paroît un pays trop galant.

*Félicie.*

Eh bien ! est-ce qu'on m'y fera un crime d'être jolie dans ce pays galant ? Ne sommes-nous ici que pour y visiter des déserts ?

*La Modestie.*

Non ; mais je prévois de l'autre côté les pièges qu'on y pourra rendre à votre cœur , & franchement j'ai peur que nous ne nous y perdions.

*Félicie.*

Eh ! comment l'entendez-vous donc , s'il vous plaît, ma chere Compagne ? Quoi ! sous le prétexte qu'on est aimable , on n'osera pas se montrer ; il ne faudra rien voir , toujours s'enfuir , & ne s'occuper qu'à faire la sauvage ? La condition d'une jolie personne seroit donc bien triste. Oh ! je ne crois point cela du tout. Il vaudroit mieux être laide : je redemanderois la médiocrité des agrémens que j'avois , si cela étoit ; & à vous entendre dire , ce seroit une vraie perte pour une fille que de perdre sa laideur , ce seroit lui rendre un très-

mauvais service que de la rendre aimable ,  
& on ne l'a jamais compris de cette ma-  
niere-là.

*La Modeste.*

Ecoutez , Félicie ; ne vous y trompez  
pas , les graces & la sagesse ont toujours  
eu de la peine à rester ensemble.

*Félicie.*

A la bonne heure : s'il n'y avoit pas un  
peu de peine , il n'y auroit pas grand mé-  
rite. A l'égard des pieges dont vous parlez ,  
il me semble à moi qu'il n'est pas question  
de les fuir , mais d'apprendre à les mépri-  
ser ; & pourquoi ? parce qu'ils sont inuti-  
les pour qui les méprise , & qu'en les  
fuyant d'un côté , on peut les trouver d'un  
autre : voilà mes idées que je crois bonnes.

*La Modeste.*

Elles sont hardies.

*Félicie.*

Toutes simples. Que peut-il m'arriver  
dans le canton que vous craignez tant ?  
Voyons ; si je plais , on m'y regardera ,  
n'est-il pas vrai ? Supposons même qu'on  
m'y parle. Eh bien ! qu'on m'y regarde ,  
qu'on m'y parle , qu'on m'y fasse des com-  
plimens , si l'on veut ; quel mal cela me  
fera-t'il ? sont-ce là ces pieges si redouta-

18 **MERCURE DE FRANCE.**  
bles qu'il faille renoncer au jour pour les  
éviter ? me prenez-vous pour un enfant ?

*La Modestie.*

Vous avez trop de confiance , Félicie.

*Félicie.*

Et vous , bien des terreurs paniques ,  
Modestie ?

*La Modestie.*

Je suis timide, il est vrai ; c'est mon  
caractère.

*Félicie.*

Fort bien ; & moyennant ce caractère ,  
nous voilà donc condamnées à rester-là ;  
nos relations seront curieuses !

*La Modestie.*

Je ne vous dis pas de rester-là ; voyons  
toujours ce côté , il est plus tranquille.

*Félicie.*

Quelle antipathie avez-vous pour l'autre ?

*La Modestie.*

Quel dégoût vous prend-t'il pour celui-  
ci ?

*Félicie.*

C'est qu'il me réjouit moins la vue.

*La Modestie.*

Et moi , c'est que je suis le danger que  
je soupçonne ici.

*Félicie.*

Mais pour le fuir , il faut le voir.

*La Modestie.*

Il n'est quelquefois plus temps de le fuir , quand on l'a vu.

*Félicie.*

Encore une fois pour fuir , il faut un objet ; on ne fuit point sans avoir peur de quelque chose , & je ne vois rien qui m'épouvante.

*La Modestie.*

Difons mieux , vous avez des charmes , & vous voulez qu'on les voie.

*Félicie.*

Et parce que j'en ai , il faut que je les cache , il faut que l'obscurité foit mon partage. Eh ! que ne m'a-t'on dit que c'étoit le plus grand malheur du monde que d'être jolie , puisqu'il faut être esclave des conféquences de fon visage. Ne voyez-vous pas bien que la raifon n'est point d'accord de cela.

*La Modestie.*

Plus que vous ne croyez.

*Félicie.*

Je me fuis donc étrangement trompée ; j'ai fouhaité d'être aimable , afin qu'on

## 20 MERCURE DE FRANCE.

m'aimât dès qu'on me verroit, ce qui est assurément très-innocent ; & il se trouveroit que, selon vos chicanes, ce seroit afin qu'on ne me vît jamais : en vérité je ne sçaurois goûter ce que vous me dites.

*La Modestie.*

Je n'insiste plus, il en sera ce qui vous plaira.

*Félicie.*

Il en sera ce qui me plaira : ce n'est pas là répondre ; je veux que vous soyez de mon avis dès que j'ai raison. Puisque vous êtes la Modestie, on est bien aise d'avoir votre approbation.

*La Modestie.*

Je vous ai dit ce que je pensois.

*Félicie.*

Allons, allons ; je vois bien que vous vous rendez. *Ici on entend une symphonie.* Mais me trompais-je ? entendez-vous la gaieté des sons qui partent de ce côté-là ? Nous nous y amuserons assurément, il doit y avoir quelque agréable fête : que cela est vif & touchant !

*La Modestie.*

Vous ne le sentez que trop.

*Félicie.*

Pourquoi trop ? est-ce qu'il n'est pas permis d'avoir du goût ? allez-vous encore trembler là-dessus ?

*La Modestie.*

Le goût du plaisir & de la curiosité me-  
nent bien loin.

*Félicie.*

Parlez franchement ; c'est qu'on a tort d'avoir des yeux & des oreilles , n'est-ce pas ? Ah ! que vous êtes farouche ? *La symphonie recommence.* Ce que j'entends-là me fait pourtant grand plaisir. . . Prêtons-y un peu d'attention. . . Que cela est tendre & animé tout ensemble !

*La Modestie.*

J'entends aussi du bruit de l'autre côté :  
écoutez , je crois qu'on y chante.

*On chante.*

De la vertu suivez les loix ,  
Beautés , qui de nos cœurs voulez fixer le choix :  
Les attraits qu'elle éclaire en brillent davantage.

Est-il rien de plus enchanteur  
Que de voir sur un beau visage  
Et la jeunesse & la pudeur ?

*La Modestie continue.*

Ce que cette voix-là m'inspire ne m'es-

22 MERCURE DE FRANCE.  
fraye point : par exemple , elle a quelque  
chose de noble.

*Félicie.*

Oui , elle est belle ; mais sérieuse.

S C E N E I V.

Félicie , la Modestie , Diane dans l'éloi-  
gnement.

*La Modestie.*

C'est un charme différent. Mais que  
vois-je ? Tenez , Félicie : voyez-vous cette  
Dame qui nous regarde d'une façon si  
riante , & qui semble nous inviter à venir  
à elle : qu'elle a l'air respectable !

*Félicie.*

Cela est vrai , je lui trouve de la ma-  
jesté.

*La Modestie.*

Elle sort de chez elle apparemment :  
voulez-vous l'aborder , je m'y rends vo-  
lontiers ?

*Félicie.*

N'allons pas si vîte ; elle a quelque chose  
de grave qui m'arrête.

*La Modestie.*

Elle vous plaît pourtant.

*Félicie.*

Oui , je l'avoue.

*La Modestie.*

Allons donc , je crois qu'elle nous attend ; elle paroît faire les avances.

*Félicie.*

J'aurois bien voulu voir ce qui se passe de l'autre côté.

## S C E N E V.

Félicie , la Modestie , Diane , Lucidor au fond du Théâtre.

*Félicie.*

Mais voici bien autre chose : regardez à votre tour , & voyez à gauche ce beau jeune homme qui vient de paroître accompagné de ces jolis chasseurs , & qui nous salue ; il ne nous épargne pas non plus les avances.

*La Modestie.*

Ne le regardons point , il m'inquiète ; allons plutôt à cette Dame.

*Félicie.*

Attendez.

*La Modestie.*

Elle avance.

*Diane.*

Voulez-vous bien que j'approche , mon aimable fille ? peut-être ne connoissez-vous pas ces lieux , & vous voyez l'envie que

24 MERCURE DE FRANCE.

j'ai de vous y servir. Ne me refusez pas d'entrer chez moi ; je chéris la vertu , & vous y ferez en sûreté.

*Félicie la saluant.*

Je vous rends grace , Madame , & je verrai.

*Diane.*

Eh ! pourquoi voir ? Votre jeunesse & vos charmes vous exposent ici : n'hésitez point ; croyez-moi , suivez le conseil que je vous donne.

*Ici le jeune homme la regarde , lui sourit & la salue , elle lui rend le salut.*

*Diane.*

Voici un jeune homme qui vous distrait , & qui pourtant mérite bien moins votre attention que moi.

*Félicie.*

J'en fais beaucoup à ce que vous me dites ; mais cela ne me dispense pas de le saluer , puisqu'il me salue.

*Lucidor lui fait encore des révérences , & elle les rend.*

*Diane.*

Encore des révérences.

*Félicie.*

Vous voyez bien qu'il continue les  
Genes. Lii

*La Modestie, à Diane.*

Emmenez-la, Madame, avant qu'il nous aborde.

*Félicie.*

Mais vous voulez donc que je sois mal-honnête.

*Lucidor approchant.*

Beauté céleste, je regne dans ces cantons; j'ose assurer qu'ils sont les plus rians: daignez les honorer de votre présence.

*Félicie.*

Je ferois volontiers de cet avis-là, l'aspect m'en plaît beaucoup.

*Diane la prenant par la main.*

Commencez par les lieux que j'habite; plus d'irrésolution: venez.

*Lucidor la prenant par l'autre main.*

Quoi! l'on vous entraîne, & vous me rejetez!

*Félicie.*

Non, je vous l'avoue, il n'y a rien d'égal à l'embarras où vous me mettez tous deux; car je ne sçaurois prendre l'un que je ne laisse l'autre, & le moyen d'être partout.

*La Modestie.*

Trop foible Félicie.

B

*Félicie à la Modeste.*

Oh vraiment ! je sçais bien que vous n'y feriez pas tant de façons ; vous en parlez bien à votre aise.

*Lucidor.*

Vous me haïssez donc ?

*Félicie.*

Autre injustice.

*Diane.*

Je suis sûre qu'il vous en coûte pour me résister , & que votre cœur me regrette.

*Félicie.*

Eh ! mais sans doute ; mais mon cœur ne sçait ce qu'il veut : voilà ce que c'est , il ne choisit point ; tenez , il vous voudroit tous deux : voyez , n'y auroit-il pas moyen de vous accorder ?

*Diane.*

Non , Félicie , cela ne se peut pas.

*Lucidor.*

Pour moi , j'y consens : que Madame vous suive où je vais vous mener , je ne l'en empêche pas ; ma douceur & ma bonne foi me rendent de meilleure composition qu'elle.

*Félicie.*

Eh bien ! voilà un accommodement qui

me paroît très-raisonnable , par exemple ;  
ne nous quittons point , allons ensemble.

*La Modestie , bas à Félicie.*

Ah ! le fourbe !

*Félicie , à part les premiers mots.*

Vous en jugez mal , il n'a point cet air là. Allons , Madame , ayez cette complaisance-là pour moi , qui vous aime : considérez que je suis une jeune personne à qui l'âge donne une petite curiosité pardonnable & sans conséquence : je vous en prie , ne me refusez pas.

*Diane.*

Non , Félicie , vous ne sçavez pas ce que vous demandez ; son commerce & le mien sont incompatibles ; & quand je vous suivrois , j'aurois beau vous donner mes conseils , ils vous seroient inutiles.

*Lucidor.*

Mille plaisirs innocens vous attendent où nous allons.

*Félicie.*

Pour innocens , j'en suis persuadée ; il seroit inutile de m'en proposer d'autres.

*Diane.*

Il vous dit qu'ils sont innocens ; mais ils cessent bientôt de l'être.

Bij

*Félicie.*

Tantpis pour eux ; sauf à les laisser-là quand ils ne le feront plus.

*Diane.*

Je vous en promets , moi , de plus satisfaisans , quand vous les aurez un peu goûtés , des plaisirs qui vont au profit de la vertu même.

*Félicie.*

Je n'en doute pas un instant , j'en ai la meilleure opinion du monde assurément , & je les aime d'avance : je vous le dis de tout mon cœur. Mais prenons toujours ceux-ci qui se présentent , & qui sont permis ; voyons ce que c'est , & puis nous irons aux vôtres : est-ce que j'y renonce ?

*Diane.*

Ils vous ôteront le goût des miens.

*La Modestie.*

Pour moi , je ne veux pas des siens ; prenez-y garde.

*Félicie.*

Oh ! je sçais toujours votre avis à vous , sans que vous le disiez.

*Lucidor.*

Quel ridicule entêtement ! je n'ai que vos boités pour ressource.

*Diane.*

Pour la dernière fois ; suivez-moi , ma fille.

*Félicie.*

Tenez , vous parlerai-je franchement ? cette rigueur-là n'est point du tout persuasive , point du tout : austérité superflue que tout cela ; l'excès n'est point une faiblesse , & je sçais me conduire.

*Diane.*

Vous le préférez donc ? Adieu.

*Félicie impatientement.*

Ahi.

*Lucidor à genoux.*

Au nom de tant de charmes , ne vous rendez point ; songez qu'il ne s'agit que d'une bagatelle.

*Félicie à Lucidor.*

Oui ; mais levez-vous donc , ne faites rien qui lui donne raison.

*La Modestie.*

Cette Dame s'en va.

*Lucidor.*

Laissez-la aller , vous la rejoindrez.

*Diane.*

Adieu , trop imprudente Félicie.

B iij

*Félicie.*

Bon , imprudente ! je ne vous dis pas adieu , moi ; j'irai vous retrouver.

*Diane.*

Je ne l'espère pas.

*Félicie.*

Et moi , je le sçais bien ; vous le verrez.

*La Modestie.*

Que vous m'allarmez ! elle est partie ; il ne vous reste plus que moi , Félicie , & peut-être nous séparerons-nous aussi.

## S C E N E VI.

La Modestie , Félicie , Lucidor.

*Félicie.*

A qui en avez-vous , à qui en a-t'elle ? Dites-moi donc le crime que j'ai fait , car je l'ignore ? De quoi s'est-elle fâchée ? de quoi l'êtes-vous ? ou cela va-t'il ?

*Lucidor.*

Si le plaisir qu'on sent à vous voir la chagrine , sa peine est sans remede , Félicie : mais n'y songez plus , nous nous passerons bien d'elle.

*Félicie.*

Il est pourtant vrai que sans vous , je l'aurois suivie , Seigneur.

*Lucidor.*

Vous repentez-vous déjà d'avoir bien voulu demeurer ? Que nous sommes différens l'un de l'autre ! je ferois ma félicité d'être toujours avec vous : oui , Félicie ; vous êtes les délices & de mes yeux & de mon cœur.

*Félicie.*

A merveille , voilà un langage qui vient fort à propos : courage , si vous continuez sur ce ton-là , je pourrai bien avoir tort d'être ici.

*Lucidor.*

Eh ! qui pourroit condamner les sentimens que j'exprime ? jamais l'amour offrit-il d'objet aussi charmant que vous l'êtes ? Vos regards me pénètrent , ils sont des traits de flamme.

*Félicie impatiente.*

Je vous dis que ces flammes-là vont encore effaroucher ma compagne.

*La Modestie paroît sombre.*

*Lucidor.*

Eh ! quel autre discours voulez-vous que je vous tienne ? vous ne m'inspirez que des transports , & je vous en parle ; vous me ravissez , & je mécrie ; vous m'embrassez du plus tendre & du plus invincible

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.  
de tous les amours , & je soupire.

*Félicie.*

Ha ! que j'ai mal fait de rester.

*Lucidor.*

O ciel , quel discours !

*La Modestie.*

Vous voyez ce qui en est.

*Félicie à la Modestie.*

Au moins , ne me quittez pas.

*La Modestie.*

Il est encore temps de vous retirer.

*Félicie.*

Oh ! toujours temps ! aussi n'y manquerai-je pas , s'il continue : ah !

*Lucidor.*

De grace , adorable Félicie ; expliquez-moi ce soupir : à qui s'adresse-t'il ? que signifie-t'il ?

*Félicie.*

Il signifie que je vais m'en retourner , & que vous n'êtes pas raisonnable.

*La Modestie.*

Allons donc , sauvez-vous.

*Lucidor.*

Non , vous ne vous en retournerez pas si-tôt ; vous n'aurez pas la cruauté de me déchirer le cœur.

*Félicie.*

En un mot, je ne veux pas que vous m'aimiez.

*Lucidor.*

Donnez-moi donc la force de faire l'impossible.

*Félicie.*

L'impossible, & toujours des expressions tendres. Eh bien! si vous m'aimez, ne me le dites point.

*Lucidor.*

En quel endroit de la terre irez-vous où l'on ne vous le dise pas?

*Félicie à la Modestie.*

Je n'ai point de réplique à cela; mais je vous défie de me rien reprocher, car je me défends bien.

*Lucidor.*

Content de vous voir, de vous aimer, je ne vous demande que de souffrir mes respects & ma tendresse.

*Félicie à la Modestie.*

Cela ne prend rien sur mon cœur; ainsi ne vous inquiétez pas, ce ne sera rien.

*La Modestie.*

Son respect vous trompe & vous séduit.

B v

*Lucidor à la Modestie.*

Vous, qui l'accompagnez, d'où vient que vous vous déclarez mon ennemie ?

*La Modestie.*

C'est que je suis l'amie de la vertu.

*Lucidor, en baisant la main de Félicie.*

Et moi, je suis l'adorateur de la sienne.

*La Modestie à Félicie.*

Et vous voyez qu'il l'attaque en l'adorant. *Elle fait semblant de partir.*

Je n'y tiens point non plus, Félicie.

*Félicie courant après elle.*

Arrêtez, Modestie : Seigneur, je vous déclare que je ne veux point la perdre.

*Lucidor.*

Elle devrait avoir nom Férocité, & non pas Modestie.

*Il va à elle.*

Revenez, Madame, revenez ; je ne dirai plus rien qui vous déplaît, & je me tairai. Mais pendant mon silence, Félicie, permettez à ces jeunes Chasseurs que vous voyez épars, de vous marquer à leur tour la joie qu'ils ont de vous avoir rencontrée ; ils me divertissent quelquefois moi-même par leurs danses & par leurs chants : souffrez qu'ils essayent de vous

amuser. La musique & la danse ne doivent effrayer personne.

*A Félicie bas.*

Qu'elle est revêche & bourrue !

*Félicie tout bas aussi.*

C'est ma Compagne.

*Lucidor.*

Alleyons-nous , & écoutons.

S C E N E VII.

Les Acteurs précédens , Troupe de  
Chasseurs.

*Les Instrumens préludent : on danse.*

A I R.

*Un Chasseur.*

Amis , laissons en paix les Hôtes de ces bois :

- La Beauté que je vois

Doit nous fixer sous cet ombrage.

Venez , venez , suivez mes pas :

Par un juste & fidèle hommage

Méritons le bonheur d'admirer tant d'appas.

*Lucidor.*

Vous intéressez tous les cœurs , Félicie.

*Félicie.*

N'interrompez point.

*On danse encore.*

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

*Lucidor ensuite dit :*

Ils n'auront pas seuls l'honneur de vous  
amuser , & je prétends y avoir part.

*Il chante un Menuet.*

De vos beaux yeux le charme inévitable  
Me fait brûler de la plus vive ardeur :  
Plus que Diane redoutable ,  
Sans fleche ni carquois , vous tirez droit au cœur.

*Les Chasseurs se retirent.*

S C E N E    V I I I .

Félicie , Lucidor , la Modestie.

*Félicie.*

Toujours de l'amour , vous ne vous  
corrigez point.

*Lucidor.*

Et vous , toujours de nouveaux char-  
mes ; ils ne finissent point.

*Il lui prend la main.*

*Félicie.*

Laissez-là ma main , elle n'est pas de la  
conversation.

*Lucidor.*

Mon cœur voudroit pourtant bien en  
avoir une avec elle.

*Félicie voulant retirer sa main.*

Et moi , je ne veux point.

*Il baise la main.*

Eh bien encore ! ne vous l'avois-je pas défendu ? Cela nous brouillera , vous dis-je , cela nous brouillera.

*La Modestie.*

Vous me donnez mon congé , Félicie.

*Félicie.*

Vous voyez bien que je me fâche , afin qu'il n'y revienne plus : qu'avez-vous à dire ?

*Lucidor impatient.*

L'insupportable fille !

*Félicie à la Modestie.*

Il est vrai que vous vous scandalisez de trop peu de chose.

*Lucidor avec dépit.*

Ma tendresse ne vous fatiguerait pas tant sans elle.

*Félicie.*

Oh ! si votre cœur n'a pas besoin d'elle ; le mien n'est pas de même , entendez-vous.

*Lucidor.*

Eh ! quel besoin le vôtre en a-t'il ? dites-moi le moindre mot consolant ?

*Félicie.*

Je suis bienheureuse qu'elle me gêne.

*Lucidor.*

Achevez.

*Félicie à la Modestie, bas.*

Si je lui disois pour m'en défaire que je suis un peu sensible, le trouveriez-vous mauvais ? il n'en fera pas plus avancé.

*La Modestie.*

Gardez-vous en bien ; je ne soutiendrai pas ce discours-là.

*Félicie à Lucidor.*

Passiez-vous donc de ma réponse.

*Lucidor.*

Si elle s'écartoit un moment, comme elle le pourroit sans s'éloigner, quel inconvénient y auroit-il ?

*Félicie à la Modestie.*

Ce jeune homme vous impatiente : promenez-vous un instant sans me quitter, je tâcherai d'abrégier la conversation.

*La Modestie.*

Hélas ! si je m'écarte, je ne reviendrai peut être plus.

*Félicie.*

Je ne vous propose pas de vous en aller, je ne veux pas seulement vous perdre de vue, & ce que j'en dis n'est que pour vous épargner son importunité.

*La Modestie.*

Puisque vous m'y forcez , vous voilà seule. *A part.* Je me retire ; mais je ne la quitte pas.

## S C E N E IX

Lucidor , Félicie.

*Lucidor.*

Ah ! je respire.

*Félicie.*

Et moi , je suis honteuse.

*Lucidor.*

Non , Félicie , ne troublez point un si doux moment par de chagrinantes réflexions ; vous voilà libre , & vous m'avez promis de vous expliquer ; je vous adore , commencez par me dire que vous le voulez bien.

*Félicie.*

Oh ! pour ce commencement-là , il n'est pas difficile : oui , j'y consens ; quand je ne le voudrois pas , il n'en seroit ni plus ni moins ; ainsi il vaut autant vous le permettre.

*Lucidor.*

Ce n'est pas encore assez.

*Félicie.*

Surtout , reglez vos demandes.

*Lucidor.*

Je n'en ferai que de légitimes ; je vous aime , y répondez-vous ? votre compagne n'y est plus.

*Félicie.*

Oui ; mais j'y suis , moi.

*Lucidor.*

Vous avez trop de bonté pour me tenir si long-temps inquiet de mon sort , & vous ne l'avez éloignée que pour m'en éclaircir.

*Félicie.*

J'avoue que si elle y étoit , je n'oserois jamais vous dire le plaisir que j'ai à vous voir.

*Lucidor.*

Je suis donc un peu aimé ?

*Félicie.*

Presqu'autant qu'aimable.

*Lucidor charmé.*

Vous m'aimez !

*Félicie.*

Je vous aime , & j'avois grande envie de vous le dire : rappelons ma compagne.

*Lucidor.*

Pas encore.

*Félicie.*

Comment pas encore ! je vous aime , mais voilà tout.

*Lucidor.*

Attendez ce qui me reste à vous dire ,  
il n'en sera que ce que vous voudrez.

*Félicie.*

Oui , oui , que ce que je voudrai :  
ej n'ai pourtant fait jusqu'ici que ce que  
vous avez voulu.

*Lucidor.*

Ecoutez - moi , charmante Félicie ,  
n'est-ce pas toujours à la personne qu'on  
aime qu'il faut se marier ?

*Félicie.*

Qui est-ce qui a jamais douté de cela ?

*Lucidor.*

Et pour qui se marie t'on ?

*Félicie.*

Pour soi-même assurément.

*Lucidor.*

On est donc à cet égard-là les maîtres de  
sa destinée.

*Félicie.*

Avec l'avis de ses parens pourtant.

*Lucidor.*

Souvent ces parens, en disposant de  
nous, ne s'embarrassent guere de nos cœurs.

*Félicie.*

Vous avez raison.

## 42 MERCURE DE FRANCE.

*Lucidor.*

Trouvez-vous qu'ils ont tort ?

*Félicie.*

Un très-grand tort.

*Lucidor.*

M'en croirez-vous ? prévenons celui que nos parens pourroient avoir avec nous. Les miens me chérissent , & seront bientôt apaisés : assurons-nous d'une union éternelle autant que légitime. On peut nous marier ici , & quand nous serons époux , il faudra bien qu'ils y consentent.

*Félicie.*

Ah ! vous me faites frémir ; & par bonheur ma compagne n'est qu'à deux pas d'ici.

*Lucidor.*

Quoi ! vous frémissez de songer que je serois votre époux !

*Félicie.*

Mon époux , Lucidor ! voulez-vous que mon cœur soit la dupe de ce mot-là : vous devriez craindre vous-même de me persuader. N'est-il pas de votre intérêt que je sois estimable ? & l'estime que je mérite encore , que deviendrait-elle ? Vous permettre de m'aimer ; vous l'entendre dire , vous aimer moi-même : à la bonne heure ,

passe pour tout cela , s'il y entre de la foiblesse , elle est excusable : on peut être rendre , & pourtant vertueuse : mais vous me proposez d'être insensée , d'être extravagante , d'être méprisable ; oh ! je suis fâchée contre vous ; je ne vous reconnois point à ce trait-là.

*Lucidor.*

Vous parlez de vertu , Félicie , les Dieux me sont témoins que je suis aussi jaloux de la vôtre que vous-même , & que je ne songe qu'à rendre notre séparation impossible.

*Félicie.*

Et moi , je vous dis , Lucidor , que c'est la rendre immanquable : non , non , n'en parlons plus , je ne me rendrai jamais à cela ; tout ce que je puis faire , c'est de vous pardonner de me l'avoir dit.

*Lucidor à genoux.*

Félicie , vous déisez-vous de moi ? ma probité vous est-elle suspecte ? ma douleur & mes larmes n'obtiendront-elles rien ?

*Félicie.*

Quel malheur que d'aimer ! qu'on me l'avoit bien dit , & que je mérite bien ce qui m'arrive !

*Lucidor.*

Vous me croyez donc un perfide ?

*Félicie.*

Je ne crois rien , je pleure. Adieu trop imprudente Félicie , me disoit cette Dame en partant : oh ! que cela est vrai.

*Lucidor.*

Pouvez-vous abandonner notre amour au hazard ?

*Félicie.*

Se marier de son chef , sans consulter qui que ce soit au monde , sans témoin de ma part ; car je ne connois personne ici : quel mariage !

*Lucidor.*

Les témoins les plus sacrés , ne sont-ils pas votre cœur & le mien ?

*Félicie.*

Oh ! pour nos cœurs , ne m'en parlez pas ; je ne m'y fierai plus , ils m'ont trompée tous deux.

*Lucidor.*

Vous ne voulez donc point m'épouser ?

*Félicie.*

Dès aujourd'hui , si on le veut , & si on ne l'approuve pas , je l'approuverai , moi.

*Lucidor.*

Eh ! pensez-vous qu'on vous en laisse la liberté ?

*Félicie.*

Par pitié pour moi , demeurons raisonnables.

*Lucidor.*

Je mourrai donc , puisque vous me condamnez à mourir.

*Félicie.*

Lucidor , ce mariage-là ne réussira pas.

*Lucidor.*

Notre sort n'est assuré que par-là.

*Félicie.*

Hélas ! je suis donc sans secours.

*Lucidor.*

Qui est-ce qui s'intéresse à vous plus que moi ?

*Félicie.*

Eh bien ! puisqu'il le faut , donnez-moi de grâce un quart-d'heure pour me resoudre ; mon esprit est tout en désordre , je ne sçais où je suis ; laissez-moi me reconnoître , n'arrachez rien au trouble où je me sens , & fiez-vous à mon amour ; il aura plus soin de vous , que de moi-même.

*Lucidor.*

Ah ! je suis perdu ; votre compagne reviendra , vous la appellerez.

*Félicie.*

Non , cher Lucidor ; je vous promets de n'avoir à faire qu'à mon cœur , & vous n'aurez que lui pour juge : laissez-moi , vous reviendrez m'é trouver.

*Lucidor.*

J'obéis ; mais sauvez-moi la vie , voilà tout ce que je puis vous dire.

S C E N E X.

Félicie, la Modestie qui paroît & se tient loin.

*Félicie se croyant seule.*

Ah ! que suis-je devenue !

*La Modestie de loin.*

Me voilà , Félicie.

*Félicie la regarde tristement.*

*La Modestie continue.*

Ne m'appellez-vous pas ?

*Félicie.*

Je n'en sçais rien.

*La Modestie.*

Voulez-vous que je vienne ?

*Félicie.*

Je n'en sçais rien non plus.

*La modestie.*

Que vous êtes à plaindre !

*Félicie.*

Infiniment.

*La Modestie.*

Je vous parle de trop loin : si je me rapprochois , vous seriez plus forte.

*Félicie.*

Plus forte : je n'ai pas le courage de vouloir l'être.

*La Modestie.*

Tâchez d'ouvrir les yeux sur votre état.

*Félicie.*

Je ne sçaurois , je soupire de mon état , & je l'aime ; de peur d'en sortir , je ne veux pas le connoître.

*La Modestie.*

Servez-vous de votre raison.

*Félicie.*

Elle me guériroit de mon amour.

*La Modestie.*

Ah ! tant mieux , Félicie.

*Félicie.*

Et mon amour m'est cher :

## S C E N E X I.

Diane *paroît*, la Modestie, Félicie.

*La Modestie.*

Voici cette Dame qui vous sollicitoit tantôt de la suivre, & qui paroît : vous vous détournez pour ne la point voir.

*Félicie.*

Je l'estime ; mais je n'ai rien à lui dire, & je crains qu'elle ne me parle.

*La Modestie à Diane.*

Pressez-la, Madame ; vos discours la rameneront peut-être.

*Diane.*

Non, dès qu'elle ne veut pas de vous, qui devez être sa plus intime amie, elle n'est pas en état de m'entendre.

*La Modestie.*

Cependant elle nous regrette.

*Diane.*

L'infortunée n'a pas moins résolu de se perdre.

*Félicie.*

Non, je ne risque rien : Lucidor est plein d'honneur ; il m'aime, je sens que je ne vivrois pas sans lui : on me le refuseroit peut-être, je l'épouse ; il est ques-  
tion

tion d'un mariage qu'il me propose avec toute la tendresse imaginable, & sans lequel je sens que je ne puis être heureuse : ai-je tort de vouloir l'être.

*Diane toujours de loin.*

Fille infortunée, croyez-en nos conseils & nos allarmes. *Appervevant Lucidor* : Fuyez, le voici qui revient ; mais rien ne la touche : adieu, encore une fois, Félicie. *Elles se retirent.*

*Félicie.*

Quelle obstination ! est-ce qu'il est défendu dans le monde de faire son bonheur ?

## S C E N E XII.

Lucidor, Félicie.

*Lucidor.*

Je vous revois donc, délices de mon cœur : eh bien ! le vôtre me rend-t'il justice ? en est-ce fait ? notre union sera-t'elle éternelle ? *Il lui prend la main qu'il baise.*

Vous pleurez, ce me semble ; est-ce mon retour qui cause vos pleurs ?

*Félicie pleurant.*

Hélas ! elles me quittent, elles disparaissent toujours à votre aspect, & je ne sçais pourquoi.

C

*Lucidor.*

Qui ! cette sombre compagne , appelée Modestie , cette autre Dame qui déshonore que vous veniez dans nos cantons , quand j'offre d'aller avec vous dans les siens ? & ce sont deux aussi revêches , deux aussi impraticables personnes que celles-là , deux sauvages d'une défiance aussi ridicule que vous regrettez ; ce sont-elles dont le départ excite vos pleurs , au moment où j'arrive , pénétré de l'amour le plus tendre & le plus inviolable , avec l'espérance de l'hymen le plus fortuné qui fera jamais ! Ah ciel ! est-ce ainsi que vous traitez , que vous recevez un Amant qui vous adore , un époux qui va faire sa félicité de la vôtre , & qui ne veut respirer que par vous & pour vous ? Allons, Félicie, n'hésitez plus : venez , tout est prêt pour nous unir , la chaîne du plaisir & du bonheur nous attend.

*Une symphonie douce commence ici.*

Venez me donner une main chérie , que je ne puis toucher sans ravissement.

*Félicie.*

De grace , Lucidor , du moins rappelons-les , & qu'elles nous suivent.

*Lucidor.*

Eh ! de qui me parlez-vous encore ?

*Félicie.*

Hélas ! de ma Compagne , & de l'autre Dame.

*Lucidor.*

Elles haïssent notre amour , vous ne ignorez pas ; venez , vous dis-je ; votre injuste résistance me désespere : partons.

*Il l'entraîne un peu.*

*Félicie.*

Oh ciel ! vous m'entraînez , où suis-je , que vais-je devenir ; mon trouble , leur absence , & mon amour m'épouvantent : rappelons-les , qu'elles reviennent.

*Elle cris haut.*

Ah ! chere Modestie ! chere Compagne : où êtes-vous , où sont-elles ?

*Alors la Modestie , Diane , & la Fée re-  
paroissent.*

### S C E N E XIII.

Tous les Acteurs précédens.

*La Fée.*

Amant dangereux & trompeur , ennemi de la vertu , perfides impressions de l'Amour , effacez-vous de son cœur , & disparaissez.

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

*Lucidor fuit, la symphonie finit, la Modestie, la Vertu & la Fée vont à Félicie qui tombe dans leurs bras, & qui à la fin ouvrant les yeux, embrasse la Fée, caresse la Modestie & Diane, & dit à la Fée :*

Ah Madame ! ah ma protectrice ! que je vous ai d'obligation ! vous me pardonnez-vous ? je vous retrouve ; que je suis heureuse , & qu'il est doux de me revoir entre vos bras !

*La Fée.*

Félicie , vous êtes instruite : je ne vous ai pas perdue de vue , & vous avez mérité notre secours , dès que vous avez eu la force de l'implorer.

---

## V E R S

*De Madame de la T...*

SANS courroux, sans légèreté,  
J'étouffe une importune flamme ;  
Daphnis, l'aimable liberté,  
Reprend tous les droits sur mon ame.  
D'un sentiment trop délicat  
Mon courage s'est rendu maître :  
Lasse de te trouver ingrat,  
Je te force à cesser de l'être,

Ne crains rien d'un amour si long-temps outragé ;  
 En expirant il s'est vengé.  
 Mon cœur énorqueilli d'avoir brisé sa chaîne ,  
 Ne peut plus être tourmenté ,  
 Ni par le sentiment du mépris affecté ,  
 Ni par les fureurs de la haine.  
 Non , je ne rougis plus d'avoir suivi ta loi ,  
 Mon changement a banni mes scrupules :  
 La raison me fait voir, en me rendant à moi ,  
 Que les feux insensés dont j'ai brûlé pour toi ,  
 M'ont sauvé d'autres ridicules.  
 Sur ma foiblesse enfin , ma gloire a prévalu :  
 - Dans le calme qui m'est rendu  
 Je trouve le bonheur suprême :  
 Il est plus grand d'avoir vaincu  
 Mon penchant , que ta froideur même.

---

## V E R S

*De M. de Relongue-de la Louptiere , à M.  
 Durey d'Harnancourt , sur le Prix d'Elo-  
 quence qu'il a remporté à Besançon , dont  
 le sujet étoit : Les Dangers de la louange  
 prématurée & excessive.*

**D**es froideurs de Plutus le Parnasse se vange ;  
 En couronnant ton goût dans de sçavans combats,  
 Pour avoir sçu fixer l'écueil de la louange ,  
 Combien n'en mérites-tu pas !

C iij

## LES AMOURS.

L'AMOUR est le premier des Dieux. Produit par Zéphyr, mais plus puissant que lui, il dirigea sa légèreté; il fertilisa la terre dont il avoit reçu l'être, & le chaos fut anéanti.

Son feu créateur a peuplé le ciel. Divinités respectables, vous fûtes un jeu de l'Amour, & vous avez augmenté son empire en le partageant avec lui : son souffle anima l'univers, & les hommes furent heureux.

Telle est, aimable Léontium, l'époque du siècle d'or, si regretté & si peu connu.

Les cœurs unis par l'attrait de la vertu & par les charmes de la tendresse, ne se sépareroient pas l'un de l'autre : chacun éprouvoit le plaisir, & il le trouvoit un bien. L'innocence éloignoit alors la satiété qui est compagne du repentir; c'étoit l'ouvrage de l'Amour : il embellit tout ce qui l'environne, & ce prestige séducteur n'est que le premier de ses bienfaits.

L'orgueil & les querelles des Dieux le rappellerent dans l'Olympe. La nature commença de languir, & ce terrible effet de son absence apprit aux hommes qu'ils

étoient à la veille d'éprouver les plus grands maux. Bientôt les traits de lumière qu'il avoit gravé en eux comme le gage de sa protection, s'obscurcirent tout-à-fait : l'esprit dépravé raffina la volupté, (ce fut cesser d'en jouir), & l'égarement conduisit au vice par les routes obliques de l'inconséquence.

L'Amour effrayé de ces désordres, revint pour désabuser le monde, & il y fut méconnu. Touché de tant d'excès, il s'attendrit ; c'est le seul sentiment triste dont les Dieux soient susceptibles : mais le soin pressant de sa vengeance étouffa sa pitié. Race ingrate, dit-il, je t'abandonne, puisque tu m'y contrains ; & pour rendre ton châtiment durable, je te livre à l'erreur que tu as osé me préférer.

En achevant ces paroles, il embrasa avec son flambeau l'Autel sur lequel il recevoit les offrandes des Bergers, (chacun l'étoit alors,) & d'un vol léger, il disparut au milieu d'un nuage qui couvrit sa fuite. On n'en fut pas ému, & cette insensibilité devint le plus terrible signe de sa colere. L'air chargé d'influences malignes exhala d'abord un venin contagieux, & les mœurs se corrompirent sans ressource.

A mesure que les générations se succéderent, cet événement cessa d'être aussi

## 56 MERCURE DE FRANCE.

présent ; mais on ne l'oublia point , & il en resta une idée confuse que la tradition avoit conservée d'âge en âge.

Ce fatal souvenir a coûté trop de bonheur pour que je le rappelle sans effroi. Les hommes pervertis se livrerent à leurs penchans. Le goût , l'habitude , & surtout l'exemple plus dangereux que l'un & l'autre, autorisoient leurs travers ; mais ils n'étoient pas encore parvenus à étouffer une inquiétude secrète qui les agitoit vivement.

L'histoire du regne paisible & fortuné de l'Amour dont ils avoient été instruits par leurs peres , les éclairoit sur la félicité dont ils étoient déçus , & ils comprirent même à leurs remords que ce Dieu ne les avoit pas abandonnés sans retour. Dans cette persuasion , ils osèrent espérer de fléchir son courroux , & s'efforcèrent de découvrir le lieu de sa retraite pour le ramener parmi eux.

Occupé de ce souci , leur espérance anima leurs recherches. Ils trouverent enfin dans les forêts de la profane Idalie , un enfant à peu près semblable au Dieu qu'ils vouloient appaiser. Fruit coupable de l'adultere de Mars & de Vénus , les Graces avoient formé sa personne : perfide & volage comme elles , il paroissoit rem-

pli de candeur & d'ingénuité, vertus aimables, qui peut-être sont moins encore l'appanage que l'ornement de l'enfance, & il cachoit sous les charmes séduifans de la beauté, les fureurs du Dieu sanguinaire qui lui avoit donné la vie.

Des aîles de pourpre & d'azur lui couvroient les épaules, & il portoit dans les mains un arc de frêne & des flèches de cyprès, avec lesquelles il poursuivoit les animaux de la contrée, comme pour s'exercer dans l'art de nuire.

Les hommes, trompés par ses caresses & par son dangereux sourire, lui adressèrent leurs hommages, & dès-lors des Temples sans nombre élevés à sa gloire, consacrerent l'erreur commune.

Ennuyé de ses armes rustiques, il leur substitua un arc & un carquois d'or garni de traits empoisonnés dont les Euménides lui firent présent, & une torche allumée dans les fournaïses du Tartare.

C'est sous cet appareil qu'il parcourut successivement le monde, pour en recevoir les adorations, répandant partout un feu cruel qui rendoit ses blessures incurables.

Aveugles humains, tant de perversité auroit dû vous faire appercevoir de votre méprise; car les Dieux ne sont ni cruels, ni bisarres.

La puissance du fils de Vénus, l'abus même qu'il en fit, étendirent son culte, parce qu'on a dans tous les temps idolâtré le pouvoir, & l'univers étonné se soumit à tous ses caprices. Delà tant d'engagemens que rien ne peut rompre, tant de passions honteuses & infortunées, ivresse funeste qui tyrannise tour à tour le cœur par la volupté qu'elle lui promet, ou par des plaisirs qui le fatiguent : elle le promène sans cesse d'idée en idée, pour l'empêcher d'être heureux.

En vain l'Amour gémit du délire qui agitoit le monde; la folie & la prévention assurerent le triomphe de son Rival, & à peine sur la terre entière resta-t'il quelques esprits raisonnables qui eussent résisté à la séduction.

L'Amour se hâta de récompenser la fidélité de ceux-ci. Il répandit dans leur sein ces flammes vives que la sympathie entretient & perpétue, & que le dégoût n'étouffe jamais : il réserva pour eux ces transports inconnus au vulgaire, ces égaremens délicieux où l'ame absorbée dans la possession d'elle-même, jouit de son propre anéantissement, & ne desire rien au-delà.

Ainsi des faveurs qui auroient été communes à l'univers, s'il eût été digne d'elles,

sont devenues par l'équité des Dieux le partage de peu de mortels.

Voilà le prix que l'Amour destine à ses vrais Adorateurs. Moins empressé d'en augmenter le nombre , que jaloux de les conserver & de prévenir leur inconstance , il a établi son sanctuaire dans les cœurs sensibles & vertueux. Il doit être dans le vôtre , aimable Léontium , & vous le trouverez sûrement dans le mien ; mais ne le cherchez pas ailleurs : l'Amour se dérobe aux poursuites , il fuirait devant vous , & une légèreté inquiète seroit la peine de votre curiosité.

Chérissons ensemble les bienfaits de la Divinité qui nous protège : ils sont inaltérables comme elle , & nous les mériterons toujours si nous sçavons en bien user.

*A. GAMPON , Crieur public de la Ville de Montelimard , le 16 Novembre 1756.*

## LE LIVRE DE LA RAISON,

### F A B L E.

LORSQUE le Ciel , prodigue en ses présens ,  
Combla de biens tant d'êtres différens ,  
Cher entr'eux tous à la bonté suprême ,  
De Jupiter , l'homme reçut , dit-on ,

C. vi

## 60 MERCURE DE FRANCE.

Un Livre écrit par Minerve elle-même ,  
Ayant pour titre , la Raison.  
Ce Livre ouvert aux yeux de tous les âges,  
Les devoit tous conduire à la vertu.  
Mais d'aucun d'eux il ne fut entendu ,  
Quoiqu'il contînt les leçons les plus sages.  
L'enfance y vit des mots & rien de plus ;  
La jeunesse , beaucoup d'abus ,  
Des passions , des goûts volages ;  
L'âge suivant , des regrets superflus ,  
Et la vieillesse en déchira les pages.

*J. L. AUBERT.*

---

### L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE.

**M**ONSIEUR, je vous envoie un fatras de bagatelles poétiques, fruit de quarante ou cinquante demi-heures, prises à l'avanture sur toute une année. De grace, ne les noyez pas toutes à la fois dans un seul Mercure; vous me ruineriez ici de réputation: on s'imagineroit que j'aurois perdu la tête, & si notre Prélat ne pensoit aussi différemment du vulgaire, qu'il en est distingué par l'éminence de sa place, je craindrois qu'on ne lâchât contre moi un bel & bon interdit: mais heureusement encore on ne me connoît pas.

Ici, Monsieur, où l'on croit  
 Qu'un sage Curé n'a droit  
 De chanter qu'à la Préface,  
 Si l'on sçavoit qu'au Parnasse  
 Je concerte quelquefois,  
 De tous les coins de nos bois,  
 On crierait à l'hérétique :  
 On veut, je ne sçais pourquoi,  
 Que le jargon poétique  
 Soit, ainsi que la physique,  
 L'indice sûr d'une foi  
 Douteuse & problématique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Aux Amognes en Nivernois, le 29 Décembre  
 1756.*

Nous allons mettre ici deux Pièces de  
 cet aimable Curé de campagne, qui mérite  
 par son esprit & par son talent d'habiter  
 la Capitale. La première est en vers, &  
 la seconde est mêlée de vers & de prose.  
 Nous donnerons les autres successivement.

*V E R S à Lindor.*

Au Pinde, cette matinée,  
 D'un air inquiet, je rêvois,  
 Sage Lindor, aux vœux que je devois  
 Former pour vous dans la prochaine année.

## 62 MERCURE DE FRANCE.

Une Muse qui , d'un bosquet  
D'un œil attentif remarquoit  
Ma contenance embarrassée ,  
S'approche ; & tout à coup démêlant ma pensée :  
Je n'ose condamner , dit-elle , ton projet ;  
Mais l'exécution m'en paroît mal-aisée :  
Car que peut-on aux Dieux demander pour Lindor ?

Des jours longs & sereins ? sa sage tempérance  
Lui prépare ceux de Nestor ,  
Dont il a déjà la prudence,  
De grands revenus ? belle avance !  
Il auroit le soin du trésor ,  
Et les pauvres la jouissance.  
Un plus haut rang ? content du sien ,  
Il y goûte une paix profonde :  
La plus belle place du monde  
Est celle où l'on n'aspire à rien.

Toi donc , qui par amour & par reconnoissance ,  
Prends au sort de Lindor un si vif intérêt :  
De vœux , crois moi , supprime la dépense ,  
S'il est au monde un heureux , Lindor l'est.

---

*LETTRE en prose & en vers d'un Curé  
de Campagne à un Chanoine.*

**M**ONSIEUR , dans la Lettre obligeante  
que vous m'avez fait l'honneur de m'écri-

re , j'ai cru démêler à travers toute la politesse dont elle est assaisonnée , qu'intérieurement vous n'approuvez pas.

Qu'épris par fois de l'ardeur poétique ,  
 J'ose aller au sacré vallon  
 Mêler ma voix foible & rustique ,  
 Aux doux accens des Cignes d'Apollon.

Convenez-en , Monsieur , vous trouvez singulier , même un peu ridicule , qu'un méchant Curé de Campagne , condamné par état à vieillir dans l'ignorance & la rusticité , s'amuse vainement à rechercher ses expressions , à cadencer ses phrases ; en un mot à parler , comme on dit , la langue brillante des Dieux.

Dans un misérable village ,  
 Où , pour apprivoiser quatre ou cinq cens Rustauds ,  
 Hommes par les traits du visage ,  
 Mais par l'esprit vrais animaux :  
 La seule espece de langage ,  
 Dont il faut être instruit & sçavoir faire usage ,  
 Est le patois affreux que cette gent sauvage  
 Parle à ses bœufs , à ses chevaux.

Passé encore , direz-vous , pour un Curé de Ville : c'est à lui qu'il ne doit pas être moins permis de soigner son style que sa

#### 64 MERCURE DE FRANCE.

figure, & cela pour de bonnes raisons tirées de la circonstance du temps, des lieux & des personnes, Un Curé de Ville poli, leste, brillant, même un peu recherché dans sa façon de se mettre, comme dans sa façon de parler, use de son privilege; il n'y a pas là le petit mot à dire: mais un Curé de Village élégant, disert, ami des Muses, oh! cela n'est pas tolérable; c'est réaliser en quelque sorte le conte impertinent d'Apollon, Gardien des troupeaux d'Admete.

C'est tout comme s'il alloit  
Accoutré d'une rotonde (1)  
D'un beau damas violet,  
Avec un petit collet  
Du plus joli goût du monde;  
Des cheveux sentans l'œillet;  
De quinze pas à la ronde,  
Taillés & rangés, Dieu sçait,  
Visiter à son chevet  
Quelque pauvre Moribonde.

(1) *Especce de collerette en forme de mantelet, à l'usage des jeunes Ecclésiastiques de ville. Cette commode invention leur sert, disent-ils, à garantir le collet de leur soutanne de l'inondation des graisses odoriférantes, & de la poudre de senteur dont ils sont obligés, par état, de parfumer leur chevelure. C'est pour cela qu'ils n'en portent que de soie; cette étoffe, par le moyen des filamens cotonneux, étant plus propre qu'une autre à retenir le torrent. Note*

Vous voyez que je n'en épargne pas le Rimeur campagnard , & qu'en interprétant ou devinant votre pensée , il s'en faut beaucoup que je ne cherche à lui donner un tour favorable : mais pour entrer tout de suite en matiere , j'ai trop à cœur de conserver votre estime , & même d'obtenir votre approbation sur un léger amusement, auquel je ne me prête que par de très-courts intervalles , pour ne pas essayer ici de vous en justifier , sinon l'utilité , du moins l'innocence. Si vous croyez

Que l'on ne peut avoir quelque goût pour les  
vers ,

Sans négliger bientôt un travail plus utile ;

Que, sans cesse égaré dans le vuide des airs ,

Jouet perpétuel d'un délire futile ,

Il n'est point de devoir pressant ,

Point d'engagement légitime ,

Qu'un esprit possédé du démon de la rime ;

Ne sacrifie à son penchant ;

Que de Poëte à Satyrique ,

Pour peu qu'on ait l'ame peu pacifique ,

Le trajet est court & glissant ;

Qu'un rimeur , en un mot , pour parler sans em-  
blème ,

Souvent n'est qu'un fou qui , pensant

Que l'art des vers est l'art suprême ,

*un peu longue , mais nécessaire , pour sauver nos jolis  
Confreres du reproche de mondanité.*

## 66 MERCURE DE FRANCE.

Croit que tout l'univers , plein d'un respect ex-  
trême

Pour sa personne & ses talens ,  
Doit l'honorer comme l'arbitre même  
Et le modele du bon sens.

Si vous croyez cela , Monsieur , vous êtes excusable d'être si fort prévenu contre les vers : mais cette prévention n'est que l'effet d'une erreur , dont il est facile de vous détromper. Les excès que vous mettez sur le compte de la poésie , ne sont proprement que ceux des personnes qui la cultivent , & dont elle ne peut changer les mauvaises dispositions. Regardez donc , si vous voulez , les Poètes fainéans , orgueilleux ou médifans , avec tout le mépris qui leur est dû. Je serai de moitié avec vous ; mais gardez-vous bien de croire que c'est leur commerce avec les Muses qui les rend tels.

Celle dont je suis les loix ,  
Simple , timide , ingénue ,  
Parmi les Nymphes des bois ,  
Vit isolée , inconnue.

Voyez Assise au bord d'un clair ruisseau ,  
Une Bergere innocente & craintive ,  
Tandis que son cher troupeau  
Erre le long de la rive ;

Tout en tournant son fuseau ;  
Elle unit sa voix naïve  
Au doux murmure de l'eau.  
Gloire, honneur, rien ne la tente ;  
L'unique attrait qui l'enchanté,  
Est d'égayer ses travaux ;  
Trop satisfaite & contente,  
Si par hazard les oiseaux,  
Gasouillant ce qu'elle chante,  
Le vont redire aux échos.

Telle est la Muse qui m'inspire ;  
Loin des humains, dans un antre écarté,  
Sur les arts seuls exerçant son empire,  
Et sur tout autre objet exacte à s'interdire  
Tout esprit, tout regard de curiosité,  
Elle n'a ni la faculté,  
Ni l'art, ni le goût de médire.  
Si quelquefois dans son loisir,  
Elle fait raisonner une simple musette,  
Libre d'ambition, le but de son desir  
Est d'écarter l'ennui de sa retraite,  
Et d'y retenir le plaisir.

A la campagne les jours sont ordinairement de beaucoup plus longs qu'à la ville. Ici mille bagatelles différentes se succèdent pour remplir l'intervalle, ou même quelquefois dans un besoin pour tenir la place des occupations sérieuses. Là ce n'est pas la même chose, du moins dans une cam-

pagne comme celle-ci : point , ou presque point d'objers de distraction , & quoiqu'on fasse , il reste toujours je ne sçais combien de moment superflus qu'on ne sçauroit remplir. A quoi voulez-vous qu'on les employe , M. l'anti-Poëte ?

Au jardin ? je m'y donne assez souvent carrière ;  
Je sçais *foncer* la bêche & rouler la civiere ;

Mais par des temps contraires & fâcheux ,  
Un Jardinier n'a rien à faire.

Au jeu ? mais pour jouer , il faut être au moins  
deux ;

Et dans ce lieu sauvage & solitaire ;  
Quiconque pense & trouve ailleurs son mieux ;  
Ne fait pas long-temps ordinaire :

Ainsi que les oiseaux de race passagere ,  
On arrive au printemps , & d'une aîle légère ,  
Dès que l'automne approche , on s'enfuit avec  
eux .

A la pêche ? fort bien ; mais pour toute riviere  
Nous n'avons qu'un ruisseau bourbeux ,  
Où les troupeaux , sans le secours des cieus ,  
Boiroient à peine une semaine entiere.

A la chasse ? les frais en sont par-trop coûteux :

Le matin , avant la lumiere ,  
Se lever pour courir au loin sur la bruiere ,  
Surprendre un lievre alerte & cauteleux  
Retiré sous une fougere ;  
Sur les pas d'un chien vigoureux ,

Galopper tout le jour par des sentiers scabreux ,  
 Par une chaleur âpre ou des froids rigoureux ;  
 Pour revenir le soir , las , sanglant & poudreux ,  
 Rapporter au logis un estomac plus creux ,  
 Que le fond de sa gibeciere ;  
 Ce plaisir , s'il le faut traiter de la maniere ,  
 M'a l'air un peu laborieux.  
 Or en fait de plaisirs , je n'en fais pas mystere ;  
 J'ai l'humeur un peu ménagere ,  
 Et j'incline toujours pour ceux  
 Qu'on trouve sous sa main , & qui ne coûtent  
 guere.

Vous iriez voir , m'allez vous dire , les  
 Seigneurs du voisinage , & là , ne fût-ce  
 qu'à l'aspect d'une table abondamment  
 servie , votre ennui trouveroit à qui parler.  
 Je conviens qu'il est plus d'une maison  
 respectable autant qu'opulente , ou je pour-  
 rois , ou je devrois même tâcher de m'in-  
 troduire , & dans laquelle peut-être , sans  
 servir d'Agent d'affaires , d'Ecuyer ou de  
 premier Valet de chambre , serois-je ac-  
 cueilli avec bonté.

Je sçais qu'il est dans ces contrées  
 Des Chabannes & des Damas ,  
 Que d'un nom glorieux l'éclat n'éblouit pas ,  
 Et chez qui l'honnête homme a toutes les entrées.  
 Là ne régna jamais ce principe imposteur ,  
 Enfanté par l'orgueil , nourri par l'ignorance ,

## 70 MERCURE DE FRANCE.

Que sans une haute naissance ,  
Il n'est ni sentimens , ni vertus , ni grandeur.  
Là , les talens & la sagesse ,  
Sans ayeux renommés par leurs exploits guerriers,  
Donnent droit & rang de noblesse ,  
(1) Les vices seuls sont roturiers.  
Là deux Mornelles adorables ,  
A qui pour leurs vertus dans les temps mémorables ,  
La Grece eût donné place aux Temples de ses Dieux ,  
Par mille talens précieux ,  
Par un goût fin , un sens juste , admirable ,  
Un caractère égal , invariable ,  
Une douceur charmante , inimitable ;  
Des procédés engageans & flatteurs ,  
Reprennent sur l'esprit cet ascendant aimable ,  
Que jadis mille attraits leur donnoient sur les cœurs.

Je sçais tout cela , Monsieur , & quelque goût que j'aie pour un genre de vie libre & uni , je vous assure que personne ne seroit plus charmé que moi , de fréquenter les grandes maisons , où le goût des villes se trouve réuni à la franchise de la campagne ; mais il me semble que pour y être à son aise , il faut bien des talens

(1) Ce vers se trouve dans la prose du François à Londres , *le vice seul est roturier.*

que je n'ai pas , & que je désespere d'avoir  
jamais.

Dans l'humeur certaine soupleſſe ,  
De l'aifance dans le maintien ,  
Dans l'eſprit de la gentilleſſe ,  
Et des graces dans l'entretien.

Comme tout cela me manque juſqu'à  
un certain point , tout mûrement conſide-  
ré , je me contente d'offrir ſécètement au  
fond de mon cœur mes hommages &  
mon encens à qui je les dois ; ne ſortant  
preſque jamais de ma caſe que pour viſiter  
quelques-uns de mes Confreres : mais on  
ne ſçauroit toujours ſe voir dans le beſoin.  
Quand donc l'ennui vient m'afſaillir dans  
ma ſolitude , je ne trouve pas d'expédient  
plus prompt , pour m'en défaire , que de  
monter au Parnaffe.

Là , ſous un Ciel tranquille , où jamais des hyvers  
On n'éprouva la tyrannie ,  
Sous un berceau touffu de tilleuls toujours verds ,  
Placé par la main d'Uranie ,  
J'entends des chaſtes Sœurs les ſublimes concerts.  
Là de mille Chantres divers  
La docte troupe réunie ,  
De mille oiſeaux les tendres airs ,  
Portent dans tous les cœurs la joie & l'har-  
monie.

Là, charmé, satisfait, oubliant l'univers;  
 Je coule, exempt de soins, de regrets & d'envie;  
 Flatté du seul plaisir d'entendre de beaux vers,  
 Les plus doux momens de ma vie.

## E P I T R E

A MONSIEUR DE BOISSY.

*V*OTRE modestie vous empêchera peut-être de rendre public l'hommage que je rends à vos talens, mais vous me mortifieriez beaucoup; je me retournerois d'un autre côté, & vous n'y perdriez rien, Monsieur, je vous en assure.

Cette menace nous a fait violence, & nous a obligé d'insérer ici, malgré nous, cette Epître, que l'encens peu mérité qu'on nous y prodigue ne nous auroit pas permis d'employer, ou nous l'aurions du moins restreinte à l'éloge que l'Auteur y fait de Mlle Allar avec autant d'élégance que de justice; mais le bien qu'on y dit de nous tient si essentiellement à celui qu'on y dit d'elle, qu'il n'étoit pas possible de retrancher l'un sans supprimer l'autre. Nous prions nos Lecteurs de regarder les louanges qui nous sont personnelles, comme une fiction que le Poëte a jugé à propos de mêler

mêler à la vérité de celles qu'il a données à cette aimable Danseuse pour en faire mieux sentir le mérite.

**O** toi ! dont la plume charmante  
 Brille dans tout ce que tu fais ,  
 Le coloris de tes portraits  
 A juste titre nous enchante.  
 On reconnoît dans tes écrits  
 Le sentiment & la délicatesse ,  
 Et tu mêles avec adresse  
 L'éclat des roses de Cypris  
 Avec les lauriers du Permesse.  
 Pour te prouver la vérité  
 De l'éloge le plus sincère ,  
 J'aurois , je te l'avoue , un reproche à te faire ;  
 Et tel qu'il est , Boissy , j'espère  
 Que tu le recevras avec quelque bonté.  
 De l'émule de Terpsichore  
 Dans ton livre tu dis quelques mots en passant ;  
 Et tu parles légèrement  
 De cet aimable objet que tout Paris adore.  
 D'où vient ce silence étonnant ?  
 Tes crayons sont faits pour les graces :  
 De les peindre à nos yeux , c'étoit là le moment.  
 Tu sçais bien que d'Allar elles suivent les traces ;  
 Pourroient-elle faire autrement !  
 Dans ce ballet , où vêtue en sauvage ,  
 Elle semble à regret éviter son Amant ,

D

Dans ses yeux tout Paris a vu le sentiment ,  
Et chacun lui rendoit hommage.

Tout étoit peint dans ses regards ;  
L'intérêt , le mépris , l'amour , l'incertitude ,  
La frayeur & l'inquiétude ;

Pour un Amant-banni quelques légers égards ,  
Sans cependant blesser celui qu'elle aime ;  
Enfin tout ce que sent un cœur vraiment épris ,  
Voilà ce qu'elle a peint à nos yeux attendris ,  
Et ce que tu devois nous retracer toi-même ,  
Pour y donner un nouveau prix.

## L E T T R E

*Ecritte de Braine près Soissons , par M. J.  
pour répondre à Madame de . . . qui lui  
avoit marqué qu'elle vivoit avec une per-  
sonne qui ne connoissoit pas la définition de  
l'estime , & qui trouvoit ce sentiment bien  
foible.*

**J**E ne suis point surpris , Madame , de  
vous voir rencontrer des plaisirs partout :  
vous les ferez naître , & les fixerez tou-  
jours où vous serez. On m'a remis votre let-  
tre en arrivant d'une campagne où j'ai été  
passer les fots & ennuyeux premiers jours de  
l'an. Je ne vous y voyois pas ; mais com-  
me vous l'avez embellie autrefois , je me  
suis imaginé vous y voir encore. Vous êtes

occupée fort agréablement : je le vois & vous en félicite. Je voudrois seulement parmi tous vos plaisirs n'être pas tout à fait oublié. Mes livres, mes coquilles, mes médailles : tout cela, quoique plein de charmes, ne m'empêche pas de songer quelquefois à vous, & si vous voulez que je le dise, assez souvent mal à propos : car il est des momens où l'on voudroit ne pas avoir de distractions. Mais cette extravagante imagination n'est pas toujours d'accord avec les contemplations de l'esprit ; & il faut se prêter quelquefois à ses écarts, surtout lorsqu'elle offre des objets agréables. Par exemple, je voudrois bien qu'elle me servît dans ce moment pour répondre à votre question. Vous êtes, me dites-vous, Madame, avec une personne de beaucoup d'esprit, qui ne connoît pas la définition de l'estime, & qui trouve ce sentiment bien foible. Je ne pense pas de même : je le vois dans la nature, & agissant avec force chez les hommes, par l'amour de la gloire, l'éclat d'une action généreuse, & par routes les qualités qui annoncent une belle ame formée pour routes les vertus ; & chez les femmes, par la douceur & le charme de leur caractère, le soin de leur réputation, & par routes ces qualités aimables qui ne dépendent point

D ij

de l'ivresse des sens. L'estime ne naît point tout d'un coup, c'est un sentiment qui se forme peu à peu par la pratique, & un long commerce. Il est étranger à l'ame, & s'établit par force dans l'esprit, souvent même par des choses qui ne plaisent pas d'abord, mais qui deviennent ensuite d'un prix infini.

L'estime est toujours réglée par la raison, & justifiée par un sentiment intérieur qui fixe tous les autres sur l'objet estimé. Elle n'est point sujette aux désordres des sens ni à l'inconstance des passions, comme elle ne peut être non plus enchaînée par leurs charmes séducteurs. Un mouvement secret l'annonce au fond de l'ame où elle se cache, & d'où elle commande à l'esprit. Le vrai mérite s'attire toujours son hommage & ce respect de sentiment qui a tant d'autorité sur le cœur qui s'efforce en vain de lui cacher ses défauts. Ce n'est d'abord qu'un goût simple, dont les progrès lents ne se montrent à la raison que comme une lueur foible, & long-temps incertaine. Ce goût est l'ame de la société: il nous unit les uns aux autres par une approbation mutuelle, qui cependant doit être toujours soumise à la loi du discernement.

L'amour de l'estime élève l'homme, le fait aspirer aux grandes choses, & l'excite

à s'en rendre digne. Ce même amour le porte aussi à la pratique des grandes vertus qui sont toujours le principe des grandes actions.

Mais combien l'estime n'augmente-t'elle pas les plaisirs du sentiment entre deux personnes qu'une heureuse inclination a unies de ses plus doux nœuds ? Car qu'est-ce qu'un commerce où il n'entre que de l'amour ? On ne plaît pas toujours, & quand le charme & l'illusion sont dissipés, succède un vuide affreux, qu'il est bien doux de pouvoir remplir par un sentiment qui porte toujours avec soi l'intérêt le plus séduisant, & qui remplace tous les autres. Ce n'est pas assez de désirer & d'obtenir. Quand cette chaleur, cette effervescence du sang ont rempli tous les desirs, qu'ils sont satisfaits, que reste-t'il dans le cœur, si l'estime ne réchauffe ses sentimens ? La satisfaction d'estimer ce qu'on aime, est de tous les sentimens le plus délicat, & celui qui renferme le plus grand bonheur. C'est une joie douce & réglée, une joie de raison, qui n'est jamais troublée par les emportemens de la passion. Elle se nourrit dans l'ame, & y répand cette lumière pure que rien ne peut altérer. Le goût ne scauroit l'user, & elle est à elle-même son bonheur & sa jouissance. C'est toujours le prix du véri-

## 78. MERCURE DE FRANCE.

table mérite qui ne tient à aucune grandeur. Le respect froid & ridicule qu'on a pour celle-ci, est bien peu de chose auprès de l'estime & de la vénération qu'on a pour ces génies supérieurs, ces grands hommes qui n'ont pour but que l'utilité générale & particulière. Oui, tous les jours on respecte beaucoup un grand qu'on n'estime point du tout. Ce dernier sentiment n'est soumis à aucune loi : il ne se commande pas comme le premier, & l'autorité ni la puissance ne peuvent l'exiger. J'ajoute encore que tel ou telle qui vous hait prodigieusement, ne pourra s'empêcher de vous estimer, si vous êtes estimable. En un mot, l'estime n'est point un sentiment d'opinion, & qui se satisfasse comme les autres. Elle n'est point sujette aux saillies d'un premier goût ou d'un premier penchant. Le temps seul & l'examen, fixent son choix & déterminent ses jugemens.

On auroit sans doute pu mieux vous expliquer, Madame, toutes les différentes sortes d'estime, car il y en a plusieurs, mais qui partent toutes d'une même source. Je me contente de les sentir, & de vous en faire hommage. Si la personne avec laquelle vous vous trouvez, ne les apperçoit pas ; c'est une erreur de l'esprit, ou,

j'ose le dire , un vice du cœur , prévenu de quelque passion. Qu'elle s'examine , un peu de reflexion , & peut-être même de sincérité , dissipera l'incertitude de ses sentimens , & le nuage qui les couvre : car , je le répète , l'estime n'est point l'ouvrage des sens subjugués ou éblouis. La nature seule éclairée par le discernement , dicte & conduit ce sentiment qui ne dépend ni du préjugé , ni de l'opinion.

Je crois , Madame , qu'en voilà assez , & que vous êtes aussi lasse de lire , que je le suis d'écrire. Sçachez-moi , s'il vous plaît , quelque gré de mon obéissance , & ne doutez jamais de mon estime ni de mon respectueux attachement.

*Qui parle si bien sur l'Estime , en mérite beaucoup.*

## V E R S

*A M. le Comte de Maillebois , sur sa réception dans l'Ordre du Saint-Esprit , par M. Lemonnier.*

**C**OMTE , tu l'as reçu ce prix de ton mérite ,  
 Ce gage précieux de la faveur des Rois.  
 Ainsi ce que Louis devoit à tes exploits ,  
 Sa justice aujourd'hui l'açquitte.  
 Poursuis . . . il est encor un titre plus flatteur

D iv

## 80 MERCURE DE FRANCE.

Où doit aspirer ton courage.

Eh ! qui peut mieux que toi prétendre à cet honneur ,

Si pour jouir d'un si rare avantage ,

Il ne faut qu'avoir en partage

Les talens du Héros , l'esprit & la valeur !

---

### PORTRAIT DE THÉMIRE.

**T**HÉMIRE plaît par sa figure , par son esprit & son cœur. Je vais tâcher de la peindre avec la vérité qu'exigent de beaux traits qui n'ont besoin que de la nature.

Thémire est jeune , a des yeux vifs & tendres ; ils inspirent l'amour , lors même qu'ils veulent le défendre. Des sourcils parfaitement dessinés en arc les couvrent , sans trop les ombrer. Son front égal & bien développé , est orné d'une chevelure naturelle qui accompagne admirablement sa tête. Sa bouche est agréable , & mille fois heureux l'Amant à qui son sourire enchanteur offre l'espoir de lui plaire. Sa voix est douce & touchante ; son air , sa physionomie annoncent la décence & la noblesse. Ses couleurs ne doivent rien à l'art ; la blancheur du lys & le vermeil de la rose les embellissent.

Thémire est bien éloignée d'avoir l'es-

prit d'une petite maîtresse. Elle ignore le manège de la coquetterie, qui fait naître chez les autres l'espoir du bonheur, & l'étouffe chez soi-même. Son esprit est naturel & léger, sérieux ou enjoué, solide ou frivole, selon les personnes avec qui elle vit. Sa conversation est amusante. Sans affectation de briller, elle porte sur la folie & la raison. Thémire méconnoît le plaisir malin de médire, plus propre à exercer la sottise que le véritable esprit.

Thémire est d'un commerce aimable, parce qu'elle a le cœur bon. Il est né tendre & sensible, quelque soin qu'elle prenne pour empêcher qu'il ne le paroisse. Elle a beaucoup de délicatesse & de sentiment. Douce, prévenante, incapable de désobliger par ces bisarreries qui échappent souvent à une jolie femme, elle ne se permet jamais les caprices, la tracasserie, & toutes les faussetés qui servent aux femmes à tromper les hommes & à se tromper elles-mêmes. Elle est vraie, excepté peut-être avec l'Amour qu'elle craint d'avouer, parce qu'elle soupçonne sa sincérité dans les autres. On obtiendrait d'elle plus aisément les bienfaits de l'amitié, vertu des cœurs qui ne sont pas nés médiocres. Le goût du plaisir regne chez Thémire : cependant la volupté qui lui plaît est moins impétueuse.

D. v.

## 82 MERCURE DE FRANCE.

que délicate. L'ame qui la fait sentir doit ressembler à ses organes. Ici je m'arrête, le pinceau même d'Apelle ne tendroit pas fidèlement tous ses traits. Puisse du moins Thémire agréer cet essai ! Il part d'une main qui ne peut lui faire un don plus précieux, que d'offrir en quelque sorte Thémire à elle-même.

RAOULT.

---

---

### V E R S

*A M. Capmartin, en lui envoyant deux Bouteilles de vin étranger, le 17 Janvier, jour de sa Fête.*

**D**EPUIS le lever de l'Aurore ;  
J'ai parcouru tous les jardins de Flore ;  
Je n'ai trouvé ni rose, ni jasmin,  
Pour former un bouquet à l'ami Capmartin.  
Depuis que le fougueux Borée  
En a chassé les doux Zéphyr,  
Et que l'enfant de Cythérée  
Va pousser ailleurs des soupirs.  
On ne trouve que des épines  
Dans ce séjour délicieux,  
Où jadis tour à tour les Graces enfantines  
Formoient l'amusement des Mortels & des Dieux.

Je revenois accablé de tristesse,  
 Lorsque j'ai trouvé sur mes pas  
 Un secours gracieux que je n'attendois pas.  
 Le Dieu Bacchus, qui croiroit son adresse !  
 M'a sauvé par un de ses traits :  
 Si l'Amour sçait charmer, Bacchus a ses attraits ;  
 Je viens servir l'amitié qui te guide,  
 M'a dit le Dieu qui regne sur le vin,  
 Tu cherches un Bouquet de rose ou de jasmin ;  
 Ne sçais-tu pas qu'un ennemi perfide  
 Vient tous les ans pour détruire les fleurs ?  
 Je suis le seul constant dans mes faveurs.  
 Tiens, reçois de ma main cette liqueur vermeille ;  
 C'est le Bouquet qu'il faut à ton ami,  
 Et souviens-toi que le jus de la treille  
 Est le Bouquet le plus chéri.

## E N V O I.

Ne trouvant pas des fleurs pour le jour de ta Fête,  
 Aimable ami, d'un tel malheur  
 Je sentoïis mon ame inquiète.  
 Des mains de l'amitié reçois cette liqueur :  
 C'est un Bouquet qui part du cœur.

*BORRELLY, l'aîné.*

*A Castelnaudarry, ce 17 Janvier 1757.*

## 34 MERCURE DE FRANCE.

---

**L**E mot de l'Enigme du Mercure de Février est *Fer*. Celui du Logogryphe *Prérogative*, dans lequel on trouve, *Roi, pere, Eve, Pie, pie, guerre, treve, poireau, potager, potage, rave, tigre, Poëte, gâteau, guêpe, Prieur, purgatoire, vipere, taupe, pré, terre, Europe, Roger, goutte, rage, pirates, pat, & potier.*

---

---

### E N I G M E.

**J**ADIS n'étant connu que des peuples barbares,  
Je ne m'étonnois pas d'en être tourmenté ;  
Mais par les plus polis aujourd'hui maltraité,  
Qui puis-je en accuser que les destins bizarres ?  
Vous ne pourriez, cher Lecteur, endurer  
Le plus léger de mes supplices.  
Quel sujet cependant peut me les attirer ?  
Ma bonté seule, & nullement mes vices.  
D'abord l'on me condamne au feu,  
Sans autre procédure,  
Puis l'on se fait un jeu  
De me faire subir une rude torture :  
Ensuite devenu la victime de l'eau,  
De certains corps je souffre le mélange :  
Mais ce qui doit paroître fort étrange,

C'est que dans l'homme enfin je trouve mon  
tombeau,

---

## LOGOGYPHE.

**J** suis un composé dont toutes les parties  
Prennent naissance en pays de chaleur,  
Et mieux elles sont assorties,  
Plus grand est mon débit, plus grande est ma  
valeur.

Vous jouissez de moi, Lecteurs, par préférence  
( Au moins ceux d'entre vous qui font de la dé-  
pense )

Aux siècles reculés, même les plus vantés ;  
Je suis un agrément de vos sociétés ;  
Je soutiens ou je rends la chaleur naturelle,  
Et j'entretiens, dit-on, la voix sonore & belle.  
Mais pour me deviner encor plus aisément,  
Combinés, s'il vous plaît, mes pieds exactement.

Vous trouverez un lieu que le seul crime  
A fait autrefois inventer,  
Un minéral en grande estime  
Chez ceux dont le métier est de patienter ;  
Certain animal domestique  
Que Henri trois avoit en grande horreur :  
Un saut qui n'est pas trop flatteur  
Pour qui voyage en voiture publique :  
Un mot qui sert à calmer un débat ,

## 86 MERCURE DE FRANCE.

Un circuit d'eau de source assez considérable :

Ce qui fut toujours redoutable

Entre des ennemis qui vont livrer combat :

Une ville en Hainaut, un fleuve de la Chine ;

Un célèbre Graveur dans le siècle passé ,

Le Juge d'Israël par Jaïr remplacé ;

Une Déesse enfin filant notre ruine.

*Par Mlle DE RUSVILLE-DE SERBERNIE,*

*Pensionnaire chez les Dames Urselines de  
Pont-l'Evêque , en Normandie.*

---

## C H A N S O N

**P**APILLON inconstant ,

Reconnois ta folie ,

La fleur la plus jolie

Ne peut t'arrêter qu'un instant.

Ton vol est amusant :

Mais que peut-on attendre

D'un amour , quoique tendre ,

Qui s'éteint en naissant ?



# Le Papillon.

The image shows a musical score for a song titled "Le Papillon". It consists of ten staves of music, each with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The lyrics are written below the notes. The music features various note values, including eighth and sixteenth notes, and rests. There are some decorative elements like slurs and ties. The lyrics are in French and describe a butterfly and a flower.

Papil-lon inconstant, Recon-nois ta fo--  
li-è. La fleur la plus jo-li-è Ne  
peut t'arrêter qu'un instant: tant: Ton  
vo-... l est a-musant, Mais que peut  
on attendre D'un amour quoi que ten--  
dre, Qui s'éteint en nais-sant. Mais que peut  
on attendre D'un amour quoi que  
tendre, Qui s'éteint en nais-sant.

Gravée par Labassée. Imprimé par Tournelle. Mars 1757.



## ARTICLE II.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*EXTRAIT de la Colombiade, ou de la  
Foi portée au nouveau monde.*

CE Poëme qui est dédié au Pape avec tant de justice, est divisé en dix chants. Dans le premier, le sujet est d'abord annoncé par ce début, dont la noble simplicité égale l'heureuse précision.

Je chante ce Génois, conduit par Uranie,  
Combattu par l'enfer, attaqué par l'envie.  
Ce nocher, qui du Tage abandonnant les ports;  
De l'Inde le premier découvrit les trésors.  
De l'aurore au couchant son art vainqueur de  
l'Onde,  
Pour y porter la Foi, conquit un nouveau monde.

L'Auteur ensuite invoque ainsi Calliope qui préside à l'Épopée.

Muse, viens de ton sexe étendre encor l'empire,  
A mes accords tremblans joints l'éclat de la lyre.  
Montre ici qu'au Parnasse aussi bien qu'à Paphos,  
Nos chants chéris des Dieux illustrent les Héros.

## 88 MERCURE DE FRANCE.

Colomb part des ports d'Espagne , aborde une Isle déserte , & parle en ces termes aux Guerriers qui l'accompagnent :

Argonautes rivaux des vainqueurs du Bosphore ,  
Un prix plus noble attend l'ardeur qui vous dévore.  
Des maux que nous souffrons , la palme est dans  
les Cieux :

Qui s'endort à l'abri des faits de ses ayeux ,  
Perd dans l'obscurité l'éclat de sa naissance.  
Nous , dont tant de périls éprouvent la constance ,  
Sur cette Isle inconnue offerte à nos regards ,  
Du Roi que nous servons portons les étendards.  
Si d'un peuple inhumain nous éprouvons l'insulte ,  
Le Ciel est notre appui. Pour étendre son culte ,  
Qu'au nombre de nos ans s'égalent nos exploits.

Les Démons (1) du nouveau monde ,  
allarmés de l'entreprise de Colomb ,  
assemblent leur conseil. Voici comme l'Auteur  
peint & fait haranguer un des plus distingués  
de leur troupe :

Teule , qui sur le stix d'Eole tient l'empire ,  
Porte aux pieds de Satan la haine qui l'inspire.

(1) Ces Démons , selon l'Auteur , sont les faux Dieux adorés dans la Grece. Ce qui nous paroît heureusement imaginé pour les employer convenablement dans un Poëme épique , où l'on est accoutumé à les voir figurer préférablement à tous autres.

Le feu sort de ses yeux de pleurs ensanglantés ;  
 La terreur & la mort marchent à ses côtés.  
 Pour sceptre dans ses mains est la clef des tempêtes.  
 D'un nuage de soufre où flottent mille têtes ,  
 Sort son front imposant , & l'enfer agité  
 Devient calme à sa voix comme l'eau du Léthé :  
 Même au sein de l'ingrat , du traître , du parjure ,  
 Le remords un moment étouffe le murmure.  
 Roi de ces bords heureux , dit le Démon des  
 vents ,

Dans l'Inde , où vos Autels sont parfumés d'en-  
 cens ,  
 Souffrirez-vous qu'en paix regnent les fils du  
 Tage ?

L'autre moitié du globe a ses Dieux en partage ;  
 Notre grand ennemi l'a conquis par ses dons.  
 Ah ! s'il creusa jadis l'abyssme où nous souffrons ,  
 Parons du moins le coup que sa main nous  
 apprête.

Il veut au nouveau monde étendre sa conquête ,  
 Y transmettre ses loix , & s'y voir adoré.  
 Quoi ! nos Temples détruits sous le sien révééré  
 Verroit sur leurs débris éterniser sa gloire ?  
 Sans défendre vos droits , cedez-vous la victoire ?  
 Songez qu'un vil mortel , au mepris des enfers ,  
 Contre notre pouvoir ose armer l'univers.  
 Ce Génois éclairé , ferme dans les désastres ,  
 Connoît le fond des mers , sçait mesurer les astres ,  
 Reduire les esprits , & conquérir les cœurs.

D'un si vaillant Guerrier craignons les traits vain-  
queurs.

Vanter un ennemi m'est un cruel supplice ;  
Mais l'orgueil allarmé parle sans artifice.  
Vaincu par la terreur , s'il pese les hazards ,  
L'intérêt , le danger fixent seuls ses regards.  
La flotte que je crains touche au but de sa  
course :

L'enfvelir dans l'Onde est ma seule ressource.  
Livre aux vents , dit Satan , ce peuple audacieux  
Que tous les élémens se déchaînent contr'eux :  
Répands dans l'univers la fureur qui t'anime :  
La Mer tremble à ces mots , tout frémit dans  
l'abyssme , &c.

Tout ce morceau nous a paru de sa plus haute poésie , & nous l'aurions mis ici dans tout son entier , si les bornes où nous sommes restreints ne nous avoient arrêtés. Colomb & les siens battus de la tempête , implorent le Ciel qui les exauce , & qui ramene le calme. Ils abordent une Isle habitée , dont l'Auteur fait cette agréable description :

Des arbrisseaux fleuris ombragent cet asyle :  
Sur les côteaux voisins mille brillans ruisseaux ,  
De rochers en rochers précipitent leurs eaux.  
L'art peint dans nos jardins ces jeux de la nature :  
Là , l'Onde par cascade arrose la verdure.

Des torrens , dont le cours creuse mille vallons ,  
 Fertilisent les champs , font germer les moissons  
 Quoiqu'au même degré de ceux des Hespérides ;  
 L'été de ces climats ne les rend point arides ;  
 Et des lieux où la Fable a feint tant de beautés ,  
 Les Isles que je chante ont les réalités.

Un Vieillard vénérable , le chef des  
 habitans de cette Isle , s'avance vers Co-  
 lomb , & l'invite à venir avec les siens  
 se reposer dans sa demeure qui nous est  
 ainsi dépeinte :

A l'insecte importun , cette Grotte inconnue ,  
 Laisse les yeux sans trouble y goûter le som-  
 meil :

Par le sommet ouvert les rayons du soleil ,  
 Sur l'albâtre des murs répandent la lumière :  
 La main du temps creusa cette vaste carrière :  
 Sa défense est la paix , la candeur , l'équité ,  
 Et son seul ornement une jeune beauté ,  
 A qui l'heureux Vieillard avoit donné naissance.  
 Comme Eve , elle étoit nue ; une égale innocence  
 L'offre aux regards sans honte , & voile ses appas.  
 Les Graces qu'elle ignore accompagnent ses pas ;  
 Et pour tout vêtement , en formant sa parure ,  
 D'un plumage assuré couvrirent sa ceinture.  
 Mais elle a plus d'attraits que celle de Cypris :  
 L'objet qu'elle embellit n'en connoît point le  
 prix.

## 92 MERCURE DE FRANCE.

Ses longs cheveux flottoient sur son sein prêt  
d'éclorre,  
Que ce climat brûlant n'obscurcit point en-  
core, &c.

Zama (c'est le nom de cette jeune In-  
dienne) fait servir un repas; les Indiens  
prennent les Espagnols pour des Dieux, &  
le Vieillard curieux demande à Colomb  
son origine, & comment il a été conduit  
dans ces climats.

Dans le second chant Colomb détrompe  
l'Indien. Il lui apprend qu'il est un  
homme comme lui; il lui parle de l'Être  
suprême, & s'étend ensuite sur l'Afrique,  
l'Asie & sur l'Europe, dont il lui décrit les  
mœurs, les loix & l'industrie; il termine  
son récit par ces beaux vers :

Le partage des biens enfanta l'injustice :  
Le grand nombre forcé de servir l'avarice ,  
Eut recours au travail pour remplir ses besoins.  
Cent Tyrans que l'Esclave enrichit par ses soins ,  
Prodiguant des trésors au bonheur inutiles ,  
Transportent des rochers , y creusent des asyles :  
Dans un vaste terrain entouré d'un rempart ,  
Les travaux des humains joints aux ressorts de  
l'art ,  
Des marbres entassés forment des édifices.  
Là le luxe , l'orgueil raffinent tous les vices;

Et l'indigent réduit à bâtir ces Palais ,  
 Y travaille sans cesse & n'en jouit jamais.  
 Mais pour le consoler, il voit que la mollesse  
 N'a pour ses Sectateurs qu'une douceur traître.  
 Par les moindres efforts leur courage accablé ,  
 Sur un lit de duvet goûte un sommeil troublé.  
 L'ennui compte leurs jours , & leur peu de durée  
 Détruit les vains projets de leur ame enivrée.  
 S'ils cherchent le bonheur dans la variété ,  
 Bientôt du superflu naît la satiété :  
 Ce monstre dégoûté , qui sans desirs soupire ,  
 Change en venin les biens où sa langueur aspire.  
 L'art lui sert des festins , la faim manque à ses  
 vœux :

Pour ranimer les sens , il cherche envain les jeux.  
 Qui peut d'un cœur usé réveiller les caprices ?  
 La foule des plaisirs en détruit les délices ;  
 Et dans l'inaction le corps foible , engourdi ,  
 Y laisse aux passions un essor plus hardi.

Le Vieillard fait au discours de l'Amiral  
 cette sage réponse , qui renferme un con-  
 traste , où nos mœurs n'ont pas l'avantage.

Je préfère nos mœurs , dans leur rusticité ,  
 A l'art qui de vos cœurs corrompt l'humanité.  
 Sans Maître , sans Esclave , ennemi de la guerre ;  
 L'homme en ces lieux jouit des fruits qu'offre la  
 terre.

Exempt d'ambition , loin de la soif de l'or ,

Dans son peu de besoin il trouve un vrai trésor ;  
Et nos chefs , sans orgueil , des loix font peu  
d'usage ;

L'amour de mes sujets est l'heureux avantage ,  
Qui m'éleva sans brigue au pouvoir souverain.  
Il ne décide ici que du droit incertain ,  
De deux rivaux jaloux du prix de la vitesse ,  
Où des feux d'un objet que chérit leur tendresse :  
Jamais d'autres débats ne reclament ma voix :  
L'estime & non la crainte en respecte les loix ;  
Et dans ces champs soumis , fertiles , sans culture ,  
Le plus rare présent que m'ait fait la nature ,  
Est ce gage chéri de mon parfait amour ,  
Qui vit périr sa mere en recevant le jour.  
Je retrouve en ses traits une épouse chérie :  
Cette fleur de son sein dans la vertu nourrie ,  
Mérite que mes soins en conservent l'éclat ,  
Comme on cultive un fruit né d'un heureux  
climat :

Prêt à suivre la mort dans sa sombre retraite ,  
Ce trésor est le seul que mon ame regrette.

L'aimable Zama s'attendrit au discours  
de son pere , & témoigne ensuite une vive  
curiosité d'apprendre la suite des aventures  
de Colomb. Elle prend déjà le même goût  
aux récits de l'Amiral , que Didon prenoit  
à ceux d'Enée. On ne peut pas finir un  
chant plus heureusement , ni préparer l'in-  
térêt avec plus d'art.

Colomb dans le troisieme chant continue le récit de ses voyages , & fait entendre à Zama qu'il est venu dans ce nouveau monde pour y porter la foi & le culte du vrai Dieu. Il l'instruit que le suprême Pontife des lieux de sa naissance a approuvé son projet , & qu'Isabelle , Reine de Castille , l'a favorisé.

Colomb , dit-elle , un Dieu conduit ton entreprise :

Souviens-toi qu'en tes mains ce fer que je remets ,

Doit toujours te défendre & n'attaquer jamais.

Quand de nouveaux climats s'offriront à ta vue ,

Soumets par ta douceur cette terre inconnue.

Sans doute mille écueils arrêteront tes pas :

Tu sçauras les braver pour servir mes Etats ,

Ta gloire , l'univers & le Dieu qui t'inspire.

A l'instant du départ déjà ta gloire aspire :

Je le vois qu'en ces lieux rien ne t'arrête plus.

D'armes & de soldats tes vaisseaux sont pourvus :

Puisse le juste Ciel répondre à ton attente !

L'Amiral peint ensuite en ces mots les regrets du peuple au départ de la flotte.

De toutes parts le peuple assemblé dans nos ports ,

Pour la dernière fois croit nous voir sur ces bords.

Des peres , des amis , des épouses en larmes ,

Par leurs embrassemens expriment leurs allarmes.

Dans l'effroi des travaux qui charmoient nos  
esprits ,

La mere au désespoir disoit : Hélas ! mon fils ,  
Le soin de ton enfance occupa ma jeunesse :  
Veux tu m'abandonner dans ma triste vieillesse ?  
Sur des flots inconnus chercher des maux sans  
fin ,

Et perdre un repos sûr pour un bien incertain ?  
Oui , s'écrioit l'épouse en sa douleur profonde ,  
L'insensé qui trouva l'art de voguer sur l'onde ,  
Fut sans doute un parjure , un fugitif Amant.  
Evite , cher Epoux , ce terrible élément ,  
Ou partageons du moins la mort qui te menace.  
Les Vieillards consternés condamnoient notre  
audace.

L'enfant joignoit ses cris aux pleurs de ses ayeux.  
Le sentiment du cœur toujours victorieux ,  
Au rivage un moment , malgré nous nous en-  
chaîne.

A tant d'objets chéris nous échappions à peine ;  
Ils courent sur nos pas , les baignent de leurs  
pleurs.

La voile offerte aux vents redouble leurs dou-  
leurs ;

La plainte en retentit sur le liquide abyfme.  
Quand des plus hauts rochers le jour dora la  
cime ,

Nous les voyons déjà se perdre dans les Cieux :  
Chaque objet qui nous fuit devient plus précieux ;  
Et

Et n'en conservant plus qu'une image funeste,  
L'immense aspect des eaux est le seul qui nous  
reste.

La flotte essuie un long calme, la faim,  
la maladie. La révolte succede à ces fléaux :  
mais Colomb a la prudence de l'appaiser.  
Après avoir échoué dans une Isle dange-  
reuse, les Espagnols abordent une Isle  
plus fertile. Ils y rencontrent un Européen  
qu'on y avoit abandonné, & l'emmenent  
avec eux. Instruit de la Langue des Sauvages,  
il leur sert d'interprete. L'Amiral finit là sa  
narration ; il quitte Zama pour rejoindre  
ses vaisseaux, & lui laisse Cerrano ( c'est  
le nom de cet Européen ), qui termine ce  
chant par le récit épisodique de ses avan-  
tures particulieres.

Nous voici parvenus au quatrieme chant :  
il nous paroît si intéressant, il nous pré-  
sente des beautés en si grand nombre,  
qu'il nous jette dans l'embarras du choix :  
si nous voulions les offrir toutes aux yeux  
de nos Lecteurs, il nous faudroit transcri-  
re ce chant dans son entier. Pour tâcher  
cependant de leur en donner une idée con-  
forme aux louanges que nous lui donnons,  
nous allons en insérer ici le plus de vers  
qu'il nous sera possible. C'est le meilleur  
précis & le plus grand éloge que nous en

E

98 MERCURE DE FRANCE.

puissions faire. Satan irrité de n'avoir pu submerger la flotte Espagnole, envoie Zemés, Divinité Indienne, supplier l'Amour d'enflammer Colomb de tous ses feux pour Zama. Zemés vole à Cythere, & parle ainsi au Dieu qui en est le Souverain :

Immortel, dont on craint & chérit les liens,  
Tout conspire à ta gloire : un Dieu des Indiens,  
Pour étendre tes droits, vient se joindre à tes  
armes.

Je regne au nouveau monde où triomphent tes  
charmes :

N'auras-tu des rigueurs que pour l'autre univers ?  
En Europe, tes dons sont suivis des revers ;  
Plutus qui les obtient en corrompt les délices.  
On vit des Rois fameux soumis à tes caprices,  
Au gré de tes desirs prodiguer leurs trésors.  
Dans la guerre & la paix par de secrets ressorts,  
Des grands événemens toi seul es le mobile :  
Thémis même à tes pieds voit la vertu fragile.  
Chez mon peuple sauvage exempt de tes fureurs,  
Par la main des plaisirs tu verses tes faveurs ;  
Tes feux moins combattus en ont moins de puissance,

Nul Amant irrité n'y punit l'inconstance ;  
Et bannissant des cœurs la jalousie & l'art,  
Amour ! en ces climats tu marches sans poignard.  
Viens de tes passions y répandre l'ivresse :  
Zama qui du printemps y semble la Déesse,

Peut changer d'un coup d'œil les projets d'un  
mortel ,

Qui des Dieux Indiens veut renverser l'Autel.

Jamais Européen n'aborda nos rivages.

Colomb pour les chercher a bravé les orages :

Avant que ces beaux lieux enchantent son réveil ,

Viens avec tes ardeurs embraser son sommeil.

Que dans l'instant Zama brûle des mêmes flam-  
mes ;

Perce-les de ces dards qui portent dans les ames

La fureur des desirs & l'oubli du devoir.

L'Amour vole vers l'Amiral , lui peint  
en songe les charmes de la jeune Sauvage ,  
& l'embrase pour elle.

Non , d'un feu modéré qu'approuve la nature ,

Mais de ces feux ardents dont la raison murmure ;

Que rien ne peut éteindre , & qui font négliger

L'amitié , le devoir , la honte & le danger.

Colomb se réveille , & va trouver le  
Veillard : il le trouve qui rend hommage  
au Dieu du jour , tel , dit l'Auteur :

Tel Milton nous dépeint qu'à l'aurore nouvelle

Adam rendoit hommage à l'essence éternelle ,

D'un front noble & serein , que n'offusquoit jamais

Ni le feu des liqueurs , ni la vapeur des mets.

Dans ta frugalité , trop fortuné Sauvage ,

De l'Auteur de mes jours je retrouve l'image.

E ij

Pendant les cent hyvers qu'ont duré vos ressorts ;  
 La tranquillité d'ame & le repos du corps  
 Furént à l'un & l'autre un don de la Sageffe :  
 Qu'à votre exemple, ardente à braver la mollesse ,  
 J'hérite de vos mœurs !

L'Auteur nous apprend par une note ,  
 que son pere âgé de près de cent ans , vi-  
 voit encore sans aucune infirmité dans le  
 temps que ce chant a été composé. L'égalité  
 de son ame , ajoute Madame Dubocage ,  
 sa frugalité & sa raison éclairée , le fai-  
 soient comparer aux plus sages vieillards  
 de l'antiquité. Cette anecdote , & les vers  
 que nous venons de citer , font trop d'hon-  
 neur à son cœur & à sa raison , pour les  
 passer sous silence , & nous nous faisons  
 un devoir de les publier.

Le Vieillard part avec les siens , pour  
 aller célébrer des jeux en l'honneur du  
 Dieu du jour qu'il vient de prier. L'Ami-  
 ral l'accompagne.

Sans doute un tendre espoir l'entraînoit sous  
 l'ombrage.

Au jour naissant Zama joint la troupe sauvage.  
 Ses appas sont sans voile ; & dans sa nudité ,  
 Comme Diane armée , elle en a la beauté.  
 Le feu de ses regards ranime la verdure.  
 Ses compagnes près d'elle ont la même parure ;

Mais leur éclat s'éclipse au charme qui la suit,  
 Comme aux rayons du jour les astres de la nuit.  
 D'un pas léger la Nymphé arrive à la montagne.  
 Au milieu des forêts le Génois l'accompagne :  
 Dans un sentier rapide, il lui sert de support,  
 Des branches qu'elle craint rompt le premier  
 effort,  
 Y cueille des fruits mûrs, & d'une main tremblante  
 Les choisit & les offre à l'objet qui l'enchanté.

Que cette peinture est naïve & touchante ! Il n'appartient qu'aux femmes de bien peindre tous ces petits détails enchanteurs de la passion, si difficiles à exprimer pour tout autre, & si précieux à ceux qui savent sentir. Mais Zama paie cher les plaisirs d'un moment.

Sa voix ne se joint plus aux chants dont ses compagnes

Font à pas cadencés retentir les montagnes.  
 Zulma la plus fidelle, est moins chere à ses vœux.  
 Loin de lui confier le soin de ses cheveux,  
 Zama consulte l'onde ; & seule sous l'ombrage,  
 A peine des oiseaux elle entend le ramage :  
 Son esprit inquiet ne peut trouver d'appas  
 Qu'aux lieux où l'Etranger accompagne ses pas.  
 S'il rencontre ses yeux, la honte qu'elle ignore  
 Ne peint point sur ses lys le feu qui la dévore :  
 Le plaisir seul l'anime ; il répand sur ses traits

E iij

## 102 MERCURE DE FRANCE.

Les couleurs dont la rose embellit ses attraits ;  
Quand un souffle enchanteur annonce le zéphyre.  
Honte ! qui de nos mœurs es l'ame & le martyre ,  
Sur un cœur Indien ta crainte est sans pouvoir.

La nuit n'est pas moins fâcheuse pour Zama. Le sommeil , l'agite de songes affreux. Elle se leve en soupirant , & court dans les bois prier l'astre qu'elle adore , de l'éclairer sur son état , & de lui dévoiler le secret du cœur de l'enchanteur qui la tyrannise. Cependant Colomb , qu'une flamme secrète ne subjugué pas moins , la cherche , la découvre & la joint dans une grotte charmante.

L'eau du Ciel qu'un rocher y filtrait goutte à goutte ,

De groupées de crystal avoit orné la voûte.

Zama , qui sur ces murs mêle l'ambre au corail ,

Du plus beau coquillage assortissant l'émail ,

Rend des traits dont l'éclat cede à son teint de rose :

Par le choix des couleurs sa main métamorphose

L'émeraude & la nacre en guirlandes de fleurs.

Ingénieuse Amante ! ici le Dieu des cœurs

Vous découvrit aux yeux qui vous cherchoient sans cesse :

Loin d'en blâmer l'audace , un soupir de tendresse

Montra dans vos regards votre cœur satisfait ,  
 Et de vos soins charmans Colomb qui vous distraît,  
 Pour nourrir votre ardeur , par ses dons vous en-  
 chante.

Une glace où se peint l'objet qui s'y présente ,  
 Dans ses mains , de vos traits vous rend le vrai ta-  
 bleau.

La surprise & la joie , à cet aspect nouveau ,  
 Font tant d'impression sur la jeune Sauvage ,  
 Qu'en vain j'entreprendrois d'en peindre davan-  
 tage.

Quand le crystal des eaux lui rendoit ses attraits ,  
 Bientôt leur mouvement en effaçoit les traits :  
 Ici le portrait fixe attendoit que sa vue  
 En contemplât de près la forme & l'étendue :  
 L'Amour le rend si beau , que l'Indienne a peur  
 Que l'art à ses appas ne prête un fard trompeur ;  
 Mais pour la rassurer , près d'elle , sur la glace  
 Son amant trait pour trait paroît sur la surface.  
 Quel prodige , dit-elle , Etre inspiré des Dieux ,  
 Par un autre toi-même , enchante encor mes yeux ?  
 Pour entendre ces mots , s'il manque d'interprète ,  
 Zama , dans vos regards il voit votre défaite.  
 Hélas ! quand sur son front , bruni par les com-  
 bats ,

Vous arrangez les fleurs qu'il jettoit sous vos pas ;  
 Que , de ces ornemens méprisant la mollesse ,  
 Ses lèvres sur vos mains exprimoient sa tendresse ,  
 Le sort cruel voulut que l'Auteur de vos jours ,

E iv

Voyant de loin vos jeux , découvrit vos amours :  
 Dans ses regards surpris la douleur étoit peinte.

Son pere la destinoit à un Indien qui lui  
 avoit sauvé le jour. Un autre obstacle  
 vient encore traverser l'amour de l'Amiral.  
 Tous les siens murmurent contre lui.

Est-ce ici , disoient-ils , où s'arrêtent nos pas ?  
 Quittons-nous nos enfans , changeons-nous de  
 climats ,  
 Pour voir , sous d'autres cieux , languir dans les  
 délices ,  
 Un Héros que Zama foumet à ses caprices ?  
 Qu'à la suivre en ces lieux il borne son destin ,  
 Et nous , cherchons dans l'Inde un plus vaste ter-  
 rein.

Marcouffi , l'ami de Colomb , vient l'a-  
 vertir de la résolution des Castillans , &  
 lui représente son devoir. Un Ange en-  
 voyé, descend de l'Empirée pour joindre sa  
 voix puissante aux cris pressans de l'amitié ,  
 & parle ainsi à l'Amiral.

Le Ciel qui t'éprouva , rend la paix à ton cœur :  
 Pour y détruire un feu dont l'ardeur te possède ,  
 Il replonge aux enfers l'être impur qui t'obsède.  
 Songe à porter ses loix aux plus lointains cli-  
 mats.

Dans le siecle dernier , pour y guider tes pas ,

(1) Un génie inventeur prépara la Bouffole ;  
 Le salpêtre , enflammé par le souffle d'Eole ,  
 T'arma de son tonnerre ; & pour graver tes faits ,  
 D'un alphabet d'airain l'Art inventa les traits.  
 Quand le sort prévoyant à te servir s'apprête ,  
 Quel charme dangereux borne ici ta conquête ?  
 Fuis Zama , romps ta chaîne , & ferme en tes des-  
 feins ,  
 Au gré de l'Eternel accomplis tes destins.

Il est subjugué par cet ordre , & va  
 joindre sa troupe sur les pas de son ami.  
 La flotte met la voile aux vents. L'Amante  
 de Colomb apprend son départ : dans son  
 désespoir elle entraîne Zulma sa compa-  
 gne avec elle , & prend un canot pour le  
 suivre.

Tandis qu'aux flots Zama confioit ses destins ,  
 Le plus affreux spectacle intimide sa vue.  
 A l'instant où le jour se levoit dans la nue ,  
 Du sommet d'un rocher son pere arrive au port ;  
 La voit fuir , la rappelle , & déplore son sort.  
 La mort , s'écrioit-il , va finir mes allarmes ;  
 Reviens du moins jouir de mes dernieres larmes.

(1) Voilà la Bouffole , la poudre à canon & l'in-  
 vention de l'Imprimerie exprimées en quatre vers  
 avec autant de poésie que de précision ; & ce qui  
 ne mérite pas un moindre éloge , elles y sont heu-  
 reusement amenées ; il semble que c'est-là leur  
 vraie place.

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Veux-tu , pour te sauver du péril où tu cours ,  
Me voir au fonds des eaux précipiter mes jours ?  
A ces tendres accens qu'elle entendoit à peine ,  
Sa fille au desespoir cede au flot qui l'entraîne :  
Le jour blesse ses yeux , l'effroi retient ses cris ;  
La pitié , les remords qui glacent les esprits ,  
Du trépas sur son front imprimerent l'image.  
Quand Zama de ses sens put reprendre l'usage ,  
Une cruelle épreuve aggrava sa douleur :  
La nature & l'amour combattent dans son cœur :  
Aux vœux d'un pere en pleurs tout l'excite à se  
rendre :

L'Argo qu'elle croit voir l'invitoit à l'attendre :  
Pour joindre ce vaisseau le vent sert son espoir :  
Le danger du vieillard l'appelle à son devoir :  
Vers le port , vers Colomb long-tems sa rame  
agile ,

Par un contraire effort , la rend presque immobile.  
Zama , ton cœur craintif t'annonce un fort fatale.  
Le navire , où de loin tu crus voir l'Amiral ,  
Tend les mers , te poursuit , joint ta barque &  
l'enleve.

Dans tes esprits trompés quel trouble affreux  
s'éleve !

Sur l'Orphée , où Fiesqui te conduit sur les flots ,  
Nuit & jour , mais envain , tu cherches ton Héros.

Quel tableau attendrissant ! Quelle situation déchirante pour l'infortunée Zama ! Suspendue au milieu des flots , elle se

trouve entre le penchant qui l'entraîne vers un Amant qu'elle va perdre sans retour , & la nature qui l'appelle auprès d'un pere qu'elle voit sur le point d'expirer. Cette position aussi pathétique que nouvelle par les circonstances , doit intéresser vivement tout Lecteur sensible. Mais un trait de louange qui nous reste à donner à l'Auteur , c'est que ni la longueur de l'ouvrage , ni la vérité de la passion rendue dans toute sa force , ne l'empêchent point d'être toujours correcte dans ses vers : ses rimes y sont partout riches. Quel exemple pour nous ! Par un contraste singulier , tandis que Madame Dubocage ne se permet aucune licence dans un Poëme de quatre mille vers , la negligence accompagne aujourd'hui nos Rimeurs dans leurs moindres productions. Ils ne sçau-roient mettre au jour un Madrigal , une Epigramme , sans y blesser grossièrement les regles les plus connues. Qu'ils apprennent d'un sexe né pour les ignorer l'art de rimer & d'écrire , ainsi que l'art de plaire & la délicatesse de sentir.

Nous apprenons que Sa Sainteté , qui a bien voulu prendre lecture de ce Poëme , a fait la grace à l'Auteur de lui en témoigner sa satisfaction.

*La suite au prochain Mercure.*

E v

LE GUIDE des Jeunes Mathématiciens ;  
ou abrégé des Mathématiques , à la por-  
tée des commençans , traduit de l'Anglois  
de Jean Ward , sur la huitieme édition :  
volume *in octavo* avec figures ; prix sept  
livres. *A Paris* , chez *Jombert* , Impri-  
meur-Libraire du Corps Royal de l'Artille-  
rie & du Génie , rue Dauphine , à l'Ima-  
ge-Notre-Dame.

PRÉCIS de l'Histoire Générale des Guer-  
res , par M. le Chevalier d'Arcq. Cette  
Histoire est précédée d'un Discours préli-  
minaire , dans lequel on trouve tout le  
plan de son ouvrage. « La fidelité de  
» l'histoire , dit-il , porte sur trois points  
» principaux qui lui servent de base ; la  
» connoissance des temps , celle des lieux ,  
» & le degré de croyance qu'on peut accor-  
» der aux Auteurs qui rapportent les faits.  
» C'est sur ces trois points principaux que  
» je tâche d'appuyer cet Ouvrage. »

« Lorsque je l'entrepris , divers obsta-  
» cles , & l'exemple de ceux qui ont  
» échoué avant moi dans l'histoire univer-  
» selle , s'offrirent à mes yeux : mais em-  
» porté par la magnificence du spectacle ,  
» je les vis sans m'effrayer : je crus apper-  
» cevoir qu'on étoit entré sans guide dans  
» ce labyrinthe immense ; je marquai des

» points dans le temps , pour me recon-  
» noître & retourner sur mes pas , tou-  
» tes les fois que je craindrois de m'égarer.  
» Il est un Dieu , continue l'Auteur ,  
» Dieu a créé le monde , sont deux vérités  
» incontestables. Ces deux principes éta-  
» blis comme base de toutes les vérités  
» subséquentes , pour déployer la succes-  
» sion des temps , je ferai voir dans l'in-  
» troduction à cet ouvrage , de quelle  
» maniere on peut fixer l'époque du déluge,  
» & celle de la dispersion des enfans de  
» Noé sur toute la terre. Je laisse l'inter-  
» valle écoulé , depuis la création jus-  
» qu'au déluge : ce n'est qu'à la reproduction  
» de la nature humaine échappée au nau-  
» frage général dans un petit nombre d'in-  
» dividus , que je commence l'histoire du  
» monde . . . Il me semble que personne ,  
» avant moi , n'a entrepris d'éclaircir  
» l'histoire par la dispersion ; mais Bo-  
» chard , le Pere Kircher & quelques au-  
» tres Auteurs , ont fait sur ce point des  
» recherches très-sçavantes , & qui m'ont  
» été fort utiles dans le systême que j'ai  
» suivi. Cette époque m'a paru être le point  
» duquel un Historien doit partir pour  
» former un corps d'histoire universelle.  
» En effet , établir la descendance des na-  
» tions sur celle des Chefs des Tribus de  
» la famille de Noé , est à mes yeux une

## 110 MERCURE DE FRANCE.

» marche si lumineuse, elle rend le tra-  
» vail si facile, que je ne puis voir, sans  
» en être étonné, qu'elle ait été négligée  
» jusqu'à présent. »

Pour procéder sûrement & avec fruit dans cette nouvelle Méthode, M. le Chevalier d'Arcq offre aux yeux du Lecteur, Noé & ses enfans sortant de l'Arche, se multipliant dans la progression la plus possible & la plus raisonnable, pendant l'espace de cent cinquante ans après le déluge, temps qu'il démontre, en descendant & en rétrogradant, être la véritable époque de leur dispersion. Il établit leur séparation, leurs transmigrations après le partage que leur fit Noé dans les jours de Phaleg, ainsi que l'Ecriture nous l'apprend, c'est-à-dire, entre la centième & cent trentième année depuis le déluge, & il divise l'histoire universelle par les trois postérités de Sem, Cham & Japhet. Japhet étant l'aîné des enfans de Noé, l'Auteur a cru devoir commencer par l'histoire de sa postérité. Il fait voir en quelle proportion ses descendans durent s'étendre, & peupler la partie de l'Asie qui leur échet en partage, ainsi que l'Europe qu'ils découvrirent bientôt après. L'histoire de chacun des peuples de cette postérité, faite séparément, se trouve placée selon la progression géographique du lieu, où les descen-

dans de Japhet s'établirent d'abord : chaque histoire est précédée d'une dissertation sur les temps anciens , le gouvernement , les loix , l'époque de la célébrité , les progrès du peuple dont je parle , la durée de son empire , sa chute & sa fusion dans un autre état , soit que ce peuple ait perdu volontairement son indépendance , comme on en voit plusieurs qui se sont donnés aux Romains ; soit que ce peuple devenu la proie des vainqueurs , ait perdu ses loix , ses préjugés , ses mœurs , & se soit perdu lui-même , pour ainsi dire , en perdant sa liberté.

La postérité de Japhet fera suivie de celle de Sem , la postérité de Sem sera suivie de celle de Cham , le dernier des enfans de Noé , & ces trois postérités seront traitées dans le même ordre.

L'histoire de chaque peuple commencera au temps où il se sera fait connoître par ses succès ou par ses revers , & sera conduite sans interruption jusqu'à l'Ere chrétienne , si ce peuple a conservé son caractère distinctif jusqu'à cette époque , & s'il en subsiste encore par-delà. Lorsque l'Auteur aura parcouru dans cette première partie toutes les nations sur lesquelles il aura pu rassembler quelques connoissances , il reprendra son histoire pour la continuer

## 112 MERCURE DE FRANCE.

jusqu'à la chute de l'empire d'Orient ; espace dans lequel il renferme la seconde partie de cet ouvrage : enfin , si après cette seconde époque , il subsiste encore sous le même nom , sans avoir été subjugué par une autre puissance , il fera partie de la postérité à laquelle il appartient dans cette troisième division , ainsi que dans la seconde.

Pour éviter la confusion que les diverses manières de dater font naître presque toujours , & pour épargner au Lecteur le travail & l'ennui de calculer sans cesse les rapports des différentes méthodes de compter , celle de M. le Chevalier d'Arcq sera toujours uniforme , c'est-à-dire que dans la première partie , chaque fait sera précédé de l'année avant l'Ere chrétienne , à laquelle il se rapporte , & que dans la seconde , comme dans la troisième , il sera précédé de l'année depuis l'Ere chrétienne , dans laquelle il s'est passé , sans que l'on ait besoin de chercher ou de se rappeler quel étoit l'usage de compter , & quelle étoit la longueur de l'année chez le peuple dont il parle. De cette manière , la Chronologie fait corps avec l'Histoire , elle devient simple & facile , puisqu'elle se présente toujours sous la même forme ; & si l'on veut parcourir d'un coup d'œil tout ce

qui s'est passé dans le monde historique en quelque année que ce soit , il est aisé de rassembler les événemens , en ouvrant à cette année l'histoire de chaque peuple. A l'égard de la vérité des faits qu'il rapporte , il a eu soin de n'en admettre aucun qui n'ait des garants recevables , & l'on trouvera toujours à la marge & à côté du fait les noms des Historiens desquels il est tiré.

Le premier volume de cet ouvrage immense nous a paru écrit avec beaucoup de précision , & toute la force que peut permettre le style simple & sage de l'histoire : on n'y trouve que des détails nécessaires , & ils perdent même leur nom par la façon dont ils sont écrits. Nous osons dire que c'est en tout un très-grand tableau qui décele de très-grandes idées & un très-grand talent.

LES LOISIRS de Madame de Maintenon.  
Brochure de 350 pages : chez *Duchefne* ,  
Libraire , rue Saint Jacques au Temple  
du Goût.

Ce sont des conversations sur la société , la raison , la contrainte , l'amour-propre , le bon esprit , la bonne gloire , &c. Rien ne pourroit être plus utile qu'un pareil Livre pour toutes les jeunes personnes , &

plus agréable à lire pour tout le monde , s'il étoit réellement de Madame de Maintenon. Mais ne s'est-on pas servi d'un nom célèbre , à juste titre , pour accélérer le débit d'un ouvrage médiocre ? Nous ne déciderons point , nous nous contenterons de transcrire ici la première page de la première conversation. Nous croyons qu'elle suffira pour mettre nos Lecteurs en état de prononcer eux-mêmes sur ce point.

## SUR LA SOCIÉTÉ.

*Mademoiselle Victoire.*

Une personne , parlant d'une autre , disoit qu'elle étoit sociable : je n'entends pas bien ce que ce mot signifie.

*Mademoiselle Alexandrine.*

J'aimerois mieux dire , propre à la société , & c'est une grande louange.

*Mademoiselle Henriette.*

Expliquez-nous cette louange , je vous prie.

*Mademoiselle Alexandrine.*

Une personne aimable dans la société , est celle qui en fait souvent le plaisir , & qui ne la trouble jamais.

*Mademoiselle Victoire.*

J'ai besoin d'être instruite en détail :

qu'est-ce qui rend aimable dans la société,  
& comment est-ce qu'on la trouble ?

*Mademoiselle Faustine.*

Je crois que ce qui rend aimable dans la société, & qui en fait le plaisir, c'est d'avoir de l'esprit.

*Mademoiselle Alexandrine.*

Il faut plus que de l'esprit : on pourroit en avoir, & n'être pas propre au commerce.

*Mademoiselle Victoire.*

Comment l'entendez-vous ? Peut-on plaire sans esprit ?

*Mademoiselle Alexandrine.*

Oui, on pourroit au moins être commode, & si on ne fait pas le plaisir de la compagnie, du moins on n'en feroit pas la peine.

ESSAI sur une introduction générale & raisonnée à l'étude des Langues, & particulièrement des Françoisse & Italienne; Ouvrage en trois Parties, dédié à Monseigneur le Dauphin, pour les Enfans de France. *A Paris*, chez de *Bure*, quai des Augustins; *Briasson*, rue S. Jacques; *Dessaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, & *Lambert*, près la Comédie Françoisse, 1757.

Cet Ouvrage est de M. Barletti de S. Paul : nous croyons qu'il peut être utile, & qu'on doit tenir compte à la jeunesse de l'Auteur, de s'essayer dans un genre qui par sa sécheresse, demande tout le phlegme & toute la patience de l'âge mûr.

**DICTIONNAIRE** généalogique, héraldique, chronologique & historique, contenant l'origine & l'état actuel des premières Maisons de France, des maisons Souveraines & principales de l'Europe ; les noms des Provinces, villes, terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés & Baronnies ; les maisons éteintes qui les ont possédées, celles qui par héritage, alliance, achat, ou donation du Souverain, les possèdent aujourd'hui. Par M. D. L. C. D. B. 3 volumes. *A Paris*, chez *Duchesne*, rue Saint Jacques 1757.

Ce titre est si rempli & si détaillé, qu'il nous dispense de donner un précis de l'ouvrage : il en est presque un lui-même. Nous nous contenterons de répéter ce que l'Auteur a dit dans sa Préface. La plupart des grandes Maisons ont leur histoire particulière. Le P. Anselme & ses Continuateurs ont donné l'histoire généalogique des grands Officiers de la Couronne ; M.

d'Hozier, son Armorial de France, & Moréri, les familles Nobles du Royaume, & beaucoup d'étrangères. Ces grands Ouvrages non plus que bien d'autres connus des Sçavans, ne sont pas entre les mains de tout le monde. C'est pour y suppléer qu'on donne ce Dictionnaire, qui n'occupant pas beaucoup de place dans un cabinet, satisfera les curieux, en ne laissant rien à desirer, tant sur l'origine des principales Maisons éteintes, & de celles qui subsistent, que sur les grands hommes que chacun a produits. Nous ajoutons seulement que l'Auteur avoue, que M. l'Abbé d'Estrées, & feu M. Chazot-de Nantigny l'ont précédé dans ce plan d'ouvrage, mais dans un goût différent. Il prétend que ces deux écrivains sont tombés dans des répétitions qu'il a évitées par la forme de Dictionnaire qu'il a donnée à son Ouvrage, & qui est d'ailleurs la plus commode pour le Public.

**DICIONNAIRE** Languedocien - François, ou choix de mots Languedociens les plus difficiles à rendre en François; contenant un recueil des principales fautes que commettent dans la diction & dans la prononciation Françoisé., les habitans des Provinces Méridionales du Royaume,

## 118 MERCURE DE FRANCE.

connus à Paris sous le nom de Gascons, avec un petit Traité de prononciation & de Prosodie Languedocienne : Ouvrage enrichi dans quelques-uns de ses articles de notes historiques & grammaticales, & d'observations de Physique & d'histoire naturelle, par M. l'Abbé de S\*\*\*. *A Nismes, chez Michel Gaude, Libraire, & à Paris, chez Guyllin, quay des Augustins.*

LETTRES fémi-Philosophiques du Chevalier de \*\* au Comte de \*\*, en trois parties. Chez *Merigot père & fils, quai des Augustins, à Paris.*

Il nous seroit difficile de rendre un compte exact de ces Lettres : la prodigieuse variété qui y regne ne permet aucun détail. Chaque page présente des sujets différens & des idées nouvelles. L'Auteur paroît n'avoir voulu que s'amuser en écrivant. Il y a cependant quelquefois des matières un peu plus exactement traitées : mais jamais on n'apperçoit un systême fixe. Presque tous les objets de la morale, de la religion, de la société, du monde, y sont effleurés. Les réflexions prodiguées prouvent un homme qui a pensé, examiné ; mais le peu de rapport qu'il y a entre ces réflexions, & en général le peu d'ordre

qui regne dans tout l'ouvrage , prouvent un homme qui a plus prétendu exercer son esprit , que faire un Livre. Sans des idées un peu trop hardies , & qui reviennent souvent , nous oserions dire que cette brochure peut aller à côté des livres d'amusement qui renferment de la philosophie & de l'esprit.

Idées badines , qui renferment la Catégorie des jeux, le Pot-pourri sans pareil, & les Momens perdus. Brochure en trois parties , formant en tout 400 pages.

» LES DÉVOTIONS du Jubilé occupoient  
 » les trois quarts de Paris : la ferveur des  
 » gens de bien avoit pris de nouvelles for-  
 » ces ; la tiédeur des demi-dévots étoit ré-  
 » chauffée ; le bon exemple entraînoit quel-  
 » ques mondains ; le respect humain tenoit lieu de zele à quelques mondaines ;  
 » plusieurs jeunes gens avoient secoué le  
 » joug du préjugé , & s'étoient donné la  
 » peine d'aller visiter les Eglises. Le peu-  
 » ple , grand sectateur des dévotions exté-  
 » rieures , couroit en foule au devant des  
 » indulgences : enfin on ne parloit plus  
 » que de stations , de l'assiduité de tels &  
 » tels aux sermons de tel & tel Prédicateur :  
 » les spectacles étoient interdits ; à peine  
 » étoit-il question du Concert spirituel &  
 » des promenades. Un Etranger qui seroit

» venu à Paris dans ce tems d'édification ,  
 » auroit cru qu'il n'étoit habité que par  
 » des ames pieuses , ou tout au moins ré-  
 » gulieres : une pareille erreur n'auroit pu  
 » durer long-temps ; beaucoup de vertus  
 » ne font qu'apparentes , & perdent tout à  
 » l'examen.

Cette introduction annonce le ton & le style de l'ouvrage , qu'on peut lire dans les Momens perdus. Nous oserons pourtant dire que le titre n'est pas absolument fidele , & qu'il y regne un peu de tricherie. Nous n'avons pas trouvé autant *d'idées badines* que nous l'espérions. Les trois parties ne renferment presque que des Contes ou Historiettes , qu'on lit sans ennui , mais qui ne font pas rire. Quelques conversations qui séparent les récits , décelent un esprit enjoué ; mais il nous semble que le titre d'*Idées badines* demandoit plus que de l'enjouement.

HISTOIRE de la Révolution du Royaume de Naples , dans les années 1647 & 1648 , par Mademoiselle de Luffan ; en quatre parties. Chez Piffot , Libraire , Quai de Conti , à la descente du Pont-neuf.

Tout le monde connoît l'esprit & le gout de Mademoiselle de Luffan. Ses Ouvrages se feront toujours lire avec plaisir.  
 Elle

Elle s'est distinguée par l'Histoire de Louis XI. Nous croyons que cette nouvelle Histoire ne doit pas lui faire moins d'honneur. On y voit , comme elle le dit elle-même , le détail & toutes les circonstances de la plus surprenante révolution qui soit jamais arrivée en Europe. Cette révolution dura neuf mois entiers , & finit d'une façon aussi étonnante qu'elle avoit commencé : à la fin de la révolte , tous les esprits changés subitement , se signalèrent autant par leur inconstance , qu'ils s'étoient signalés par leur emportement.

Cette révolution est connue de quiconque lit : plusieurs Auteurs en ont écrit les principaux faits ; c'est ce qui nous empêchera d'en donner un détail circonstancié. Ce détail est tout entier & tel qu'on peut le souhaiter dans l'ouvrage de Mademoiselle de Luffan : c'est là qu'il faut le chercher ; nous osons dire qu'on l'y trouvera avec plaisir. Sa plume facile , en détaillant exactement , cache le travail , & prévient l'impatience : tout ce qu'on y lit , devient nouveau , par le soin avec lequel elle a fondu ce qui nous en étoit connu avec ce qu'elle nous en apprend.

LES CHOSES comme on doit les voir ,  
par M. de Bastide. *A Londres* , & se trou-

F

vent à Paris , chez Duchesne , rue S. Jacques 1757.

Cet Ouvrage moral nous a paru écrit avec agrément , & pensé avec esprit. L'Auteur déclare , dans une courte Préface , que toute son ambition est celle de plaire : nous la croyons fondée. Il ne se flatte pas de corriger ; il sçait que d'excellens Livres en ce genre n'y ont pas réussi : mais il veut encore moins offenser. Je peindrai , dit-il , les hommes tels qu'ils sont : il est possible d'être sincere sans être méchant. Lorsque Latour offre aux yeux les traits d'une laide personne , est-elle en droit de l'accuser de méchanceté ? Il est vrai , ajoute-t-il , que l'on demande son portrait au Peintre , & que personne ne me demande le sien : il est donc autorisé , & je ne le suis pas ? Pour me justifier ( car je veux pousser l'honnêteté jusqu'ou elle peut aller ) , je dirai qu'il n'est pas plus mal-honnête de peindre les défauts , que d'en avoir.

On peut juger , par ce trait , de l'esprit de l'Auteur & du ton de l'Ouvrage. Nous en parlerons plus au long le mois prochain.

*REPONSE à la Lettre de M. P. insérée dans le Mercure de Février 1757, p. 90.*

**J'**AI avancé, Monsieur, que les parties aliquotes n'étoient pas toujours le plus grand abrégé dans les multiplications. Je le prouve même par l'exemple que vous me donnez, quoiqu'en bonne regle il eût été plus à propos de déduire vos raisons sur la regle du Mercure de Décembre 1756, p. 131, où il s'agissoit de multiplier

83 choses  
à 1204 liv. 16 sols 4 den.  $\frac{12}{83}$

---

3614	13	4	10 f. 8 d.
96385	6	8	

---

℞. 100000 liv.

Que deviendroient les parties aliquotes dans cette petite multiplication ? Outre l'embarras qu'elles causent, vous employeriez beaucoup plus de chiffres que par la méthode par laquelle je l'ai faite.

Je viens à votre exemple où vous me proposez de multiplier 8795 choses à 87 l. 19 s. 11 den. Je répondrai à vos objections après que j'aurai fait cette Opération de différentes manieres, & toujours sans me servir des parties aliquotes.

F ij

# 124 MERCURE DE FRANCE.

## *Premiere maniere.*

8795, chose  
à 87 liv. 19 f. 11 den.

---

96745 den.

8062 I

---

167105

---

175167 fols.

8758 liv. 7 f.

61565

70360

---

R. 773923 liv. 7 f. 1 den.

---

## *Seconde maniere.*

8795, ch. à 87 liv. 19 fol. 11 den.

---

1759 fols.

21119 den.

8795

---

2006305

1837353

---

185741605

---

9287080 5

---

R. 773923 liv. 7 fol. 1 den.

*Troisième maniere.*

8795 chose			19	3
	87 l. 19 f. 11 d.		19	5
439	19	7	14	2
7919	12	6	19	4
61597	1	8	13	4
703966	13	4		
<u>R. 773923</u>	7	1		

C'est ici que vous vous imaginez, Monsieur, que je fais des calculs de grande & très-grande étendue, pour trouver ces différens produits jusqu'à chercher combien 8000 fois 19 sols font de livres, & ainsi des autres. Je vous assure dans l'exacte vérité que vous avez sous les yeux tous les chiffres que j'emploie dans ces différentes opérations. Si votre supposition étoit vraie, j'aurois grand tort de donner la préférence aux manieres que j'emploie sur les parties aliquotes qui, toutes longues qu'elles sont, le feroient beaucoup moins que ces différens calculs, qui feroient monter l'augmentation des chiffres dans la proportion de 3 à 5, comme vous le remarquez fort bien vous-même. Ainsi donc, Monsieur, point de calculs en dehors pour débarrasser

F iij

## 126 MERCURE DE FRANCE.

le dedans. Regardez simplement dans ces différentes manieres d'opérer, combien peu il y a d'embarras, & vous conviendrez qu'il y en a beaucoup par les parties aliquotes : je vais vous en faire remarquer quelques-uns. Après avoir fait pour 10 f. & pour 5 sols, vous faites pour les 4 sols qui restent. Il faut se gêner pour se souvenir qu'il faut prendre le cinquieme dans la quantité, puis pour 6 deniers que c'est le huitieme dans les 4 sols; ensuite viennent les 3 deniers. Mais il n'y a point de peine, puisque c'est la moitié de 6 qu'il faut prendre. Enfin pour les 2 autres deniers, il faut prendre le tiers dans les 6. Dans toutes ces différentes cascades, je crois qu'il est très-aisé de se tromper; au lieu que par les méthodes que j'emploie, & que j'avoue n'être pas de moi, j'y vois moins de possibilité. Au reste, chacun peut faire comme il lui plaît.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*LABASSE.*

*A Paris, ce 22 Février 1757.*

LETTRE de M. Rabiqueau, à l'Auteur du Mercure, en réponse à celle de M. Ferland, insérée dans le Mercure de Novembre 1756. Cette Lettre devant s'annexer à la Relation de M. Rabiqueau, il l'a fait im-

primer , & elle se vend chez lui , rue S. Jacques , vis-à-vis les Filles Sainte Marie , & chez *Jombert & Lambert* , Libraires , avec la Relation & son Livre du *spectacle du feu*.

LE PROJET que la Maison de Mailly avoit formé de faire travailler à l'Histoire générale de sa Maison , avoit été annoncé dans le Mercure de Septembre de 1753. En conséquence elle avoit invité les maisons auxquelles elle a l'honneur d'appartenir , d'y vouloir bien concourir avec elle ; mais cet ouvrage n'ayant pu être terminé , & demandant une suite de travail qui ne peut être rempli qu'en plusieurs années , il vient d'être donné , en attendant l'Histoire générale , un *Extrait de la Généalogie de cette Maison , suivi de l'histoire de la Branche des Comtes de Mailly , Marquis d'Haucourt , & de celle des Marquis du Quesnoy qui en sont issus , établi sur les titres originaux* , par M. de Clairambault , Généalogiste des ordres du Roi.

On peut dire , à l'avantage de cet Extrait , qu'il est peu d'ouvrage de cette nature , qui soit fait avec autant d'ordre & de clarté , & qu'il est même écrit avec plus d'élégance , que le genre n'en paroît susceptible. C'est ce qui doit faire desirer que

F iv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

les autres branches de cette illustre Maison , ainsi que M. de Sérigny l'annonce au commencement du livre, mettent de même l'Historien en état de le porter avec la même évidence à son entière perfection.

Il est d'ailleurs établi sur les noms les plus respectables en ce genre, & qui portent par eux-mêmes cette authenticité sacrée , qui fait seule le prix de pareils Ouvrages

POÉSIES badines & galantes. *Non sine amore joci.* A Londres , & se trouvent à Paris , chez L. Ch. d'Houry , rue vieille Bouclerie , 1757.

Les pieces de ce Recueil nous ont paru répondre parfaitement au titre. Le badinage & la galanterie les caractérisent. La première que nous allons mettre ici , suffira pour justifier notre sentiment :

### *Sur une pêche.*

Entre la pêche & toi , Climene ,  
Que je trouve de parités !  
Des fruits en elle on voit la Reine ,  
En toi la Reine des beautés.

Chez l'un & l'autre une chair ferme  
D'une peau fine se revêt :  
Chez l'une & l'autre , l'épiderme  
S'ombrage d'un léger duvet.

Ta douce haleine est pareille  
 A son parfum précieux ;  
 Et sur ton teint gracieux  
 Brille sa couleur vermeille.

Telle est , dit-on , sa froideur ;  
 Qu'elle est quelquefois mortelle :  
 N'es-tu pas , pour mon malheur ,  
 Encore plus froide qu'elle ?

De la dureté du tien  
 Son cœur dur à peine approche :  
 Oui , bien plus dur que le sien ,  
 Ton cœur est un cœur de roche.

Du sien le fer est vainqueur ,  
 Aisément il y fait breche :  
 Mais l'Amour n'a point de fleche  
 Qui puisse entamer ton cœur.

De l'obtenir il me tarde :  
 Hâte ma félicité ;  
 Et la pêche & ta beauté  
 Ne font pas des fruits de garde.

Il y a dans ces vers du feu & du naturel.  
 Il y regne surtout une gaieté facile , qui  
 pourra faire naître à nos Lecteurs l'envie  
 de lire les autres pieces , & d'acheter le  
 Recueil.

## 130 MERCURE DE FRANCE.

OBSERVATIONS de chirurgie , où l'on en trouve de remarquable sur les effets de l'agaric de chêne dans les amputations , & la composition des bougies souveraines dans les maladies de l'uretère , traduites de l'Anglois de M. Warner , Chirurgien de l'Hôpital de Guy , & Membre de la Société royale , auxquelles on a joint deux Lettres d'un Médecin de Londres , dont la première contient des regles pour conserver la santé jusqu'à un âge fort avancé , avec quelques observations sur l'usage du tabac ; & la seconde fait connoître l'abus des remèdes empyriques , traduites aussi de l'Anglois. *A Paris* , chez *Ganeau* , rue S. Severin , 1757.

L'excellence & l'utilité de ces observations , qui sont au nombre de 44 , doivent faire souhaiter que M. Warner continue à enrichir son art , de celles que sa célébrité & le poste qu'il remplit avec tant de gloire , lui donnent occasion de faire chaque jour. C'est le vœu du Traducteur , & c'est aussi le nôtre.

EXPOSITION de la Doctrine de l'Eglise Gallicane , par rapport aux prétentions de la Cour de Rome , 3 petites parties. *A Geneve* , chez les freres *Cramer* , 1757 ; se trouve à *Paris*.

Cette courte exposition , est un ouvrage posthume de M. du Marçais. Suivant l'avertissement , on a eu l'art d'y réduire en peu de pages l'histoire de nos droits combinés avec ceux de la Cour de Rome , sans affoiblir les nôtres , & sans blesser les siens ; de distinguer la Cour de Rome & le Saint Siege , & de concilier la résistance souvent nécessaire aux desseins de l'une , avec le respect & l'obéissance toujours indispensable aux décisions de l'autre. Nous allons joindre à cette annonce , l'éloge historique de M. du Marçais , où se trouve renfermé celui de ses ouvrages. Nous l'avons transcrit du même Avertissement. Le mérite de cet Ecrivain est si reconnu dans la république des Lettres , que nous avons cru lui devoir cette distinction.

Cesar - Chesneau , Sieur du Marçais , étoit né à Marseille , & y avoit fait ses études au College des Peres de l'Oratoire. Arrivé à Paris à l'âge de 25 ans , ses premiers essais furent pour le Barreau ; mais malgré le succès avec lequel il y traita quelques affaires importantes , son goût l'attacha tout entier aux Belles-Lettres ; la Grammaire fut la partie qu'il choisit ; mais il la traita en Philosophe , & fit voir que l'homme de génie trouve la raison , où l'homme borné ne trouve que les mots.

## 132 MERCURE DE FRANCE.

Son Traité des Tropes , ou des différens sens , dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même Langue , est un chef-d'œuvre. Il fut imprimé en 1730 , & on lui rend toute la justice que mérite un Ouvrage si parfait. On en prépare une nouvelle édition. Il a laissé beaucoup de cartons qu'il destinoit à composer une Grammaire Françoisè , dont la Préface a même été imprimée il y a quelques années. Il avoit encore donné au Public une exposition d'une nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine , & ses manuscrits que l'on travaille à mettre en ordre , contiennent vraisemblablement des trésors très - précieux à la Langue Françoisè. Il étoit seul Auteur de tous les articles de Grammaire , qui sont dans les six volumes de l'Encyclopédie. Il ne faut que les lire pour en connoître le prix. Nous ne sçavons rien de sa famille , sinon qu'il étoit neveu du célèbre Chefneau-du-Marsais , Médecin à Marseille , & Fondateur de l'Hôpital de Sonperose en Gascogne. C'est de cet oncle qu'il tenoit le Fief du Marsais , près du Mont du Marsan. Il est mort en 1756 , âgé de 80 ans.

DICTIONNAIRE Apostolique , à l'usage de MM. les Curés des villes & de la cam-

M A R S. 1757. 133

pagne, &c. par le R. P. Hyacinthe-de Montargon, Augustin de Notre - Dame des Victoires, à Paris, Prédicateur du Roi, &c. tome 11<sup>e</sup>. Homélie du Carême, vol. in-8<sup>o</sup>. , en blanc 4 liv. & 5 liv. relié. *A Paris*, chez *A. M. Lottin*, rue S. Jacques, 1755. Le 12<sup>e</sup> vol. est sous-pressé. Le même Libraire vend tous les livres à l'usage du Diocèse de Paris.

**NÉCESSITÉ** de penser à la mort, ou Instructions Chrétiennes pour le temps de la maladie; Ouvrage non seulement utile à ceux qui administrent les derniers Sacramens, & qui ont le soin spirituel des malades, mais encore aux malades mêmes, & à ceux qui leur donnent les secours temporels.

On y a joint l'Ordinaire de la Messe, une courte explication de l'Oraison Dominicale, une paraphrase sur les sept Pseaumes de la Pénitence, les prières de l'administration du Saint Viatique en Latin & en François. *A Paris*, chez *Desain & Saitlant*, rue Saint Jean de Bauvais; & à *Senlis*, chez *N. Desroques*, Imprimeur-Libraire, 1757.

**LETTRES** spirituelles sur différens sujets de piété, par M. l'Abbé d'Olonne, Doc-

134 MERCURE DE FRANCE.

teur en Théologie, & en Droit Canon de la Faculté de Paris. *A Paris*, chez *Paul-Denys Brocas*, rue Saint Jacques, 1757. Ce Livre se vend 2 liv. broché, & 2 liv. 10 sols relié.

COMBIEN un empire se rend respectable par l'adoption des arts étrangers; discours prononcé devant la Cour de Danemarck; par M. de la B. . . pour l'ouverture des leçons publiques de Langues & Belles-Lettres Françoises, composé par M. Mehegan. *A Paris*, chez le même Libraire, 1754.

Ce titre annonce un plagiat Littéraire, dans lequel il ne nous convient point d'entrer. Nous nous bornons à la simple annonce de cette brochure.

Le second tome de *Vittorio Siri*, traduit par M. Requier, vient de paroître chez *Didot*, quay des Augustins. Nous croyons que le Public recevra ce volume avec la même faveur qu'il a reçu le premier. L'Original nous y paroît réduit avec le même goût, la même sagesse, & rendu avec le même soin & la même élégance.

*CAROLI Linnaei Flora Suecica, exhibens plantas per Regnum Suecia crescentes, systematicè cum differentiis specierum, synonymiis*

*Autorum, nominibus incolarum, solo locorum, usu œconomorum, officinalibus Pharmacopœorum: editio secunda, aucta & emendata. Stockolmiæ 1754.*

L'Auteur est si célèbre, que son nom seul fait l'éloge de l'Ouvrage. Nous nous y renfermons, nous ajouterons seulement que ce Livre estimé se trouve chez *Briasson*, rue S. Jacques, ainsi que celui qui a pour titre :

*CAROLI Linnæi Amenitates Academica; sive Dissertationes varia, Physica, Medica, Botanica, antehac seorsim edita, nunc collecta & aucta, cum tabulis anais. Volumen tertium. Holmiæ 1756.*

*LETTRE à Monsieur S. D. L. A.*

**M**ONSIEUR, j'ai lu dans le *Mercure* d'Octobre 1756, à la page 118, l'énoncé d'un Problème que vous proposez, concernant un Contrat maritime, appelé *Grosse Aventure*. Ce Problème peut se résoudre, comme vous le dites fort bien, en faisant autant de règles de proportion qu'il se trouvera d'années révolues jusqu'à l'expiration de ce Contrat : mais vous demandez s'il n'y a pas une manière d'opérer plus simple & plus facile. Je commence par vous

assurer , Monsieur , que ce Problème & tout autre de pareille nature , peut se résoudre par une seule regle de trois , en donnant aux deux premiers termes de la proportion , les préparations nécessaires , lesquelles je tâcherai de vous expliquer.

Avant que d'entrer en matiere , vous me permettrez , Monsieur , de relever une faute d'inadvertence dans l'énoncé de votre proposition , qui donne du Contrat appellé Grosse Aventure , une autre idée que celle qu'on doit en avoir. Vous dites « qu'un Particulier a donné à la grosse » Aventure , 1000 liv. , &c. » ; & à la fin de votre proposition , vous demandez « quelle somme ce Particulier doit payer » pour le capital & le profit des profits » : il auroit fallu dire , quelle somme il doit retirer , &c. En effet , ce qu'on appelle grosse Aventure est un Contrat maritime , par lequel un Particulier s'intéresse dans le chargement ou dans l'armement d'un Navire , en donnant , pour entrer dans les frais de l'expédition , une somme d'argent dont il court le risque en entier , si le Navire vient à périr ou à être pris , soit par les Ennemis , soit par les Corsaires ; mais le Navire faisant sa course , & revenant à bon port , alors il retire en argent son capital joint aux profits stipulés par le Con-

trat , fans entrer autrement dans le bénéfice ou dans la perte de cette course , qui ne concernent que les Armateurs , ou ceux qui ont fait le chargement.

Revenons maintenant à la maniere de résoudre , par une seule regle de proportion , le Problème que vous nous proposez : voici , Monsieur , comme il faut y procéder. Puisque le bénéfice se compte à tant pour cent , élevez le nombre cent en puissance (1) , selon la quantité des années de la durée du Contrat ; dans la question présente , ce sera à la septieme : voilà le premier terme de votre regle de trois ; ensuite ajoutez 17 à ce même nombre 100 , attendu que le bénéfice est stipulé à 17 pour cent ; puis élevez cette somme 117 en puissance , autant que le premier terme , & vous aurez le second ; le troisieme terme sera le capital ou la mise : faites la regle , & il viendra au quatrieme terme , 3001 l. 4 s. 10 d.  $\frac{134820919}{125000000}$  : c'est la réponse à votre question.

(1) Elever en puissance , c'est multiplier un nombre par lui-même , & réitérer ces multiplications par le même nombre autant de fois qu'il est nécessaire , selon la puissance que l'on veut avoir. La premiere multiplication produit la seconde puissance , puisqu'on y emploie deux fois la même racine : la seconde multiplication produit la troisieme puissance , & ainsi de suite.

Vous demanderez peut-être que je donne la théorie de cette pratique, & les fondemens de cette regle : ce sera, si vous l'agréez, la matiere d'une seconde Lettre. Je suis, &c.

LETTRE de M. de Lavau, de l'Académie de la Rochelle, aux Auteurs des Mémoires de Trévoux. *Assuesce dicere verum & audire.* Seneq. *A la Rochelle*, chez Desbordes, & se trouve à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins, 1757.

Le sentiment de l'Auteur nous a paru fondé sur la vérité, & sa Lettre dictée par la raison. Nous pensons que M. de Lavau a même un double avantage : c'est qu'il écrit aussi-bien en françois, qu'il juge bien du latin moderne. Nous joignons à cette indication une Lettre qu'il nous a adressée; elle servira de précis à celle que nous annonçons.

MONSIEUR, si j'ai soutenu que la langue Latine d'aujourd'hui est un dialecte dérivé de la Langue Romaine, ç'a été par zele pour notre Latin, & par estime pour nos bons Auteurs qui l'ont employé. A moins que de suivre le systême que je propose, on jette je ne sçais quel ridicule sur eux & sur leurs ouvrages : on veut qu'ils aient atteint aux graces originales du siecle

d'Auguste. Belle chimere ! flateuse illusion ! Nous ne pouvons apprendre parfaitement dans notre cabinet une Langue vivante qui nous est étrangere , quoiqu'elle nous prête ses Grammaires & ses Dictionnaires ; comment apprendrons nous une Langue morte qui nous refuse ses secours ?

Tant qu'on mettra vis-à-vis des grands Modeles de Rome nos Ecrivains Latins modernes , ceux ci seront toujours humiliés , toujours soupçonnés d'une latinité vicieuse : il faut servilement copier les Anciens pour écrire comme eux ; & encore , est-on toujours sûr de les bien entendre ? Combien de disputes interminables parmi leurs Interpretes !

D'ailleurs, pour peu qu'on déränge leurs termes , & qu'on les assemble autrement qu'ils n'ont fait , qu'on leur donne une signification différente de celle qu'ils y ont attachée , qu'on en crée de nouveaux pour exprimer des choses qui leur ont été inconnues , quel rapport , je vous en fais juge , Monsieur , quel rapport ce latin factice a-t-il avec celui des excellens originaux de l'Antiquité ?

Mais qu'on dise que c'est un nouvel idiôme , qu'il y a un usage , des regles , des élégances qui lui sont propres , qu'il a consacré un nombre infini de nouvelles lo-

cutions, qu'il leur donne un nouveau sens, un nouveau tour, un arrangement nouveau dont les Sçavans sont convenus depuis la restauration des Lettres, voilà nos Orateurs & nos Poètes à couvert de bien des reproches; les voilà remis en honneur.

On a cru que je voulois les combattre, & je les défends: on a pris pour mes sentimens, les conséquences que je tire de l'opinion de mes Adversaires. Vous avez déjà commencé, Monsieur, à me rendre justice, & j'en suis très-reconnoissant: j'ose me flatter que vous me la rendrez entièrement en voyant ma Réponse, & en daignant l'annoncer dans votre Mercure (1). Je l'adresse aux Journalistes de Trévoux, parce que celui qui m'a critiqué avec tant d'égards & de ménagemens, n'a pas jugé à propos de lever le voile dont il se couvre. Pourquoi ne pas se découvrir? Il n'a pu craindre que mes éloges & les marques de ma reconnoissance. Le fort de sa Critique tombe uniquement sur le plan de mon Discours qu'il n'a pas bien saisi: peut-être est-ce ma faute.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE LAVAU.

*A la Rochelle, le 24 Septembre 1756.*

(1) Volume de Mars 1756.

*NOMENCLATOR Ciceronianus. Parisiis, apud Thiboult, Regis Typographum, in Plateâ Cameracensi. 1757.*

Ce petit Livre ( car il ne contient que 280 pages *in-12.* ) est une espece de clef qui fixe aux personnes dont Cicéron a parlé dans ses Plaidoyers & dans ses Lettres, ou dont il a écrit dans ses Traités oratoires & philosophiques, les noms simples & composés par lesquels elles y sont désignées.

Il n'est pas douteux que ces noms & ces surnoms n'eussent, au siècle où il vivoit, une application certaine aux individus qui les portoient ou qui les avoient portés : à mesure que l'on s'est éloigné de cette époque, le voile qui a couvert ces objets & leurs accessoires, alors également présents à lui & à ses contemporains, s'est tellement épaissi, qu'une des plus grandes difficultés que l'on ait à le bien entendre, est de les discerner.

Il est vrai que cette difficulté ne s'étend qu'aux noms romains, & même à ceux qui, étant ou communs à plusieurs personnes, demandent que l'on distingue celles-ci, ou qui paroissant propres à une seule, ne laissent pas d'en cacher plusieurs : il a fallu les découvrir pour rendre à chacune ce qui lui appartient dans le texte Latin, au-

quel le Nomenclateur renvoie par deux chiffres , l'un romain , qui indique le Livre ou le Traité ; l'autre arabe , qui marque le paragraphe.

A l'égard des autres noms Romains ou Grecs qui sont univoques , ils ne figurent dans le Nomenclateur que comme dans une Table ordinaire , pour l'indication des endroits où il en est fait mention.

Comme l'Auteur n'a pas seulement en vue de se rendre utile à ceux qui lisent Cicéron de suite , mais encore à d'autres qui ne pensent qu'à le consulter sur quelques points historiques , il a ajouté , autant qu'il a pu , aux noms des principaux Acteurs , leurs filiations , leurs dignités ou leurs professions , & à peu près l'année où ils les ont exercées , ou l'équivalent de tout cela ; à quoi il a joint , suivant l'occurrence , plusieurs corrections du texte.

Enfin , persuadé qu'il est que le corps des œuvres de Cicéron est le fonds le plus riche qui nous soit resté de toute l'Antiquité , & où il y a le plus à profiter & à apprendre pour nous autres modernes , il a dirigé son travail à cette fin ; & l'on doit lui en sçavoir d'autant plus de gré , que le *Nomenclator* ou l'*Index* qui en est le fruit , est le plus méthodique , le plus complet , & le plus exact de tous ceux qui ont paru en

ce genre ; qu'il peut suppléer à leurs défauts , & qu'il s'acquiert à moindre prix.

Il se vend quarante sols , relié , chez Thiboust , où l'on trouve aussi l'Histoire Françoisse de Cicéron , deux volumes in-4°. du même Auteur.

DISSERTATION sur la légitimité des intérêts d'argent qui ont cours dans le commerce , à M. \*\*\*. *Ala Haye.* 1756.

Cette brochure nous est parvenue trop tard ; nous n'avons que le temps de l'annoncer. Elle mérite que nous en fassions une mention particulière & un éloge distingué : c'est un double devoir dont nous nous acquitterons incessamment.

### P R O G R A M M E.

L'ACADÉMIE de Bordeaux distribue toutes les années un Prix de Physique , fondé par feu. M. le Duc de la Force. C'est une Médaille d'or de la valeur de 300 livres.

Elle propose pour sujet du Prix de l'année 1758 , *Quelle est la meilleure maniere de connoître la différente qualité des Terres pour l'agriculture ?* Elle distribuera la même année un autre Prix dont elle a déjà proposé pour sujet : *Quels sont les meilleurs moyens de faire des Prairies dans les lieux*

*fecs, & quelles Plantes y sont les plus propres à y nourrir le gros & le menu Bétail.*

Pour sujet du Prix qu'elle aura à donner en 1759, elle demande *Quelle est la meilleure maniere de semer, planter; provigner, conserver & réparer les bois de Chêne?* Comme ce sujet pourroit paroître trop étendu pour pouvoit être également bien rempli, elle avertit qu'elle adjugera volontiers le Prix à celui qui lui enverra sur quelque'une des parties qu'il renferme, des expériences nouvelles & utiles.

Cette Compagnie distribuera deux Prix en 1757; l'un, à celui qui tâchera de déterminer *le Cours & la Transpiration de la Seve, relativement aux différentes qualités de l'air, & aux différens aspects du Soleil & de la Lune;* l'autre, à celui qui déterminera *les meilleurs principes de la Taille de la Vigne, par rapport à la différence des especes de Vignes & à la diversité des Terroirs.*

Les Dissertations sur ce dernier sujet ne seront reçues que jusqu'au premier Mai 1757. Elles peuvent être en François ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caracteres bien lisibles.

*Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à M. le Président Barbot, Secretaire de l'Académie, sur les Fossés du Chapeau rouge; ou à la Veuve de P. Brun, Imprimeur rue S. James.*

ARTICLE

---

---

## A R T I C L E III.

### SCIENCE S E T B E L L E S - L E T T R E S.

---

---

## G É O M E T R I E.

---

### A L'AUTEUR DU MERCURE.

J'AI lu, Monsieur, dans votre Mercure de Décembre (1) la Lettre de M. D\*\*\*. Il se présente de bonne grâce pour m'enlever l'honneur de la découverte du Théorème de Géométrie, inséré dans le Mercure du mois d'Août dernier. Je suis très-charmé d'avoir un adversaire tel que lui : car si je suis assez heureux pour le vaincre, il fera constant que le Théorème m'appartendra, non seulement à titre de découverte, mais encore par droit de conquête.

Avant que d'entrer en matière, l'Auteur de la Lettre a jugé à propos de donner, de sa façon, & en passant, une nouvelle démonstration très-simple du Théorème en question. Mais qu'il me soit permis de re-

(1) Page 157.

chercher aussi *en passant* le motif qui l'a porté à la donner. Si c'est pour faire voir son habileté, il pouvoit s'en dispenser, parce qu'on le croit très-capable : si c'est pour faire voir, par une autre démonstration, que la vérité que j'ai découverte est à tous égards incontestable, en ce cas je dois lui sçavoir gré de la peine qu'il a prise, quoiqu'elle soit superflue, & je l'en remercie affectueusement. Si c'est simplement par goût pour les nouvelles démonstrations, je veux le servir à sa façon, & lui dire à mon tour que la proportion  $y dx \cdot x dy :: \frac{y dx}{x} \cdot x$ , est encore une autre démonstration très-simple du même Théorème. Mais si, en publiant sa démonstration, il a eu dessein (comme je dois le présumer) de diminuer le mérite de ma découverte, il n'a sûrement pas réussi : car, pour le dire encore *en passant*, le grand nombre de démonstrations que les Géometres modernes ont données de la quarante-septième proposition du premier Livre d'Euclide, n'a rien diminué de la gloire que Pythagore s'est acquise par la découverte de cette proposition ; & j'ai tout lieu de croire qu'on me rendra la même justice à l'égard de mon Théorème.

Après avoir exposé sa démonstration, M. D \*\*\* entre tout de bon en matière, &

donne hardiment la quantité  $\frac{n}{m}$  AP, prise dans le *Traité des Sections Coniques* du Marquis de l'Hôpital, comme l'expression générale de la soutangente d'une courbe quelconque. Quoique l'Auteur de cet Ouvrage ne pût la donner, & ne l'ait effectivement donnée que comme l'expression particulière de la soutangente de la seule famille des Paraboles, l'Anonyme n'ignore pourtant pas que mon Théorème s'étend à toutes les courbes possibles, puisqu'il a eu soin de renfermer le mot *quelconque* entre deux parenthèses, en rapportant mon Enoncé qu'il a copié mot à mot. Il semble donc que M. D\*\*\* ait fait exprès ce paralogisme; ce que je ne pourrois cependant croire, si toute la suite de sa Lettre ne seroit à le prouver. En effet, ce ne peut être qu'à fin de soutenir la fausse généralité que ce paralogisme donne à son calcul, qu'il a eu tout le soin d'éviter le nom du genre de courbes, auquel tout son calcul appartient. Voilà, Monsieur, les moyens que l'Anonyme met en usage pour m'enlever ce qu'il appelle *l'Idée chérie d'une découverte en Mathématiques*. Je laisse à présent au Public le soin de juger s'il a réussi, & s'il a eu de bonnes raisons pour garder l'*incognito*.

G ij

Ce que vous venez de lire , Monsieur , doit vous surprendre ; car les Géomètres ont toujours laissé aux Sophistes la ressource puérile du parologisme. Mais M. D \*\*\* vouloit me réfuter à quelque prix que ce fût. Qu'a-t-il fait ? Il a mis dans un creuset, si je puis m'exprimer ainsi, une proposition du M. de l'Hôpital, de laquelle, malgré son habileté dans l'Analyse, il n'a pu tirer que la partie de mon Théorème, qui a de l'affinité avec cette proposition : cependant, comme il a vu que le résultat entier de son opération ne lui donnoit précisément que cette partie qui concerne la seule famille des Paraboles, il s'est déterminé à voir s'il ne trouveroit pas dans quelque Auteur mon Théorème *énoncé mot à mot* : ce sont ses termes ; ils sont affirmatifs dans sa Lettre. Enfin, ce qu'il cherchoit avec tant d'ardeur, il a cru le voir dans l'Ouvrage d'Abraham *de Graaf* qu'il indique. En me renvoyant à cet Auteur, M. D \*\*\* a eu soin de copier ce qu'il y a trouvé : il déclare en même temps que ce qu'il en transcrit revient à ce qu'il a déjà cité du M. de l'Hôpital. Or, comment accorder ici mon Adversaire avec lui-même ? Son commentaire erroné sur la proposition du M. de l'Hôpital, prouve clairement, comme on l'a vu, que mon Théorème n'y

est point contenu : de plus, la torture violente & inutile qu'il donne à cette proposition à l'aide du calcul, pour en exprimer mon Théorème, démontre qu'il n'y est contenu ni implicitement, ni explicitement. Ainsi ce Théorème, qui ne se trouve en aucune façon dans la proposition du Marquis de l'Hôpital, ne sçauroit être contenu dans le Livre de M. de Graaf: cependant, selon l'Anonyme, il y doit être énoncé même *mot à mot*; assertion précise qu'il ne me convient pas de qualifier, & qui ne pourra jamais se trouver que dans la seule Lettre de mon Adversaire. Il suffit de dire ici qu'une imprudente citation faite sur le même sujet par M. Lombart, devoit servir de leçon à M. D\*\*\*, pour ne pas me renvoyer si légèrement à un énoncé *mot à mot*, dont la fausseté saute aux yeux de tout Lecteur tant soit peu initié dans les mysteres de la Géométrie.

Je crois, Monsieur, en avoir assez dit, pour faire voir avec combien de légèreté M. D\*\*\* a écrit la Lettre qui regarde mon Théorème. Mais je dois vous dire, avant que de finir, que la fausse généralité qu'il donne à son calcul est si frappante, que la quadrature du cercle, comme celle des autres courbes en général, ne seroit qu'un simple corollaire de son calcul; ce qui af-

150 MERCURE DE FRANCE.  
furément seroit merveilleux. Mais je rends justice à M. D\*\*\*, & je ne le crois pas un *chercheur* de la quadrature du cercle : cependant, si par hasard il avoit le temps de faire des découvertes dans la science dont, sur la foi de Platon, il occupe l'*Eternel*, je lui promets à mon tour de les tirer de quelque proposition connue depuis long-tems, sans cependant prétendre pour cela lui enlever l'honneur de la découverte ; sa conduite à mon égard ne devant point me servir de modele.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MARSSON.

*A Paris, le 8 Février 1757.*

---

---

## M E D E C I N E.

---

*SUITE du Mémoire sur les Eaux minérales & médicinales, par M. Juvet, Médecin de l'Hôpital du Roi à Bourbonne-les-bains, & associé Correspondant du Collège royal des Médecins de Nancy.*

V. S'IL ne s'agissoit pour la guérison des maladies, que de matieres volatilisées & spiritualisées, les guérisons seroient plus fréquentes, & les maladies

seroient plus rares. Tout est enclin à la volatilisation dans nos corps par le jeu, les frottemens & la chaleur perpétuels, qui les agitent, qui les détruiraient bientôt sans des réparations journalières, qu'y font des alimens pleins de parties dures, pesantes & massives, qui remédient autant à la trop grande exaltation de nos liqueurs, qu'elles préviennent les dangers de la confidence de nos vaisseaux. Toute matiere est si prodigieusement divisible, qu'elle échappe à l'imagination, & peut atteindre à cet alkool qui fait les esprits. Les corps odorans en sont la preuve: le castoreum mis dans une balance pendant quatre jours, quoiqu'il remplisse de son odeur une atmosphere considérable, n'y perd rien de son poids: un grain d'extrait de safran donne son goût & son odeur à dix onces d'esprit de vin, les substances mêmes qui paroissent les plus compactes peuvent se diviser d'une maniere incompréhensible. Un grain d'or se mêle si exactement dans une livre d'argent en fusion, qu'il n'y a pas un grain de cet argent qui n'y prenne part: la même chose arriveroit quand on ne mêleroit que la millieme partie de ce grain d'or avec une livre d'argent.

G iv

Choisissons dans ces matieres qui sont en si grand nombre, celles dont les parties intégrantés sont si atténuées & si légères, que tout y est esprit, & parmi celles que la médecine nous fournit, prenons pour modele le camphre & l'esprit de vin.

Le camphre est une résine particulière si volatile, qu'étant exposé à l'air, il se diminue peu à peu, & se dissipe : il s'enflamme aisément, & ne laisse aucune terre ou charbon après l'inflammation.

L'esprit de vin est si volatil, qu'une cuillerée de cet esprit bien rectifiée jetée en l'air, s'y répand & s'y transmet entièrement, sans qu'il en retombe une seule goutte par terre.

Supposons que le camphre soit un volatil froid, puisque le proverbe veut qu'il rend les hommes impuissans, *per nares castrat mares*, & que des Auteurs très-graves, entre lesquels on pourroit compter le Docteur Groenvelt, F. Hoffman, M. Geoffroy & beaucoup d'autres, assurent qu'il est un rafraîchissant spécifique, que l'on doit même placer dans les temps des redoublemens des fièvres aiguës & inflammatoires, dans les inflammations des parties nerveuses & membraneuses. Sous cet aspect le camphre est un cordial, anodin,

adouçissant, antiphlogistique & antipofmodique.

L'esprit de vin, qui est la base de tant d'excellentes préparations, tant galéniques que chimiques, de tant de liqueurs délicieuses, auquel, pour le faire d'autant mieux contraster avec le camphre, j'appliquerois volontiers & avec justice un des attributs de la roquette (1), est un volatil chaud, un cordial excitatif, animé, échauffant, un espece de feu liquide, dont l'action est bien différente de celle du camphre.

Que l'on monte à présent sur l'un ou l'autre de ces modeles les idées qu'on se forme du volatil des eaux, ou bien encore qu'on en fasse à discrétion un volatil mixte, qui réuniroit tous les avantages du camphre & de l'esprit de vin, sans en avoir les inconvéniens, je ne crois pas, que, quand même il seroit possible de réaliser là-dessus les plus belles spéculations, on pourroit en inférer que ce volatil seroit l'agent principal des eaux. Le camphre & l'esprit de vin, tous les volatils, quelque éloge qu'on leur prodigue, n'auront jamais en médecine une place aussi éminente, que celles qu'y

(1) *Excitat ad venerem tardos evaca maritos.*

tiennent la saignée entr'autres & l'eau commune. Ces volatils, quoique plus rares & plus précieux, ne seront presque jamais que leurs aides & leurs suppôts, & on les verra peu jouir exclusivement des honneurs du triomphe, surtout dans les maladies internes, où leur effet n'est bien souvent que palliatif, soit que leur cause soit humorale, soit qu'elle dépende des solides, ou des solides & des liquides.

Nous pourrions nous en convaincre par ceux de l'opium. La Chimie fait voir dans l'opium un volatil si abondant, qu'il n'est guere de mixte dont on en ait plus tiré. Il paroît même à M. Hecquet (1) que l'opium n'est qu'un assemblage d'atomes spiritueux & aériens, qui se développent en vapeurs, qui devient comme une nuée insensible, qui pénètre soudainement le sang, & le traverse promptement, pour, avec le plus fin de sa lymphe, s'aller filtrer dans la substance corticale du cerveau, & entrer ensuite dans les nerfs comme un éclair. On sçait que les effets de cet éclair sont passagers, que si l'on donne l'opium en dose suffisante, il chasse la douleur & l'insomnie, qui reviennent l'éclair étant

(1) Pag. 84, de ses Réflexions sur l'usage de l'opium.

dissipé. On sçait que l'opium seul , dans lequel M. Hecquet s'efforce de trouver cette vertu singuliere & générale , pour terminer toutes les maladies , que Pitearn chercha toute sa vie , ne guérit pas , surtout les maladies chroniques ; que si on l'y emploie quelquefois , on ne le donne jamais seul , mais on le mêle avec le fer , le mercure , les plantes , leurs extraits , les sels fixes & les autres remèdes , dont les plus sages & les plus versés dans la pratique , comme Freind dans son Emménologie , & tant d'autres se servent , en y joignant quelquefois l'opium , auquel ils n'ont jamais abandonné toute la cure , lorsqu'il s'est agi de traiter ces maladies radicalement.

Il seroit facile d'adapter ces réflexions sur l'opium aux manieres d'agir des autres volatils , dans lesquels on ne trouvera pas des altérans , des correctifs , des émoulliens , des toniques & des fortifiants (*traumatica*) sur lesquels on puisse compter dans les maladies chroniques , & établir toute confiance. *Illi robur & as triplex circa pectus foret , qui sus ipsissimis committeret manes.* Le volatil électrique est peut-être privilégié.

VI. La gloire de guérir supérieurement ne lui seroit-elle pas réservée ? L'électri-

## 156 MERCURE DE FRANCE.

cité dont les ressorts surprénans sont ceux d'un fluide si subtil, qu'on l'a comparé à la lumière, ou à l'élément du feu, fluide que fournissent copieusement les corps électrisés & les corps électriques, auquel M. l'Abbé Nollet a donné le nom de matiere effluente, fait voir, que les guérisons ne sont pas à beaucoup près la suite de l'application seule, & , qui plus est, immédiate de matieres volatiles & spiritueuses. Cette matiere effluente, ou la lumière électrique pénètre si bien nos corps, & les agite si soudainement, qu'on sçait, par exemple, qu'un cercle de cent personnes ou beaucoup plus, qui se tiennent toutes par la main, en sont ébranlées, pourvu que cette matiere puisse seulement s'introduire dans le corps de la premiere personne, & tout de suite dans les autres jusqu'à celui de la derniere; ce que l'on a démontré par l'expérience suivante.

Qu'on mette horizontalement la baguette de fer A près d'un globe de verre mis en mouvement sur son axe, & frotté selon l'Art, qu'on attache perpendiculairement à cette baguette la baguette de fer B, dont un bout sera plongé dans un vaisseau de fayance ou de porcelaine rempli d'eau; que la premiere personne du cercle tienne ce vaisseau dans la main;

dès que la dernière personne de ce cercle nombreux touchera la baguette A, ou seulement en approchera le doigt, on verra s'élançer alors une étincelle de feu sur le doigt de cette personne, & dans le même instant tout le cercle éprouve une commotion & surtout des secouffes dans les bras, sans qu'on puisse distinguer quelle est la personne qui a été plutôt ou plus tard affectée des impressions & de l'introduction de la matière effluente.

*Recordemur . . . illas partes intronissas in intimam hujus hominis compagem, non solum evolvere & motu agere plurimas igneas partes in ipsius compage reconditas, sed etiam ferri & transire in secundum hominem, & ex hoc in alios hujus seriei usque ad ultimum, siquidem omnes homines hujus seriei electrici fiant. (1)*

La subtilité de cette matière effluente & sa facilité à se glisser dans nos corps par les pores cutanées a fait imaginer qu'un phénomène aussi extraordinaire que l'électricité, qui a été découverte ou mise en vigueur de nos jours, produiroit une médecine admirable & presque universelle. On a voulu composer une médecine électrique, qui seroit au dessus de la nôtre,

(1) M. Helvetius, pag. 140, tom. 1, Principiis philosophico-med.

## 158 MERCURE DE FRANCE.

autant que le volatil électrique a de prééminence sur les autres volatils. Les aigrettes lumineuses, la salive lumineuse, le sang lumineux qui sortent d'une personne actuellement électrisée, la terrible commotion, la secousse que fait sentir l'étincelle foudroyante dans l'expérience de Leyde que nous venons de rapporter, ces faits principaux, sans parler des autres, firent conclure, que le corps humain étoit un des plus amples magasins de matière électrique, que cette matière y étoit, comme dans les autres corps, d'une mobilité étonnante, qu'elle y étoit capable d'une inflammation générale ou d'une forte d'explosion, qu'étrant ainsi mise en action, elle parcouroit en un instant les plus petits canaux, qu'elle devoit par conséquent produire des changemens sur le fluide nerveux. On a même soupçonné, que la matière de ce fluide est de nature électrique. D'ailleurs le fourmillement produit dans les parties électrisées favorisoit encore les projets de cette médecine; les paralytiques & les infirmes de toute espèce furent soumis aux essais électriques: mais les tentatives ont été si ingrates, les succès si incertains, les progrès, s'il y en a, sont si lents, qu'on a tout lieu de craindre, que les promesses qu'on nous

a faites ne s'évanouissent avec les vapeurs ou les écoulemens électriques, à moins qu'on ne réussisse enfin, en les étayant d'autres moyens de guérison, ( ce qui a déjà été tenté par les plus habiles & les plus clairvoyans ) à les rendre aussi salubres & aussi nécessaires aux maladies, qu'ils sont à présent spécieux & dignes de l'attention des plus grands Physiciens de l'Europe. On peut voir là-dessus le tome cinquieme de l'Encyclopédie, à l'article de l'électricité médicinale.

Si jamais volatil doit opérer des prodiges en médecine, c'est sans contredit le volatil électrique. Il est si abondant & si mobile, comme le prouve l'expérience de Leyde & quantité d'autres, que M. Winceler (1) a remarqué qu'il se communique avec une vitesse qui surpasse de beaucoup la poudre à canon, qui fait parcourir à un boulet six cens pieds dans une seconde: on ne peut le flétrir par aucun de ces reproches qu'on fait souvent aux esprits chimiques, quoique néanmoins on ne puisse pas assurer qu'il soit pur & sans mélange; puisque les corps électrisés répandent quelquefois une odeur désagréable comme de soufre, d'ail, & que les étincelles qui en sortent, ne sont pas aussi

(1) Professeur à Léipsic.

## 160 MERCURE DE FRANCE.

pures que la lumière ou le feu élémentaire privé des matières combustibles & flamboyantes.

Il y a apparence que ce volatil, dont les émanations libres & dégagées d'entraves, sont si propres à traverser, & à parcourir les porosités de nos fluides & de nos solides, qui s'y multiplient excessivement, ne peut s'y arrêter assez long-temps que par cette multiplication même. Il multiplie aussi les forces mouvantes & expulsives, qui le chassent de nos corps peut-être avec une portion du fluide nerveux, *veneris instar luxuriantis*, terreur qu'ont eu, & qu'ont encore plusieurs Physiciens. Il n'y peut produire seul & à loisir, non plus que le volatil des eaux ou les autres, ces changemens durables & permanens; qui font les guérisons des maladies chroniques; changemens, dont il est d'autant moins capable, qu'il n'est qu'accidentel & passager lui-même dans la cause comme dans son effet, qui ne peuvent subsister qu'autant que durent le frottement & la chaleur qui lui ont fait prendre l'effor.

Voici comment s'explique en parlant de l'électricité M. Vandermonde, dans sa préface du Journal de Médecine, mois de Janvier dernier.

« L'électricité, qui est aujourd'hui l'ob-

» jet de la curiosité & de la recherche des  
 » Scavans , fait éclore tous les jours des  
 » observations , qui ne peuvent encore  
 » donner aux Physiciens aucunes vues  
 » nouvelles. La fameuse expérience de  
 » Leyde , par laquelle notre corps ressent  
 » des secousses si violentes & si promp-  
 » tes , la barre de fer , qui devient élec-  
 » trique sous un nuage orageux , & qui  
 » semble détourner en silence la matiere  
 » de la foudre , sont des phenomenes ad-  
 » mirables , qui jouent un grand rôle dans  
 » la physique ; mais ce sont des faits iso-  
 » lés , qui ne nous ont fait voir jusqu'à  
 » présent aucun attribut nouveau de la  
 » matiere.

VII. A combien de difficultés , à com-  
 bien d'erreurs l'opinion outrée qu'on a du  
 volatil des eaux , n'expose-t'elle pas dans  
 l'usage même & l'administration des eaux  
 chaudes ? Elle influe trop sur les bains ,  
 les douches , & même sur la boisson de  
 ces eaux. Cette opinion fait faire des omis-  
 sions ou des fautes irréparables , ou de  
 la part du Médecin ou de la part du ma-  
 lade , si l'un ou l'autre en est obsédé , &  
 quelquefois tous les deux ne sont que  
 trop d'accord sur des conséquences , qui  
 ne peuvent qu'être aussi fausses & aussi  
 chancelantes que leur fondement.

Le Médecin plein de ce volatil en fait la base de toute sa conduite : il est sa boussole, c'est par lui que le malade boira, baignera, douchera ; tout malade sans distinction boira l'eau absolument & immédiatement à la source. Peu s'en faut qu'il ne boive à la manière des soldats de Gédéon au ruisseau qui couloit de la fontaine de Harare, *qui linguâ lambuerint aquas sicut solent canes lambere, separabis eos securum* : il la dévorera, dût-il suffoquer par une boisson trop chaude, & que son palais ne pût point supporter. On oublie que cette boisson, dont la chaleur incommode & nullement homogène à celle des parties qu'elle traverse, commence son irritation dans la bouche & sur la langue, dont l'extrême sensibilité est un fidèle interprète de ce qui se passera plus loin. Les papilles ou houpes nerveuses de la langue trop remuées par l'action de cette chaleur, annoncent au genre nerveux, & surtout à l'estomac, le trouble & le tumulte qu'elle y doit porter. Cette boisson arrive & se place dans l'estomac, ce grand sac ou réservoir où elle doit s'arrêter & y faire des impressions qui ne seront pas passagères, mais stables, qui se transmettront à la faveur du séjour à toutes les parties qu'il avoisine, au cœur,

qui n'en est séparé que par le diaphragme, au foie qui le recouvre en partie, surtout lorsqu'il est rempli. Ces impressions seront d'autant plus vives : que l'estomac est très-nerveux, ses tendres & nombreux sions de nerfs, par lesquels il entretient une merveilleuse correspondance & un continuel accord entre lui & le genre nerveux, qui forme entr'eux comme un être perpétuel ; en feront trop rudement ébranlés. Ces ébranlemens se communiquant rapidement, & devenant universels, agiteront toute la masse du sang & de la bile, celle du sang par l'augmentation de la sistole du cœur, qui en devient impétueuse, celle de la bile en lui communiquant un excès de raréfaction, dont on sçait que cette humeur est fort susceptible étant plus qu'aucune exaltée, légère & disposée à l'acrimonie alkaline. On sue, & on s'en applaudit. Le malade ne s' imagine pas que cette sueur n'est autre chose, que la suite de la vélocité de la circulation. Il attribue sa sueur aux eaux mêmes & à leur volatil pénétrant. Il croit déjà les voir se porter à la peau dans le temps même qu'elles sont encore dans son estomac. Il admire les eaux & leur volatil, & ne sçait pas que cette sueur peut lui être

## 164 MERCURE DE FRANCE.

préjudiciable , qu'elle trompera , pour ainsi dire les eaux , qu'elle empêchera d'agir à leur façon , doucement , par les voies qu'elles affectent , comme par les urines , par les selles , par la transpiration insensible ; que ces eaux trouvant des routes déjà frayées , prématurément ouvertes , s'y porteront à leur tour , & s'échapperont en partie , *quâ datâ portâ* , par la peau , deviendront sudorifiques , échauffantes , constiperont , peut-être même malgré les lavemens & les remèdes plus ou moins stimulans , qu'on ne manquera pas alors d'y ajouter.

S'il arrive des accidens , & il faut remarquer que les tempéramens éminemment bilieux , doués de fibres très-sèches & fort élastiques , y seroient plus exposés que d'autres , tout l'opprobre en réjailliroit la plûpart du temps , non sur la défectuosité de la methode , mais sur le remède même , qui néanmoins seroit aussi innocent que l'eau commune , qui pourroit par le même abus produire précisément les mêmes effets.

On baignera le malade , & par économie du volatil des eaux , dont on ne veut laisser perdre que le moins qu'on pourra , on ne laissera pas à son bain le temps de se former : il sera trop chaud ,

qu'importe ? Il faut qu'il s'y plonge, dût-il être échaudé : par la même économie on le brûlera, si l'on peut, avec la douche, qui n'est qu'une colonne d'eau, & dont le malade supportera moins impatiemment la chaleur que celle d'un bain, qui seroit aussi chaud qu'elle. Heureusement pour lui on n'y réussira pas complètement, parce qu'il n'y a point d'eau chaude, au moins en France, qui ait le degré de chaleur de l'eau bouillante. Notre eau, qui passe pour être des plus chaudes du Royaume, qui à la source déplume sur le champ la volaille, qui peut dépiler une tête de veau, qui durcit un œuf en vingt-quatre heures, en supposant un thermomètre, dont le quarantième degré est celui de l'eau bouillante, ne fait monter la liqueur qu'au vingt-unième degré, qui est son degré de chaleur permanent & invariable.

A voir les épreuves qu'on fait subir à un malade par la hardiesse qu'inspire l'aveugle & téméraire prodigalité du volatil des eaux, on seroit tenté au premier coup d'œil de croire qu'on voudroit renouveler celles qu'on pratiquoit autrefois pour le justifier.

Si le Médecin n'envisage pas le volatil des eaux comme bénin & spécifique,

que l'on peut manier tout à son aise avec la plus parfaite sécurité, qu'au contraire il soit pour lui un agent vif & trop animé, très-fermentatif, un phlogistique, ce volatil se présente à lui sous l'aspect d'un furet redoutable, qu'il faut caresser plutôt que de l'exciter, pour le mener à ses fins; & c'est là le tableau qu'on s'en fait souvent; l'avarice prend la place de la prodigalité: il accorde à son malade l'eau en petites doses, on ne lui permet pas d'en boire: les bains & les douches se montent sur ce fantôme; tout y est symétrisé & compassé: l'on ne marche partout qu'en tremblant d'un pas lent & tardif. Ce qui est tempéré, paroît caustique & inflammatoire, la pusillanimité réduit tout à des infiniment petits riens aussi dispendieux qu'embarrassans & inutiles pour le malade.

Si le malade est préoccupé du volatil des eaux, il épouse toujours l'opinion qu'on en fait du feu, des fermens. Quelques-uns avec deux livres de notre eau dans l'estomac, se persuaderoient avoir avalé une bouteille de vin de champagne. Le malade trouve toujours ce feu dans les bains & les douches. Ses inquiétudes feroient croire qu'il avale en buvant tout le feu élémentaire qui est renfermé dans

les entrailles de la terre, & dont il se figure que les eaux sont le confident & le dépositaire. Il baigne dans ce feu, on le lui verse par la douche sur ses membres affligés. On a beau lui dire que cette eau ne fait point de mal à la tête, qu'elle ne cause point d'insomnie, qu'elle n'altère pas, qu'elle ne donne point la fièvre, (1) qu'au contraire elle guérit la soif immodérée, la fièvre; les discours & les exemples qu'on lui met sous les yeux, ébranlent tout au plus ses préjugés. Les inquiétudes & la méfiance, qui par elles mêmes sont si opposées à cette tranquillité de l'ame, qui seconde si bien les remèdes dans les maladies chroniques, contrarient toujours la cure, & il n'est pas possible que l'entêtement ne produise des omissions ou des fautes considérables.

(1) Dissertation sur la fièvre-quarte & l'eau thermale de Bourbonne en Champagne

*La suite au prochain Mercure.*

A M. D E B O I S S Y.

**M**ONSIEUR, tous vos Lecteurs s'empres-  
sent à vous marquer combien ils sont sa-  
tisfaits depuis que le Mercure de France

est entre vos mains. Les justes éloges que vous en recevez ne peuvent être trop multipliés. C'est pour entrer dans vos vues de perfection, que vos Lecteurs attentifs vous préviennent contre ceux qui ne rougissent pas de copier les Ecrivains antérieurs, sans daigner même en faire mention.

Permettez-moi, Monsieur, de vous découvrir ce que je viens de reconnoître dans le Mémoire sur les Eaux minérales & médicinales, par M. Juvet, Mercure de Février 1757, pages 160 & 161, qui prend dans Monsieur Quesnay 16 lignes de suite sans le citer; & comme ce Médecin nous promet la continuation de son Mémoire, je crois qu'il est à propos de le prier d'être plus exact à l'avenir, puisqu'il cite plusieurs autres Auteurs. M. Quesnay n'auroit pu que bien figurer avec eux. Voici ce que je trouve dans M. Quesnay, Essai Physique, première édition, au Discours prononcé à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, le 15 Février 1735, page 18.

Les événemens heureux ou malheureux dans les maladies, dépendent ordinairement de circonstances ou de causes particulières qu'on ne peut distinguer par les événemens mêmes : ce qui arrive dans la cure des maladies, n'est pas toujours, il s'en faut de beaucoup, l'effet du procédé  
ou

ou des remèdes qu'on a mis en usage. Le *propter hoc* & le *post hoc* forment ici des équivoques continuelles que ne peut débrouiller l'Observateur le plus au guet, qui n'épie que par dehors des démarches qui n'instruisent point assez de ce qui se passe au dedans.

Vous pouvez comparer l'article cité, & juger si je suis exact. Je vous aurois une entière obligation si vous vouliez bien insérer ma Lettre dans le prochain Mercure.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LEGER, Chirurg. & Candidat de S. Côme.

De Paris, ce 4 Février 1757.

*LETTRE sur une Maladie populaire, qui a régné & qui regne encore dans les Hôpitaux Militaires, & autres de Provence.*

Vous me demandez, Monsieur, les observations que j'ai pu faire cette année sur les maladies courantes dans nos cantons : je ne sçaurois vous mieux satisfaire qu'en vous marquant ce qui s'est passé dans les deux Hôpitaux qui sont commis à mes soins. D'environ deux mille deux cens malades, tant soldats que mandians, qui sont entrés dans ces Hôpitaux, depuis la

H

fin de Mai jusqu'à la fin de Novembre, seize cens, & plus, y sont venus étant attaqués ou de cours de ventre ou de flux de sang; & le plus grand nombre n'a eu ni fièvre, ni dégoût, ni nausée, ni puanteur de bouche. Les plus robustes ont été attaqués, sans distinction, comme les plus foibles: ce qui marque assez que la disposition propre des corps n'a point par elle-même influé dans cette maladie. Mais ce qui est à remarquer, c'est que les femmes y ont été moins sujettes que les hommes; les enfans, moins que les vieillards; les personnes sédentaires, moins que les ouvriers; les riches, moins que les pauvres.

Lorsque ces deux sortes de maladies, qui ne différoient entr'elles que du plus au moins, ont été attaquées dans leur commencement, elles n'ont point eu de mauvaises suites: la racine seule du Brésil & la Rhubarbe ont bientôt rétabli l'action dérangée de l'estomac & des intestins. Au contraire tous ceux qui ont négligé ces secours, ou qui, voulant pendant quelque temps se conduire eux-mêmes, ont usé de certains fruits rafraîchissans & astringens, comme citrons, coings, forbes, &c. remèdes ordinaires des pauvres, tous ceux-là, dis-je, sont malheureusement tombés ou dans un affreux marasme,

ou dans une hydropisie universelle.

Cette maladie n'est pas venue d'un usage immodéré des fruits ; elle a commencé avant leur saison : d'ailleurs il n'y en a pas eu abondance cette année , & les riches en ont plus mangé que les pauvres. Elle n'est pas venue non plus à la suite d'une chaleur excessive durant le printemps & l'été : on en a souvent ressenti de plus fortes qui n'ont pas occasionné de pareils maux. On pourroit peut-être en chercher la cause dans la longue sécheresse de la saison , qui auroit contribué à irriter les parties : mais j'ai déjà fait observer que les malades en question ont été la plupart sans fièvre & sans altération sur la langue ; elle paroissoit seulement à tous chargée & pâteuse : à quoi j'ajoute que leur flux dissentérique participoit plus de sérosité muqueuse , que de bile âcre & piquante.

Ce n'est donc ni dans la disposition propre des corps , ni dans l'intempérie de la saison , ni dans l'usage immodéré des fruits , qu'il faut chercher la cause de cette maladie populaire ; mais je la trouve dans la boisson de cette année. Le vin de la récolte de 1755 a été peu naturel dans nos cantons : à peine les raisins commençoient-ils à entrer en maturité , que la chaleur manqua par les pluies abondantes qui tom-

H ij

berent sans interruption durant l'automne. Le fruit ainsi privé de chaleur, & abreuvé d'une eau superflue, ne put donner qu'un suc, pour ainsi dire, indigeste, par la confusion & l'altération des principes qui le composent : la fermentation qu'il essuya pour se convertir en vin fut trop foible ; ses parties sulfureuses furent trop peu développées ; les spiritueuses ardentes trop affoiblies, & comme noyées ; delà vient que tous les vins de cette récolte ont été extrêmement clairs & foibles, & qu'on les a vus bientôt se brouiller & s'épaissir, lorsqu'on les exposoit durant quelque temps à un air libre & ouvert. Tant que le froid de l'hyver a tenu les parties de ce vin concentrées, le corps, qui s'en est nourri, n'en a reçu aucune altération sensible ; mais à mesure que la chaleur de la saison en a développé & fait évaporer les particules intégrantes les plus subtiles, alors, bienloin de devenir un baume dans le sang, il n'a pu s'en former qu'un vrai levain de maladie, je veux dire un chyle dépravé, qui à son tour a appauvri & perverti le sang & les fluides qui s'en séparent : ainsi la bile & les sucs digestifs qui viennent de la même source, étant perpétuellement empreints de cette boisson pernicieuse, ont dû conséquemment participer de sa mauvaise qualité.

Ce qui acheve de le démontrer , c'est que les personnes aisées qui ont usé du vin de l'année précédente , n'ont point été sujettes à cette maladie , non plus que les enfans & les femmes ; lesquelles , soit par économie , vu la cherté présente de cette denrée , soit ( & c'est le témoignage qu'on doit leur rendre ) par leur tempérance généralement reconnue sur cet article , n'en ont pas fait un grand usage ; au lieu que les soldats , les ouvriers , les vieillards & les mandians qui en boivent avec excès , & qui en font le soutien principal de leur vie ou de leur misere , ont été les seuls maltraités.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la cause immédiate de ces dévoiemens a été une irritation dans les fibres , plutôt qu'un relâchement & une véritable atonie : il n'est pas douteux que l'action des solides n'ait été altérée & pervertie ; mais ce n'a pu être que par ce vin infect dont on s'abreuvoit chaque jour , & qui ne pouvoit fournir qu'un très-mauvais chyle indépendamment de l'action des solides : néanmoins tout me persuade que l'effet de ce mauvais chyle a été de relâcher plutôt que d'irriter , puisque l'Hypécacuana a suffi dans les commencemens pour rétablir le ton de l'estomac & des intestins. Ce re-

mede merveilleux remplit toutes les indications qui se présentent. En agissant sur les solides , il les irrite d'une part , & leur fait exprimer les humeurs viciées qui les surchargent , tandis que d'autre part il les affermit & les corrobore par sa vertu astringente. Mais si tous les fluides participent depuis quelque temps de la mauvaise qualité du chyle , quel désordre n'en doit-il pas résulter dans toute l'économie animale ? Les solides partout arrosés de ces fluides dépravés , éprouveront une altération manifeste dans leur action : il en résultera un relâchement universel dans toutes les fibres ; un affaissement constant dans les voies par où le chyle a coutume de passer pour réparer le sang ; une fonte générale dans ce fluide qui , privé de son ressort , s'accumule aussitôt dans les extrémités artérielles ; delà le cours de ventre opiniâtre , le dégoût , la bouffissure ou le marasme qui croissent à vue d'œil : c'est ce qu'ont malheureusement éprouvé tous ceux qui ont négligé le commencement de leur maladie , & qui ont continué l'usage de ce vin mal élaboré.

Si vous me demandez , Monsieur , quel remede on peut apporter à ce funeste état , je répondrai qu'il n'en est presque aucun , & qu'il faut que le malade périsse . : car les

absorbans ou les astringens , dont on voudra se servir , accumuleront davantage les engorgemens qui se trouvent déjà dans les routes du chyle ; les apéritifs ou les cordiaux fouetteront encore plus les fluides dissous ; les uns accéléreront les dévoiemens ; les autres , l'hydropisie : il ne reste que les anodins mêlés avec les stomachiques , & de légers purgatifs astringens réitérés de temps en temps , qui pourront prolonger la maladie , & rarement la guérir.

Il importe donc de faire choix de certains alimens dont on doit se nourrir , ou de n'en point abuser lorsqu'on ne peut s'en passer. On voit aussi de quelle conséquence il est de remédier aux maux dans leur principe. C'est une erreur de croire , comme la plupart qui ont été les victimes de leur impéritie & de leur entêtement , que la limonade ou les astringens pris dans les commencemens , puissent détruire cette maladie fort différente de celles où leurs secours sont si bienfaisans. Il n'est point ici question ni d'irritation dans les solides , ni d'une bile abondante qui l'ait procurée. Non , c'est un chyle mal digéré , qui , formé en partie d'un aliment aussi mal digéré que lui , ne peut que rendre un sang extrêmement maigre & appauvri. Telle est

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.  
la cause, tels doivent en être les effets.....  
A Toulon, ce 2 Décembre 1756.

LA BERTHONYE, Docteur en Médecine.

---

## PROGRAMME

De l'Académie royale de Péterbourg.

**N**ous l'insérons ici tel qu'il nous a été  
envoyé. Le Latin est la Langue des Sçavans,  
qui liront seuls ce Programme. Il n'est  
fait que pour eux; ce qui nous a dispensés de  
le traduire en François.

*Elisabeta Augusta, Scientiarum atque Ar-  
tium promotrix, optima, maxima, in legi-  
bus Academie Imperialis Petropolitana, à  
se instaurata, clementissimè prudentissimè que  
jussit, ut Praeses publicari quotannis curet  
problema erudito orbi solvendum, premio  
centum aureorum proposito illi, qui feliciorum,  
pra caeteris, solutionem illius argumenti exhi-  
buerit. Huic munificentia Scientiarum incre-  
mento insigniter profutura ea, quâ solet, so-  
lertia responsurus excellentissimus Academie  
Praeses, Praepotens minoris Russiae Hetman-  
nus, Augusta Camerarius ordinarius, legio-  
nis Praetoriana Ismailovica Protribunus, Or-  
dinum Equestrium S. Andreae, Aquila albae,  
S. Alexandri & S. Annae Eques, Cyrillus*

*Comes à Rasumowski, post adjudicata superiori anno duo premia, duas iterum quaestiones curavit proponi, has nempe:*

In annum clc lccc lvi.

Quænam sit causa proxima mutans corpus fœtus, non matris gravidæ, hujus mente à causâ quâcunque violentiori commotâ, & quidem, cur id fiat in eâ parte corpusculi fœtus, ad quam in suo corpore mater manum applicuit. Uni illorum quoque cogitata ad certamen de præmio admittentur, qui contrariæ sententiæ addicti argumenta verosimilia in medium proferent.

In annum clc lccc lvii.

Motus diurnos planetarum circum axes proprios, imprimis veneris vertiginem, cujus commodissimè determinandæ copiam annus 1756 faciet, accuratius observare, & inconcussis observationibus, iisque novis unâ cum positione æquatorum, demonstrare atque definire.

*Nunc autem ejusdem excellentissimi præsidis auctoritate Academia declarat, quod ex plurimis de priori quaestione ad se missis dissertationibus unam selegit premio statuto centum aureorum condecorandam. Qua cum in fronte gerat lemma: oscitante uno, oscitax & alter; auctoris nomen & conditio, post*

H v

# 178 MERCURE DE FRANCE.

*resignatam publicè schedulam, sub eodem  
lemmate dissertationi additam, ita patenti:*  
Carolus Christianus Krause *Phil. & Med.*  
*D. in Acad. Lipsiensi.*

*Quoniam autem in hac dissertatione affir-  
mativa questionis pars, originem mutatio-  
num in fœtu ab imaginatione materna repe-  
tens, stabilitur: non ingratam eruditis ope-  
ram se præstituram Academia arbitrat, dùm unam quoque ex iis, qua negativam de-  
fendunt, sibi quidem optimam visam, simul  
typis curabit exscribi. Hac lemma adscrip-  
tum habet: nunquam natura aliud docuit,  
aliud experientia, ejusque, ut ex addita  
schedula cognoscitur, auctor est D. Io. Georg.  
Rœderer, Med. & Anat Prof. in Acad.  
Georgia Augusta.*

In annum 1758 proponitur quæstio:

1°. Quæ prærogativa constant magnetes  
artificiales præ naturalibus? 2°. Quæ sit op-  
tima eos conficiendi methodus? 3°. Utrum  
phænomena nova per magnetes artificiales  
detecta theoriæ magneticæ adhuc proposi-  
tæ satisfaciant? si minus, ut quis novam  
eorum phænomenorum explicationem sup-  
pediter.

*Pro cujus solutione optima premium cen-  
tum aureorum promittitur sub iisdem condi-  
tionibus, qua adhuc obtinuerunt.*

*Invitantur ergò omnium gentium viri doc-*

*ti, ut aequè de hac, ac de proposita in annum clò lccc LVII. questione, cogitata sua atque observata ante diem 1. Junii cujusque anni cum Academia communicare velint.*

*Publicatum in conventu Academia, solenni die VI Septembris clò lccc LVI.*

Le peu d'espace qui restoit à l'article des Sciences du second volume de Janvier, ne nous ayant pas permis de faire entrer les dernières lignes de la *Séance de l'Académie de Rouen*, nous les insérons ici pour réparer cette suppression forcée.

Le sujet proposé cette année étoit un Dessin Allégorique, dans lequel la ville de Rouen personnifiée présente à Minerve les jeunes élèves de la Province, qui cultivent les Arts. La Déesse les reçoit avec bonté, & leur montre dans l'éloignement le Temple de la Gloire, au pied duquel on apperçoit le temps désarmé & enchaîné. Ce Prix a été remporté par M. Jean-Jacques-François le Barbier, de Rouen, qui avoit eu l'an passé le second Prix d'après nature. Les deux premiers Prix de la classe du modele ou d'après nature, fondés par Madame de Marle, ont été remportés, le premier par M. Nicolas-Marin Jadouille, de Rouen, le second par M. Pierre Gonor,

Hvj

180 MERCURE DE FRANCE:

de Rouen , qui l'an passé avoit remporté celui de la Bosse.

Les deux Prix de la Bosse & du Dessin, fondés par Madame le Cat , ont été remportés , le Prix d'après la Bosse , par M. Jean Jacques le Moyne , de Rouen , celui d'après le dessin , par M. Jean - Baptiste Voyer , de Rouen.

Il est échappé dans l'Extrait de la même Séance une faute d'impression , qui défigure un nom trop avantageusement connu pour ne pas nous empeser de la rectifier. Page 188 , ligne 7 , M. de Adeville , lisez , M. de Cideville.



---

---

**A R T I C L E I V.****B E A U X - A R T S.**

---

---

**A R T S A G R É A B L E S.**

---

**M U S I Q U E.**

**D**OUZE Recueils des nouveautés ou aventures de Cythere , à 12 sols piece.

Six Recueils des étrennes d'Apollon , ou l'élite des nouveaux Airs , à 12 sols piece.

Quatre Recueils de Menuets , en Duo sur la seconde ligne , à 1 liv. 4 s. piece.

Quatre Recueils de Contredanses sur la seconde ligne , à 1 liv. 4 s. piece.

Deux Cantatilles de Dessus , & une de Basse-taille , de feu M. Martin , à 1 liv. 4 s.

Le sieur Jean Stamits , Directeur de la Musique de l'Electeur Palatin , & dont le talent est si célèbre , vient de mettre au jour six Symphonies nouvelles à quatre Parties : prix 9 liv. L'acueil favorable que le Public a bien voulu faire à son Livre de Trio , Œuvre premier , l'a encouragé à

182. MERCURE DE FRANCE.

lui donner un second Ouvrage. On trouve la Musique ci-dessus chez le Sr *Le Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or.

Six Sonates à violon seul & basse continue, composées par M. Mathieu le fils, Ordinaire de la Musique du Roi. Dédiées à Madame. Œuvre premier, gravé par Mlle Bertin. Prix 9 liv. *A Paris*, aux Adresses ordinaires, 1756.

Six Trio pour deux violons & la basse, dédiés à Madame Victoire de France : composés par le même, Œuvre second. Prix 7 liv. 4 sols. *A Paris*, aux Adresses ordinaires, 1756.

GRANDES Symphonies en Concerto, pour deux violons, alto & violoncelle obligés, & deux autres violons & basse, que l'on peut supprimer ; dédiées à S. A. M. le Prince de Lorraine, Chanoine de Strasbourg, Abbé de l'Abbaye royale de Saint Victor-lès-Marseille, &c. composées par M. Papavoine. Prix 9 liv. Œuvre quatrième. *A Paris*, aux Adresses ordinaires.



---



---

**G R A V U R E.**

**O**N trouve chez le sieur le Rouge, Ingénieur-Géographe, les Cartes détaillées des Côtes maritimes de France, sur quatre lieues de large, en cinquante feuilles, avec la Carte générale, tirées des meilleurs morceaux, grand *in-4°*. Prix 12 liv. relié, 9 liv. broché. Nous annonçons aussi l'Histoire détaillée des Isles de Jersey & Guernesay, traduite de l'Anglois par le même, *in-12*, avec des Cartes. Prix 2 liv. 10 sols relié. *A Paris*, chez la veuve *Delaguette*, rue S. Jacques, & chez l'Auteur, rue des Grands Augustins.

---



---

**A R T S U T I L E S.**


---

**H O R L O G E R I E.**

*A L'AUTEUR DU MERCURE.*

**M**ONSIEUR, vous me feriez un sensible plaisir de m'apprendre à qui je suis redevable d'avoir été nommé dans le premier volume du Mercure de France du mois

d'Octobre, 1756. Comme la reconnoissance est ma principale vertu, je serois fâché d'en manquer à l'égard d'une personne qui paroît avoir de la bonne volonté pour moi. Je n'aurois jamais cru que d'aussi foibles talens que les miens, dussent intéresser le Public; & si j'en ai quelqu'un, j'en suis redevable à M. le Roi fils aîné, dont j'ai l'honneur d'être l'élève. Je connois l'indulgence du Public, & la protection qu'il accorde aux Arts. C'est ce qui m'a déterminé à n'épargner ni peine; ni soins pour réussir dans l'exécution d'une Horloge, suivant les principes que j'en ai reçu du plus grand des Artistes. Je m'estimerai trop heureux, si je puis réussir & mériter son approbation. Comme dans l'âge où je suis, c'est s'égarer que de ne suivre que ses propres lumieres, je vais faire l'analyse de l'Horloge que j'exécute pour la ville de Monfort; & si je me suis trompé, j'assure d'avance que j'aurai une sincere obligation à ceux qui, par des raisons démonstratives, voudront m'apprendre les défauts de mon ouvrage.

L'Horloge que j'exécute est des plus simples, & voici, je crois, les avantages qu'elle doit remporter sur les Horloges les mieux faites: de marcher autant de temps que l'on desire sans être remontée: d'avoir

très-peu de poids au moteur, & beaucoup aux régulateur : de sonner dans la vibration du pendule, preuve de sa régularité : d'avoir des moteurs de sonnerie très-légers, quoique les marteaux soient très-pesants, & de n'avoir qu'une roue pour chaque objet, c'est-à-dire une roue pour le mouvement, une roue pour la sonnerie des quarts, & une pour celles des heures. J'attends du rigoureux examen que j'en fais une preuve de sa perfection, pour en donner la description.

Si sur cette foible analyse de l'Horloge que j'exécute, j'ai le bonheur d'avoir le suffrage de ceux qui ont la connoissance du mécanisme, la gloire, je le répète, en doit rejaillir sur M. le Roi fils aîné, à qui je suis redevable de mon peu de talent, & dont je ne suis que l'écho, ne faisant qu'exécuter ce qu'il a trouvé avec tant de peine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*MAUROY.*

*De Montfort-l'Amaury, ce 15 Novembre 1756.*

---

---

*M É C H A N I Q U E.*

**O**N a déjà fait part au Public dans le mois de Juillet dernier, du succès d'une Machine que le sieur Macary, Machiniste privilégié du Roi pour la sûreté de la Navigation, avoit inventée pour enlever les sables, vase, caillourage, &c. du fond des ports & rivieres, & qui avoit tiré dans la riviere de Seine en cinq minutes de temps soixante-douze pieds cubes de sable & terre glaise, ainsi que le porte un Certificat que lui en a donné M. de Bélidor, un des quarante de l'Académie des Sciences, & Expert dans ces sortes d'ouvrages : cette Machine en fait plus des trois-quarts qu'aucune qui ait encore été inventée.

Ledit sieur Macary, par ordre de M. le Maréchal Duc de Bellisle, s'est transporté à Dunkerque, pour y exercer ses talens : il y a, en conséquence, fait construire une machine en six semaines de temps, & les épreuves en ont été faites le premier Novembre dernier avec l'applaudissement de M. le Marquis du Barrail, Commandant audit lieu, de M. le Direc-

teur de Fortifications , de tous les Ingénieurs , & du Public en général. Cette Machine attire à quinze pieds de profondeur d'eau , en huit , à neuf minutes de temps , soixante-douze pieds cubes de sable & vase , & on a jugé que , quand les Ouvriers seront plus au fait de sa manœuvre , elle en pourra tirer jusqu'à vingt-une toise cubes par jour.

Ledit sieur Macary ( ainsi qu'il est inséré dans son privilege ) , est aussi Expert pour enlever en entier les Vaisseaux échoués , & même submergés , & les gros poids ; & pendant son séjour à Dunkerque , il s'est perdu au côté du port sur l'estrant , un Vaisseau Hollandois de 300 tonneaux , qu'il a offert de remettre à flot dans le port dans l'espace de trois jours , quoique la fouille qu'il avoit faite dans le sable fût , au bout de huit jours , de six pieds plus haute que son bord : cette opération n'a pas eu lieu à cause de l'absence du propriétaire dudit Navire.

L'adresse dudit sieur Macary , est toujours au Café de Conty , au bout du Pont-Neuf.

A la fin de l'article des Arts du Mercure précédent , au mot Architecture , page 187 , on est tombé dans une erreur qu'il

nous est essentiel de corriger, au lieu de  
 (1) *Lettre à l'Auteur du Mercure*, lisez,  
*Lettre à M.\*\*\*. Monsieur*, dit l'Auteur en  
 commençant sa Lettre, *les nouvelles des  
 Arts sont les seules qui vous amusent*. Il  
 ajoute, en la finissant : *j'ai prétendu seule-  
 ment vous faire part d'une petite nouveauté  
 qui peut avoir des suites heureuses. Ce qui ne  
 peut être indifférent à un homme comme vous,  
 qui a si bien mis à profit un long séjour en Ita-  
 lie*. Ces deux traits caractérisent particu-  
 lièrement un Amateur, & ne peuvent  
 nous convenir. Notre goût ne se renferme  
 pas uniquement dans la sphère des Arts, il  
 s'étend plus spécialement sur la littérature  
 qui constitue notre état, & nous n'avons  
 jamais fait le voyage d'Italie.

(1) Cette lettre attaque avec esprit le mauvais  
 goût de plusieurs particuliers qui ont la fureur de  
 peupler leurs jardins de vases & de petites statues  
 de terre cuite.



---

ARTICLE V.  
S P E C T A C L E S.

---

COMEDIE FRANÇOISE.

IL s'est glissé dans cet article du Volume de Février une faute d'impression considérable, page 193, lignes 7 & 8. On a mis, en parlant de *Sémiramis*, nous croyons que le premier Acte est un des plus beaux qui soient au Théâtre. Lisez, nous croyons que le quatrième Acte est un des plus beaux, &c. Quoiqu'il y ait de grandes beautés dans le premier Acte de cette Tragédie, nous n'avons pu le citer comme l'Acte de distinction. L'effet surprenant que la grande Scene de la reconnoissance du quatrième Acte a toujours fait sur tous les spectateurs, & dont nous avons été nous-mêmes les témoins, ne nous a pas permis de faire une pareille méprise.

Le Jeudi, 17 Février, les Comédiens François ont remis le *Bourgeois Gentilhomme*, avec tous les agrémens, & ce qui en est un grand pour eux, avec un brillant

## 190 MERCURE DE FRANCE.

concours. M. Préville représente M. Jourdain : il a un plein succès dans ce rôle , & contribue le plus à celui de la Piece.

On nous a envoyé des vers qui doivent trouver ici leur place , puisqu'ils sont à la louange de Mademoiselle Gauffin.

### *VERS à Mademoiselle Gauffin.*

○ Racine , ombre révéree !

De quel ravissement ne dois-tu pas jouir ,

Lorsque tu vois du haut de l'empirée ,

La tendre Gauffin embellir

Les chef-d'œuvres de ton génie ;

Répandre sur tes vers la chaleur & la vie

D'un sentiment aimable & délicat ,

Et remonter sur notre Scene

*Bérenice* avec un éclat

Qu'elle seule pouvoit prêter à cette Reine ?

---

## COMEDIE ITALIENNE.

**L**E lundi 31 Janvier les Comédiens Italiens donnerent la premiere représentation de *Ramir* , Comédie héroïque en quatre Actes , en vers , avec spectacle , tirée de l'Italien , suivie de la Chasse , divertissement nouveau , dans lequel on a eu le plaisir de revoir & d'applaudir Mademoiselle Riviere. On peut assurer , sans la flatter ,

que ses talens se sont accrus , ainsi que ses charmes. Pour revenir à la Piece nouvelle , l'héroïque en est égayé par plusieurs scenes bouffonnes qui se passent entre Arlequin , Scapin & Coraline. M. Mailhol en est l'Auteur.

M. Araignon , Avocat , nous a écrit à ce sujet une Lettre , où il a la modestie de révéndiquer , moins pour lui que pour M. Veroneze , une portion de la gloire que ce Drame procure à M. Mailhol. Il nous prioit de rendre cette Lettre publique ; mais ce n'est pas à nous d'instruire un pareil procès : c'est au tribunal du Public qu'il faut le porter ; lui seul a le droit de prononcer là-dessus. En attendant qu'il décide , nous ne reconnoissons pour véritable & seul Auteur , que celui qu'il nomme lui-même.

S'il étoit permis à quelqu'un de détacher du front de M. Mailhol une partie du laurier dont Ramir le couronne , nous croyons que le Peintre & le Compositeur de Ballet pourroient y prétendre : c'est à eux que nous sommes redevables du spectacle du troisieme Acte ; les deux combats qu'ils ont si bien dessinés , forment un tableau qui a généralement plu , & qui n'a pas peu contribué au succès de cet Acte le plus agréable de la Piece. Mademoiselle Ca

tinon , qui paroît avec tant de grace dans le premier de ces combats , mérite aussi une feuille au moins de la même couronne : on ne peut pas mieux être sous les armes.

---

### OPERA COMIQUE.

**L**E jeudi , 3 Février , ce Spectacle a fait son ouverture par *les Racleurs & les Amans trompés*. Le mardi 8 , il a donné , avec les deux mêmes Pièces , la premiere représentation de *l'Impromptu du Cœur*. Cet Acte est bien nommé ; c'est le cœur en effet qui l'a dicté : on peut dire qu'il est l'ouvrage d'un bon François & d'un bon faiseur en ce genre ; on ne pouvoit pas traiter ce sujet avec plus de bonheur & plus d'adresse. M. Vadé , qui en est l'Auteur , a eu l'art de varier les Scenes , & d'y donner au zele un air de gaieté d'autant plus agréable , qu'on voit qu'il part du sentiment plus que de l'esprit , quoiqu'il y ait dans l'ouvrage beaucoup de l'un & de l'autre ; mais l'esprit y est adroitement caché sous une simplicité naïve , qui le prouve plus qu'une Piece à prétention qui l'affiche : il est vrai que l'Auteur n'introduit dans la sienne que des personnages de la lie du peuple ;

peuple ; mais s'il les fait parler en artisans grossiers , il les fait penser en honnêtes gens , & agir en sujets pleins d'amour pour leur Roi. Il y a un rôle qui ne laisse rien à desirer , c'est celui de Nicaise : l'Acteur le rend , comme l'Auteur l'a fait, c'est-à-dire, parfaitement. Nous croyons que M. Vadé n'a rien donné qui lui fasse plus d'honneur que cet heureux Drame. Ce n'est pas, selon nous , un petit mérite que celui de sçavoir embellir ainsi , & , qui plus est , ennoblir le genre le plus bas , dans le temps que nous voyons tant d'Auteurs gâter par leur maladresse , & dégrader le genre le plus noble. Notre éloge sera justifié par les Vers suivans , qui nous ont été envoyés à ce sujet : ils sont de M. de Campigneulle , Garde-du-corps.

*VERS sur l'Impromptu du cœur , Opera comique de M. Vadé.*

Charmant Auteur de nos plaisirs nouveaux ,

Dans les rians tableaux

Du *Suffisant* , de *Fanchonnette* ,

Tu donnes à chacun son ton ,

Tu divertis par l'*Ariette* ,

Tu plais par le grossier jargon

Dans cette piece ingénieuse

Que le sentiment t'a dicté ,

Secondé d'une Muse heureuse ,

Tu semes partout la gaieté.

Ah ! que je l'aime ce *Nicaise* ,

Qui si naïvement sourit ,

Et que dans son humeur niaise

Il nous montre d'esprit !

En vain une injuste censure

Blâme ta gloire & l'obscurcit ;

Elle n'en paroît pas moins pure.

Vadé , pour toucher , il suffit

D'embellir l'art par la nature.

### CONCERT SPIRITUEL.

LE mercredi 2 Février , jour de la Purification , le Concert fut très-agréable. Il commença par une symphonie suivie de *Jubilate Deo* , Motet à grand chœur de M. Mondonville. Ensuite M. Gelin chanta une Ode de Rousseau , mise en musique par M. Blainville. On exécuta une symphonie à deux Cors-de-chasse. Mademoiselle le Miere chanta *Regina Cœli* , petit Motet de M. Mondonville. M. Balbâtre joua un Concerto de sa composition. Le Concert finit par *Cœli enarrant* , Motet à grand chœur , de M. Mondonville

---



---

## ARTICLE VI.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

---

#### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 29 Janvier.

**U**N Courier, arrivé le 13 Janvier de Versailles ; a apporté l'effrayante nouvelle du danger auquel a été exposé le Roi Très-Chrétien. Aussitôt l'Impératrice Reine manda au Cardinal de Trautson ; Archevêque de cette Ville, d'ordonner des prières publiques, pour obtenir du Ciel la conservation d'un Prince, dont les jours sont si précieux à l'Europe. Les Eglises sont remplies d'une affluence extraordinaire de personnes de tous les Ordres, qui demandent à Dieu le rétablissement de la santé de ce Monarque.

Notre Cour vient de conclure avec celle de France une convention, par laquelle elles s'engagent à se rendre réciproquement les déserteurs de leurs troupes. Cette convention commencera le premier du mois prochain à avoir son effet.

DE LEITMERITZ, le 7 Janvier.

Le premier de ce mois, le Général Laschy fit attaquer par cinq cens Croates le poste d'Ostritz ; où il y avoit trois cens Prussiens. Le Major Blumenthal, qui y commandoit, fut tué. Les enne-

I ij

mis perdirent deux autres Officiers & trente-huit Soldats. On fit neuf prisonniers. Le reste fut dispersé. De notre côté, il y eut un Capitaine tué, un Lieutenant & six Soldats blessés. Le lendemain, les Prussiens reprirent ce poste. Ils l'ont fait occuper par mille hommes, & ils y ont mis quatre piéces de canon.

### DE DRESDE, le premier Février.

Le sieur Frege, Directeur de la Monnoie de Leipsick, a eu ordre du Directoire Général de Guerre du Roi de Prusse, de délivrer, sous peine d'être mis aux fers, les coins, les instrumens nécessaires à frapper des especes, & même les matieres d'or & d'argent qu'il avoit sous sa garde.

Les exécutions militaires contre les Bailliages qui n'ont pas fourni le nombre de recrues exigé, s'effectuent avec rigueur.

Malgré les circonstances où se trouve la Saxe, la Reine, le Prince Royal, la Princesse son épouse, & les Princes Albert & Clement, envoyèrent complimenter le Roi de Prusse le jour anniversaire de sa naissance. S. M. Prussienne fit l'accueil le plus gracieux aux Seigneurs chargés de s'acquitter de ce cérémonial. Elle les assura qu'*Elle ne desiroit rien avec plus d'ardeur, que de pouvoir délivrer la Saxe du séjour des troupes étrangères.* Le 28 du mois dernier, ce Prince partit pour la Silésie.

Plusieurs des Régimens Prussiens qui sont en cette Ville, ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher.

Plusieurs-remises considérables, que la Reine a reçues, ont mis cette Princesse en état, non seulement d'acquitter une partie des dettes que de malheureuses circonstances l'ont obligée de contracter, mais encore de faire sentir les effets de sa générosité aux Officiers Saxons, qui ont besoin

de secours. On a distribué ici clandestinement divers exemplaires d'un Ecrit anonyme, intitulé, *Démonstration succincte que le Royaume de Bohême appartient au Roi de Prusse*. L'Auteur, pour établir le prétendu droit de S. M. Prussienne, remonte à Marguerite, Princesse de Bohême, qui dans le quinzième siècle fut mariée à Jean III, Margrave de Brandebourg. Le Roi de Prusse, indigné qu'on lui prêtât des vues contraires à celles qu'il a annoncées dans ses Déclarations, a ordonné que l'ouvrage fût brûlé par la main du Bourreau. Ce Prince fait faire d'exactes perquisitions, pour découvrir l'Auteur & l'Imprimeur.

En différens endroits, les Officiers Prussiens ont fait ouvrir les prisons, & ont enrôlé toutes les personnes qu'ils y ont trouvées propres à porter les armes. Depuis quelque temps ils engagent indistinctement tous les jeunes gens, soit artisans, soit domestiques, sans avoir égard ni à la profession, ni à la livrée. Le Roi de Prusse a fait publier une Ordonnance, par laquelle il enjoint à tous les Saxons qui sont à son service, & qui possèdent des biens fonds, de les vendre, & de déposer à la caisse du Directoire militaire les sommes qui proviendront de la vente. S'ils ont quelques prétentions à faire valoir, les Bailliages respectifs sont tenus de leur rendre promptement justice, & les deniers provenans de ces prétentions seront portés pareillement à ladite caisse.

### DE RATISBONNE, le 25 Janvier.

On a reçu ici plusieurs exemplaires d'un Ecrit que la Cour de Vienne vient de faire publier, & qui est intitulé, *Remarques sur les Manifestes, Lettres Circulaires & autres Mémoires, donnés de la*

## 198 MERCURE DE FRANCE.

*part du Roi de Prusse.* Cette Piece contient trente-sept pages in-4°. Voici quelques-uns des principaux traits qu'elle renferme. « Le Roi de Prusse » prétend avoir seul le droit de tenir en tout tems » de grandes armées prêtes à marcher , & d'aug- » menter successivement , sans aucun danger ap- » parent , le nombre de ses troupes. Il s'arroge » même le privilege de faire enlever , tantôt par » ruse , tantôt par violence , les Sujets aux Souve- » rains , les Ministres aux Eglises , les enfans aux » peres , les peres aux enfans. En même temps , il » ne veut pas qu'une Puissance voisine puisse le » soupçonner d'un dessein offensif , & qu'elle se » concerte avec d'autres Puissances pour se défen- » dre en cas d'attaque. . . . . Lorsqu'une Puissance » songe à compléter ses troupes , & à pourvoir » d'artillerie & de munitions ses places frontieres , » il croit pouvoir lui demander fierement , l'épée » à la main , le motif de telles précautions. Si elle » ne s'explique pas d'abord dans les termes qu'il » lui prescrit , & si elle ne promet formellement » de suspendre les préparatifs qu'elle a commen- » cés pour sa défense , il va jusqu'à la menacer » de l'attaquer incessamment avec une armée for- » midable. . . . . L'article secret du Traité de Pé- » tersbourg devoit-il causer quelque ombre au » Roi de Prusse ? Au devant de cet article , on avoit » eu soin de mettre ces paroles remarquables : (*Si » contre toute attente, & contre les vœux communs , » S. M. Prussienne est la premiere à se départir de » la Paix de Dresde.*) On avoit ajouté , que les » deux Parties Contractantes mettroient tout en » usage pour prévenir un tel inconvenient. Ces clau- » ses ne prouvoient-elles pas évidemment que , si » l'Impératrice Reine se réservoir le droit de re- » vendiquer la Silésie , & d'employer le secours

» de ses Alliés pour la recouvrer, c'étoit seule-  
 » ment dans le cas où, malgré les vœux com-  
 » muns de l'Impératrice Reine & de l'Impératrice  
 » de Russie, & malgré toutes les peines qu'Elles  
 » emploieroient pour le maintien de la paix, le  
 » Roi de Prusse tenteroit une nouvelle aggres-  
 » sion ? . . . Pour ce qui regarde la découverte de  
 » cet article, S. M. Prussienne pouvoit s'épargner  
 » un expédient aussi illicite que celui de forcer un  
 » Cabinet Royal dans un pays neutre, puisque la  
 » Cour de Vienne n'auroit fait aucune difficulté  
 » difficulté d'avouer qu'elle a porté toujours sa plus  
 » grande attention sur les préparatifs de guerre  
 » des Prussiens & sur leurs vexations, & qu'elle  
 » s'est servie de tous les moyens nécessaires & jus-  
 » tes, pour donner à l'auteur des troubles, s'il est  
 » possible, lieu de se repentir de ses violences &  
 » de ses injustices. »

Le 17 de ce mois, la Diète générale de l'Em-  
 pire donna le *Conclusum* suivant. « De la part des  
 » Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, on dé-  
 » clare à M. le Prince de la Tour-Taxis, Princi-  
 » pal Commissaire de l'Empereur, qu'on a due-  
 » ment proposé aux trois Colleges de l'Empire,  
 » & mis en délibération les Décrets de Commis-  
 » sion Impériale, portés les 20 Septembre & 18  
 » Octobre de l'année dernière, à la Dictature, au  
 » sujet de l'invasion hostile du Roi de Prusse Elec-  
 » teur de Brandebourg, dans la Saxe & dans la  
 » Bohême; ainsi que la Lettre de S. M. l'Impéra-  
 » trice Reine, du 21 Octobre, & les Mémoires  
 » présentés par les Ministres de Saxe & de Brande-  
 » bourg les 23 Septembre & 20 Décembre der-  
 » niers : qu'on a vu, par leur contenu, toutes les  
 » circonstances de l'irruption faite par les troupes  
 » Prussiennes dans les Etats de l'Impératrice Rei-

## 200 MERCURE DE FRANCE.

» ne & du Roi de Pologne Electeur de Saxe , la  
» maniere dont l'Electorat de Saxe & autres Etats  
» ont été saisis & sont encore détenus , & enfin les  
» Mandemens émanés du Juge Suprême de l'Em-  
» pire contre ces entreprises : qu'après une mûre  
» délibération , telle que l'importance de l'affaire  
» l'exigeoit , il a été conclu & arrêté que S. M.  
» Impériale seroit très-respectueusement remer-  
» ciée de ses soins paternels pour le rétablissement  
» de la tranquillité publique : qu'en même temps  
» Elle seroit très-humblement requise de conti-  
» nuer d'agir , comme Elle a commencé , sui-  
» vant les Loix & Constitutions de la Patrie , ( en  
» particulier selon l'ordonnance d'exécution , la  
» paix de Westphalie & la Capitulation Impéria-  
» le ) , afin que par les moyens déjà mis en œuvre  
» & ceux qu'on emploiera , non seulement S. M.  
» le Roi de Pologne soit remis en possession de ses  
» Etats avec le dédommagement le plus complet ,  
» mais aussi que S. M. l'Impératrice , comme  
» Reine & Electrice de Boheme , obtienne la sa-  
» tisfaction qui lui est dûe : qu'en conséquence  
» des Excicatoires de S. M. Impériale , tous les  
» Co-Etats de l'Empire , qui ont à cœur le main-  
» tien de la Constitution fondamentale du Corps  
» Germanique , concourront de tout leur pou-  
» voir aux moyens de parvenir au but proposé par  
» Sa dite Majesté : que pour secourir tant les Etats  
» opprimés que ceux qui pourroient dans la suite  
» éprouver le même sort , tous les Cercles porte-  
» ront sans délai leurs contingens au triple , & les  
» tiendront prêts à marcher avec tout ce qui est  
» nécessaire au service. On se réserve une expli-  
» cation ultérieure sur les autres points des Dé-  
» crets de Commission. »

## DE LIEGE, le 31 Janvier.

Dès qu'on eut reçu ici la nouvelle de l'attentat commis contre la Personne de Louis XV, on donna ordre d'arrêter & d'examiner, sans distinction de rang, tous les étrangers qui arriveroient en cette Ville. Les Etats de l'Evêché, étant actuellement assemblés, députerent à M. Durand d'Aubigny, Résident de France, pour lui témoigner le vif intérêt qu'ils prennent à la conservation de Sa Majesté Très-Chrétienne. Le 14, les Chanoines de l'Eglise Collégiale de Saint Martin, dont le Roi de France est protecteur, firent chanter une grande Messe en musique, en action de grâces de ce qu'il a plu à Dieu de sauver les jours de ce Monarque.

Les Chanoines Réguliers de l'Abbaye du Val des Ecoliers de cette Ville, coururent se prosterner au pied des Autels, pour obtenir du Ciel la conservation de ce Monarque. Pendant neuf jours, ils ont continué leurs prières. Lorsqu'ils eurent appris la guérison de S. M. Très-Chrétienne, ils résolurent de rendre de solennelles actions de grâces au Tout-Puissant. Le 27 de ce mois, jour fixé pour cette cérémonie, elle fut annoncée le matin par une salve de boîtes, qui fut répétée à midi. M. d'Aubigny, Résident de France, s'étant rendu à l'Abbaye, l'Abbé à la tête des Chanoines, & en habits pontificaux, le reçut à la porte de l'Eglise, & lui adressa ce discours : « Mon-  
 » sieur, essuyons nos larmes, & oublions, s'il  
 » se peut, les horreurs qui les ont fait couler,  
 » pour ne penser qu'aux miséricordes de l'Eternel,  
 » qui vient d'arracher à la mort un Prince dont la  
 » perte eût été pour nous le comble des malheurs.  
 » Qu'il vive ce grand Roi, la gloire & les délices

## 202 MERCURE DE FRANCE.

» de la France ! Qu'il vive ce Prince *Bien-Aimé* !  
 » Qu'il jouisse longtemps des douceurs d'un nom  
 » plus cher pour lui , que ceux qu'il s'est acquis  
 » par ses victoires ! C'est en ne laissant échapper  
 » aucune occasion de mériter le nom de *Bien-Ai-*  
 » *mé*, de la part de l'Etranger même , que ce  
 » Roi pacifique étend chaque jour les bornes de  
 » son Empire au-delà des pays de sa domination.  
 » Nous en sommes témoins , Monsieur , & nous  
 » le publions avec joie. Louis est pour ses Voisins ,  
 » comme pour les François , Louis le *Bien-Aimé*.  
 » C'est un hommage & un tribut que la recon-  
 » noissance ne peut refuser à la générosité de ce  
 » Prince bienfaisant. Que ne puis-je , Monsieur ,  
 » répandre dans le sein du Ministre d'un si grand  
 » Roi tous les sentimens que le devoir & l'amour  
 » le plus respectueux m'inspirent ! . . . Mais la  
 » Religion nous appelle dans le Sanctuaire. Al-  
 » lons , Monsieur , rendre gloire à Dieu du pro-  
 » dige éclatant qu'il a opéré pour la conservation  
 » du Fils Aîné de son Eglise. Demandons en mê-  
 » me temps que sa main bienfaisante demeure  
 » étendue sur l'homme de sa droite , pour le pro-  
 » téger & pour le défendre. Qu'il ajoute long-  
 » temps des jours à des jours si précieux ! Le Ciel  
 » attend nos vœux , pour les exaucer , & pour  
 » nous prouver que Louis est autant le *Bien-Aimé*  
 » de Dieu que des hommes. »

On conduisit M. d'Aubigny dans le Chœur , &  
 le *Te Deum* fut chanté en Musique. L'Eglise étoit  
 ornée avec la plus grande magnificence. Une ten-  
 ture , enrichie de fleurs de lys d'or , entourait le  
 Chœur , jusqu'à la naissance de la voute , & le  
 Chiffre de Louis XV étoit placé d'espace en espace  
 dans des cartouches. Des girandoles chargées de  
 bougies formoient un triple cordon de lumieres.

Plusieurs lustres , qui descendoient de la voûte , augmentoient le brillant de l'illumination. Vis-à-vis du fauteuil du Célébrant , on avoit élevé un trône où étoit le Portrait de S. M. Très-Chrétienne , auquel on a rendu les mêmes honneurs que si Elle avoit été présente. Le Portrait étoit couronné de cette Inscription : *Dilectus Deo & hominibus.* On lisoit à la droite du trône ces mots : *Obducam cicatricem tibi , & à vulneribus tuis sanabo te ;* & à la gauche ceux-ci : *Sanavi Ludovicum & reduxi , & reddidi consolationes lugentibus eum.* L'illumination de la Nef répondoit à celle du Chœur. L'architecture de la tribune dans laquelle est l'Orgue , étoit dessinée avec des pots à feu. Des deux côtés de l'Orgue s'élevoient deux pyramides de lampions. Un cordon de flambeaux de cire blanche régnoit tout le long de la corniche. Le portail de l'Eglise & les bâtimens qui l'entourent , étoient entièrement illuminés.

## E S P A G N E.

DE MADRID , le 25 Janvier.

Les Lettres de Buenos-Ayres marquent que ; depuis la victoire remportée par les troupes Espagnoles & Portugaises sur les Indiens voisins de la riviere d'Uruguay , les Vainqueurs ont continué leur marche ; que malgré tous les obstacles que leur opposoit un pays montueux & couvert de bois , ils ont soumis tous les peuples de ces cantons ; & que ces peuples se disposent à passer dans les nouveaux établissemens , qui leur ont été assignés.

Un Courier étant arrivé le 20 de Versailles ; avec la nouvelle que le Roi Très-Chrétien étoit

parfaitement guéri de sa blessure , le Roi fit chanter sur le champ le *Te Deum* dans sa Chapelle , & ordonna qu'on célébrât cet heureux événement par trois jours de réjouissances & d'illuminations.

DE LISBONNE , le 4 Janvier.

Il a été annoncé dans les lettres datées du 23 du mois dernier , que deux Navires de la flotte de la Baie de Tous les Saints étoient en grand danger. Quelque diligence qu'on ait apportée pour les secourir ; ils ont coulé bas dans la Barre. Ces Bâtimens se nommoient le *Gasparino* & la *Sanada*. Le premier étoit le Navire le plus riche de la flotte. Outre son chargement particulier , il avoit une partie de celui du Vaisseau de retour de Goa , qui étant arrivé à la Baie de Tous les Saints , ne se trouva pas en état de continuer sa route. Des équipages du *Gasparino* & de la *Sanada* , il n'a péri que deux Matelots. Dans la même tempête deux Navires Anglois , qui étoient à l'ancre dans le Tage , ont eu leurs cables brisés. Un de ces Bâtimens a échoué contre un banc de sable ; mais on a sauvé toute la cargaison. Hier , le feu du ciel tomba sur un Vaisseau de guerre de la même Nation , renversa le grand mât , & tua quelques personnes de l'équipage.

I T A L I E.

DE ROME , le 10 Janvier.

Ces jours derniers , la Nation Françoisse fit chanter le *Te Deum* dans l'Eglise de Saint Louis , en action de grâces du rétablissement de la santé du Saint Pere, M. le Comte de Stainville, Am-

ambassadeur Extraordinaire du Roi de France auprès du Saint Siege , se trouva à cette cérémonie , ainsi que l'Abbé de Canillac , Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit , & Auditeur de Rote.

## GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 8 Février.

Le 14 Janvier la Chambre des Communes résolut d'accorder deux cens vingt-trois mille neuf cens trente-neuf livres pour la dépense ordinaire de la Flotte royale pendant cette année ; cent soixante-deux mille cinq cens cinquante-sept pour l'artillerie employée au service de terre ; dix mille pour l'entretien de l'Hôpital de Greenwich ; une pareille somme pour la construction d'un nouvel Hôpital à Plymouth , & trente mille pour la Maison des Enfans trouvés.

A l'exception du Lord Blackeney & d'un petit nombre d'Officiers , tous les témoins qui ont été entendus dans l'affaire de l'Amiral Byng , ont déposé que la conduite de cet Amiral n'étoit susceptible d'aucun reproche. Cependant le Conseil de guerre assemblé à Portsmouth pour juger cet Amiral , a prononcé que conséquemment à l'article XII du Code Militaire , il ne pouvoit se dispenser de condamner cet Amiral à perdre la vie ; mais qu'en même temps il se croyoit obligé d'implorer la clémence du Roi en faveur de cet Officier. On assure que le Vice-Amiral Boscawen , qui est parti en poste pour Portsmouth , y porte la grace de l'Amiral Byng , avec des ordres pour garantir cet Officier de la fureur de la populace , qui persiste à vouloir qu'on en fasse une victime publique.

## FRANCE.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Montréal, le 6 Novembre.*

**P**ENDANT que M. le Marquis de Montcalm faisoit, avec trois bataillons & 1500 hommes de la Colonie, le siege de Chouagen, M. le Chevalier de Leris, avec un corps de 3000 hommes, défendoit la frontiere du Lac S. Sacrement. Une partie de ses troupes étoit employée à y construire le Fort de Carillon, & l'autre occupoit en avant différens postes capables d'arrêter l'ennemi, s'il eût voulu tenter l'exécution de projets annoncés dès la campagne derriere.

Le 4 Septembre, M. le Marquis de Montcalm vint prendre le commandement du camp de Carillon, & y amena deux des bataillons qui avoient fait le siege de Chouagen. Toutes les vues des ennemis, depuis la perte de cette Place surtout, étoient dirigées vers cette frontiere. Ils y avoient porté toutes leurs forces, & des préparatifs considérables sembloient annoncer qu'ils vouloient nous venir attaquer avec un corps de 10 à 12000 hommes. Quoique nous n'en eussions pas plus de 4000, nous étions prêts à les bien recevoir, & leurs mouvemens ne nous ont jamais fait interrompre les travaux de Carillon : objet important pour nous.

Tout s'est enfin borné de part & d'autre à la petite guerre. Nous y avons perdu 30 hommes environ, prisonniers ou chevelures levées, & nos

Partis en ont pris ou tué près de 300. Un détachement dans lequel j'avois été envoyé avec les Sauvages, pour reconnoître le Fort Georges situé au fond du Lac S. Sacrement, a contraint les ennemis d'abandonner des Isles qu'ils occupoient dans ce Lac, & ayant rencontré un parti de 58 hommes à deux lieues du Fort, en a tué ou pris 57.

Les glaces ne permettent plus de tenir la campagne. Notre arriere-garde, conduite par M. le Chevalier de Leris, se repliera du 10 au 15 : le Fort de Carillon sera pour-lors en état de recevoir & loger la garnison. Il est en vérité temps d'entrer en quartier. J'ai fait dans mon particulier près de 500 lieues depuis mon arrivée en Canada.

Du côté de la belle riviere nous avons eu tout l'avantage. Nos Sauvages ont fait abandonner les habitations semées dans les vallées qui séparent les chaînes des Apalaches, & forcé les Virginiens à se retirer sur les bords de la mer. Les Anglois avoient levés 1000 hommes équipés & matachés en Sauvages, pour faire des courses de ce côté. Cette levée qui leur a coûté beaucoup, a aboutie à un détachement qui est venu mettre le feu à un Village de *Loups*, & dont une partie a péri de misere dans les bois; les autres ont été chaudement poursuivis par nos Sauvages, qui, je crois, leur ôteront l'envie de les contrefaire.

Le corps que nous avons dans l'Acadie, s'est soutenu toute la campagne, & a même pris aux Anglois une grande quantité de bestiaux. Le Pere Germain a rassemblé sur la Riviere & dans l'Isle S. Jean, environ 1500 Acadiens, que l'enthousiasme du Missionnaire anime. Des vaisseaux de guerre Anglois ont deux fois tenté une descente à la Baie de Gaspé : ils ont été repoussés avec peste.

& nous sommes toujours maîtres de ce poste important. Les Sauvages des Pays d'en haut , excités par la prise de Chouagen , ont accepté la Hache contre le *Frere Coslar* , & viendront nous joindre ce printemps. On dit même qu'il se fait des mouvemens en notre faveur dans le Conseil des cinq Nations.

Telle a été la campagne en Amérique. Quoiqué partout très-inférieurs en nombre aux ennemis , nous leur avons fermé les Pays d'en haut , en les chassant du Lac Ontario ; nous les avons empêché d'exécuter leurs projets sur la frontiere du Lac S. Sacrement , qu'ils menacent depuis trois ans , & nous leur avons tué ou pris près de 4500 hommes sans en perdre 100.

---

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**I**l n'est point d'image assez expressive , pour bien peindre la douleur , la consternation & les allarmes , que la blessure du Roi a causées dans tout le Royaume. Partout , dans les Villes & dans les campagnes, les habitans ont suspendu leurs travaux , ont oublié même le soin de leurs maisons & de leurs enfans , pour courir aux Eglises demander la guérison de Sa Majesté. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'insérer les Relations que nous avons reçues à ce sujet de divers endroits du Royaume. D'ailleurs , il seroit difficile de faire usage de ces Relations , sans se répéter. Toutes présentent le même tableau. On voit dans toutes , le Clergé , la Noblesse , les Magistrats , les troupes & le peuple , adresser avec la même ferveur les mêmes vœux au Ciel , & s'efforcer de le fléchir par les mêmes actes de

piété & de charité. La Ville de Saumur s'est principalement distinguée. Aussitôt après l'horrible attentat commis contre la Personne Sacrée du Roi, Mesdames de France dépêcherent le sieur Primois, Officier de leur Chambre, pour porter à l'Abbaye de Fontevraut cette fatale nouvelle. Ces Princesses, pendant le séjour qu'elles ont fait dans cette Abbaye où elles ont été élevées, se sont concilié généralement le respect & l'amour de toute la Province. C'étoit, pour les peuples qui l'habitent, un nouveau motif de donner des preuves éclatantes de leur zele. Outre les prieres ordonnées par l'Evêque d'Angers dans toute l'étendue de son Diocèse, le Clergé & les habitans de la Ville de Saumur & de tous les lieux voisins ont fait des processions pendant neuf jours consécutifs. Ils ont terminé la neuvaine par une procession générale, à laquelle la Noblesse, la Magistrature & le Corps de Ville, ont assisté. Les aumônes ont été si abondantes, qu'elles ont suffi pour secourir cinq cens pauvres familles.

Le 16 Janvier, le Régiment de Poitou, qui est en garnison à Bethune, y fit chanter une Messe solennelle dans l'Eglise paroissiale de Saint Wast, en action de grace du prompt rétablissement du Roi. M. de Fais, commandant ce Régiment, donna un magnifique dîner à toute la Noblesse. L'après-midi, le *Te Deum* fut chanté en musique. On alluma ensuite un bucher, que le Régiment avoit fait dresser sur la principale Place, & auquel M. de Grimaldi, Lieutenant de Roi, mit le feu. Le Régiment fit trois salves de mousqueterie, entremêlées de six salves de canon. Sur les dix heures du soir, commença un bal, qui dura toute la nuit.

Les Officiers du Régiment du Roi, Cavalerie,

## 210 MERCURE DE FRANCE.

célébrèrent le 19 à Saint-Dizier, par une fête magnifique, la convalescence de Sa Majesté. Ils firent distribuer des cocardes à tout le Régiment, & trente sols à chaque Cavalier. Après le *Te Deum*, qui fut chanté au bruit de plusieurs salves d'artillerie & de mousqueterie, il y eut feu d'artifice, illumination, souper & bal. Quatre fontaines de vin coulerent pour le peuple.

On écrit d'Avesnes, qu'à la même occasion le Régiment de Cavalerie de Beauvillier a fait éclater son zele. M. de Chouppes, Major de ce Régiment, s'est distingué en particulier par un repas splendide, qu'il a donné à tous les Militaires qui se sont trouvés dans la Ville.

Les lettres de la Ville d'Eu marquent que le 30 le Régiment d'Artois y a fait aussi chanter le *Te Deum*. Ce Régiment, non content de témoigner son attachement à la Personne du Roi par des prieres, a donné des marques de sa charité, en faisant distribuer abondamment du pain à tous les pauvres de la Ville & des Paroisses voisines. Monsieur Jourdain, qui commande le Régiment, a fait inviter au *Te Deum* toutes les personnes de distinction.

Les Juifs Portugais de Bordeaux & de Bayonne se sont empressés à l'envi d'adresser des vœux au Ciel pour la guérison du Roi, & de célébrer la convalescence de Sa Majesté. Leurs prieres pour la conservation du Monarque & pour la prospérité du Royaume sont marquées au coin de la fidélité & de la reconnoissance. A Bayonne, ainsi qu'à Bordeaux, les jours de leurs prieres & de leurs actions de grâces, ils ont fermé leurs Comp-toirs & leurs Boutiques, se sont abstenus de toute sorte d'affaires, ont observé un jeûne 24 heures, & ont distribué d'abondantes aumônes.

Le 3 Février, les Régimens de Royal Ecossois & d'Ogilvy, qui font partie de la Garnison de Berg-Saint-Vinox, firent chanter à cinq heures du soir, dans l'Abbaye de Saint-Vinox, un *Te Deum* en musique, en action de graces de la conservation du Roi. L'Abbé de Saint-Vinox y officia en habits pontificaux. Le Gouverneur & les Magistrats de la Ville, ainsi que tous les Officiers du Régiment de l'Isle de France & des Dragons de la Reine, y avoient été invités, & y assisterent. Au sortir de l'Eglise, la compagnie se rendit à l'Hôtel de Ville, où le bal s'ouvrit dans une Salle extrêmement décorée. Ce bal fut interrompu à neuf heures, & l'on passa dans une autre Salle, où un magnifique ambigu fut servi sur plusieurs tables. Après le repas, on rentra dans la Salle du bal; il dura jusqu'à sept heures du matin, & l'on y distribua en abondance toute sorte de rafraîchissemens. Cette fête, qui a été complete en tous points, s'est faite aux dépens des Officiers des deux Régimens Etrangers.

Selon les lettres écrites de Saint-Sauveur-le Vicomte, le Régiment de Cavalerie de Caraman, & en particulier M. du Verger, Lieutenant-Colonel de ce Corps, ont signalé aussi leur zele par une fête très-brillante.

Le Régiment des Cuirassiers & celui de Royal Roussillon, à Hagenau; la seconde Brigade du Corps des Volontaires Etrangers, à Avranches, & les Officiers du Bataillon de Senlis, à Rocroy, n'ont pas célébré avec moins d'éclat le rétablissement de la santé de Sa Majesté.

La nuit du 21 au 22 Janvier, à Provins en Brie, toute la Ville Basse se trouva subitement inondée par la fonte des neiges. En plusieurs endroits, il y avoit jusqu'à sept pieds d'eau. Par

## 212 MERCURE DE FRANCE.

malheur, on avoit amassé une grande quantité de chaux dans quatre tanneries du quartier des Bénédictines. L'eau a allumé cette chaux ; & cet accident a produit un affreux incendie. Il y a eu plusieurs maisons de brûlées. Le reste de la Ville ne doit son salut qu'à l'activité des Maire & Echevins, & au zèle avec lequel le Régiment de Vatan a porté du secours partout où il étoit nécessaire.

Diverses lettres annoncent que le 18 on a senti quelques secousses de tremblement de terre en Franche-Comté & dans une partie de l'Alsace.

Madame la Duchesse de Coëssé-Briffac fut présentée le 30 Janvier à Leurs Majestés, & prit le tabouret.

Le Roi a mis Madame la Vicomtesse de Choiseul au nombre des Dames nommées pour accompagner Madame la Dauphine.

Le premier Février, M. le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, alla de la part du Roi redemander les Sceaux à M. de Machault, avec la démission de sa Charge de Secrétaire d'Etat de la Marine. M. le Comte de Saint-Florentin a reporté les Sceaux au Roi. M. de M. de Machault s'est retiré à sa terre d'Arnouville.

Le même jour, M. Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat, alla aussi de la part du Roi demander au Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, la démission de sa charge. Le Comte d'Argenson est parti pour sa terre des Ormes-Saint-Martin, située en Touraine.

Le 31 Janvier, le Roi assista au Service qui fut célébré dans la Chapelle pour le repos des ames des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, morts dans le cours de l'année dernière. L'Evêque de Strasbourg, Prélat - Commandeur, officia à la

Messe, & elle fut chantée par la Musique.

Le jour de la Purification de la Sainte Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le cabinet du Roi, Sa Majesté tint un Chapitre. La profession de Foi, & l'information des vie & mœurs du Prince de Beauvau, du Marquis de Gontaut, du Comte de Maillebois, du Marquis de Bethune, du Marquis d'Aubeterre & du Comte de Broglie, qui avoient été proposés le premier Janvier pour être Chevaliers ayant été admises, ils furent introduits dans le cabinet de Sa Majesté, & reçus Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel. Le Roi sortit ensuite de son appartement pour aller à la Chapelle. Sa Majesté devant laquelle les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en manteau, le collier de l'Ordre pardessus, ainsi que celui de l'Ordre de la Toison d'or. Elle étoit précédée de Monseigneur le Dauphin, du Prince de Condé, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Les nouveaux Chevaliers en habits de Novices, marchèrent entre les Chevaliers & les Officiers. Le Roi assista à la Bénédiction des Cierges & à la Procession qui se fit dans la Chapelle. Après la grand'Messe, célébrée par l'Evêque Duc de Langres, Prélat-Commandeur, Sa Majesté monta à son trône, & revêtit des marques de l'Ordre du Saint-Esprit les nouveaux Chevaliers. Le Prince de Beauvau, le Marquis de Gontaut & le Comte de Maillebois, eurent pour parreins le Duc d'Ayen & le Maréchal Duc de Belle-Isle. Les parreins du Marquis de Bethune,

## 214 MERCURE DE FRANCE.

du Marquis d'Aubeterre & du Comte de Broglie ; furent le Comte de Lautrec & le Marquis de Montal. Cette cérémonie étant finie , le Roi fut reconduit à son appartement en la maniere accoutumée.

Le 6 , le Roi admit à son Conseil d'Etat , en qualité de Ministres , M. le Marquis de Paulmy , Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre , & M. de Moras , Contrôleur Général des Finances.

Sa Majesté a donné à M. le Comte de Saint-Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , le Département de Paris , dont étoit chargé M. le Comte d'Argenson.

Elle a disposé de la charge de Secrétaire d'Etat au Département de la Marine , en faveur de M. de Moras , à qui Elle conserve en même temps la place de Contrôleur Général des Finances.

Le Roi a conservé par un brevet à M. de Machault tous les honneurs attachés à la Dignité de Garde des Sceaux de France.

On a célébré le 10 Février dans l'Eglise de la Paroisse du Château , pour le repos de l'ame de Madame Henriette de France , le Service fondé par Monseigneur le Dauphin. Ce Prince , Madame la Dauphine , Madame , & Mesdames Victoire , Sophie & Louise , y ont assisté.

Le 12 , M. le Duc de Duras fut reçu & prit séance au Parlement , en qualité de Pair de France. M. le Duc d'Orléans , M. le Prince de Condé , M. le Comte de Clermont , M. le Prince de Conty , le Comte de la Marche , Prince du Sang , & MM. les Ducs d'Uzès , de Luynes , Maréchal Duc de Richelieu , de la Force , de Luxembourg , de Villeroi , de Saint-Aignan , Maréchal Duc de Noailles , d'Aumont , de Fitz-James , d'Antin ,

de Chaulnes , Prince de Soubize , Duc de Rohan-Rohan , de Villars-Branças Lauraguais , Prince de Monaco , Duc de Valentinois , de Biron , de la Valliere , de Fleury , Maréchal de Belle-Isle Duc de Gisors , se trouverent à sa réception.

On a reçu avis que les Vaisseaux *le Lys* & *le Neptune* , de la Compagnie des Indes , étoient arrivés l'un le 7 , l'autre le 10 de Février , au Port de l'Orient ; & que le Vaisseau *le Duc d'Aquitaine* , appartenant à la même Compagnie , avoit relâché le 10 du mois dernier à Lisbonne. Ainsi la nouvelle de la prise de ce dernier Bâtiment par les Anglois étoit sans fondement.

On mande de Dunkerque , que le Capitaine Dhondt , commandant le Corsaire *le Comte de Saint Germain* , de ce Port , y a conduit les Navires Anglois *la Penelope* , de 180 tonneaux , chargé de cacao , de bois pour teinture , de vin & de fruits , & *l'Anne-Elisabeth* , de 120 tonneaux , chargé de beurre & de biere.

Le même Corsaire s'est emparé de deux autres Bâtimens Anglois , appelés l'un *le Triton* , de 120 tonneaux ; l'autre *le Hennesey* , de 100 tonneaux , qui ont été conduits au Havre , & qui sont tous deux chargés de bled , d'orge & d'autres grains.

Le Corsaire *le Duc de Penthièvre* , de Dunkerque , commandé par le Capitaine de Lisle , s'est rendu maître du Brigantin Anglois *le Jean & Jeanne* , de 70 tonneaux , chargé de farine & de couperose , & l'a fait conduire à Calais.

Le Capitaine Louis Bray , commandant le Corsaire *le Marquis de Villequier* , de Boulogne , a aussi conduit à Calais les Navires Anglois *la Hampfire* , de 50 tonneaux , chargé de vin , & *l'Eléonore* , de 120 tonneaux , dont le chargea

ment consiste en 126 boucauts de tabac.

On apprend encore par des lettres écrites de Calais, que le Corsaire *le Danglemont*, de ce Port, y est rentré avec le Navire Anglois *le Jean & Anne*, de 70 tonneaux, chargé de 252 barrils de saumon salé.

Les Navires Anglois *le Mindbode*, de 140 tonneaux, chargé de sucre, & *l'Amitié*, de 100 tonneaux, dont le chargement est composé de beurre, de cuirs & de morue seche, ont été pris par le Corsaire *le Machault*, de Granville, dont est Capitaine le sieur Magnonnet; & ils sont arrivés, le premier à Granville, & l'autre au Havre.

Il est arrivé à Dieppe deux Bâtimens Anglois appellés, l'un *le Démontant*, de Londres, de 80 tonneaux; l'autre *l'Elisabeth*, de 50 tonneaux, ayant chacun un chargement composé de grains. Ils ont été pris par les Corsaires *le Gros Thomas*, de Boulogne, & *le Hardi Mendiant*, de Dunkerque.

Le Capitaine Canon, commandant le Corsaire *le Prince de Soubize*, de ce Port, s'est rendu maître du Navire *le Williams* de Cork, de 180 tonneaux, chargé de beurre & de bœuf, qui a été conduit à Saint-Vallery sur Somme.

Le Navire Anglois *le Prince de Galles*, de 200 tonneaux, richement chargé, a fait naufrage à deux lieues de Boulogne. L'équipage composé de treize hommes a été sauvé, & l'on espere que la cargaison sera recouvrée en entier.

Le *Petit Jean*, autre Navire Anglois, chargé de soude, de raisins, d'anil & d'amandes, a été conduit à la Rochelle par le Corsaire *le Montrosier*, de ce Port.

On a été informé que le Capitaine Gautier, qui commande le Corsaire *le Furet*, de Bordeaux, s'est

s'est emparé d'un Navire Anglois de 350 tonneaux, armé de 10 canons, chargé d'indigo, de sucre, de bois de campeche & de coton.

## BÉNÉFICES DONNÉS.

**S**A Majesté a donné l'Abbaye Réguliere & Elective de Sainte Elisabeth-du Quesnoy, Ordre de Saint Augustin, Diocese de Cambrai, à la Dame Biache, Religieuse de cette Abbaye; l'Abbaye de Signy, Ordre de Cîteaux, Diocese de Rheims; au Cardinal de Tavannes; l'Abbaye Réguliere & Elective de Mareuil, Ordre de Saint Augustin, à Dom Blanchart, Religieux de cette Abbaye; l'Abbaye Réguliere & Elective des Dames Chanoinesses d'Ottmarsheim en Alsace, Diocese de Basle, à la Dame Fraxland, Chanoinessse de ladite Abbaye; & l'Abbaye Réguliere & Elective de Saint Jean des Choux, Diocese de Strasbourg, à la Dame Bender.

## C A T A L O G U E

*D'un Cabinet de Musique Italienne, à vendre,  
Corelli.*

**L**IVRE premier, Sonates à premier & second  
dessus, flûtes & basses, 3 cahiers in-fol.  
Livre 2, Sonates à deux flûtes & basses, 3 in-fol.  
Livre 3, Sonates à deux flûtes & basses, 3 in-fol.  
Livre 6, de même, 4 in-fol.  
Livre premier, suite à un clavestin, un violon &  
basse, 3 in-fol.

K

## 218 MERCURE DE FRANCE;

- Livre 2 , de même , 3 cahiers in-fol.  
 Opera prima , Sonates à deux violons & basse ,  
4 in-fol.  
 Opera 2 , de même , 4 in-fol.  
 Opera 3 , de même , 4 in-fol.  
 Opera 4 , de même , 4 in-fol.  
 Opera 5 , *id.* à un violon & basse , avec les agré-  
 mens , in-fol.  
 Le même à parties séparées , 3 in-fol.  
 Opera 6 , Concerts à quatre violons , une haute-  
 contre & deux basses , 7 in-fol.  
 Ouvrages posthumes à deux violons & basse , 3  
*in-fol.*  
 Et autres Auteurs , Sonates à un violon & basse ,  
*in-fol.*  
 Et autres Auteurs , six Sonates à 4 , 5 & 6 parties ,  
 7 in-4<sup>o</sup>.

### *Ross paisible. Corelli.*

Huit Sonates à deux flûtes , 2 in-4<sup>o</sup>.

### *Albinoni.*

- Opera prima , Sonates à deux violons & basse ,  
4 in-fol.  
 Opera 2 , Concert à deux violons h. c. taille &  
 basse , 7 in-fol.  
 Opera 3 , Ballets à deux violons & basse , 4 in-fol.  
 Opera 4 , Sonates à un violon & basse , grand  
in-4<sup>o</sup>.  
 Opera 5 , Concert à deux violons , h. c. taille &  
 basse , 7 in-fol.  
 Opera 6 , Sonates à un violon & basse , in-fol.  
 Opera 7 , Concert à deux violons , haut-bois ,  
 h. c. & basse , 7 in-fol.

### *Albinoni & Tibaldi.*

Sonates à un violon & basse , in-fol.

*Vivaldi.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basses,  
4 cahiers *in-fol.*

Opera 2, Sonates à un violon & basse, *in-fol.*

Opera 3, Concerts à quatre violons, haute-contre  
& basse, 8 *in-fol.*

Opera 4, *id.* à trois violons, haute-contre &  
basse, 6 *in-fol.*

Opera 5, Sonates à un & deux violons & basse,  
2 *in-fol.*

Opera 6, Concerts à trois violons, haute-contre  
& basse, 6 *in-fol.*

Opera 7, de même, 6 *in-fol.*

*Bitti, Vivaldi & Torelli.*

Concerts à cinq, six, sept instrumens, dont un  
pour la trompette ou le haut-bois.

*Veracini, Vivaldi, Alberti, Salvini, Torelli.*

Concerts à trois violons, haute-contre & basse;  
6 *in-fol.*

*Mossi.*

Opera prima, Sonates à un violon & basse;  
grand, *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 2, Concerts à trois & cinq Instrumens,  
6 *in-fol.*

Opera 3, *id.* à quatre violons, haute-contre &  
basse, 7 *in-fol.*

*Mossi, Valentini & Vivaldi.*

Concerts à cinq, à six Instrumens, 7 *in-fol.*

*Valentine.*

Opera prima, Symphonies à deux violons & basse,  
4 *in-fol.*

Opera 2, Bisarreries, *id.* 4 *in-fol.*

Opera 3, Fantaisies, *id.* 4 *in-fol.*

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

- Opera 4, Idées à un violon & basse, *cab. in-fol.*  
 Opera 5, Sonates à deux violons, ou quatre hautes-  
 contre & deux basses, 4 *in-fol.*  
 Opera 7, Concerts à deux & quatre violons, h. c.  
 & deux basses, 8 *in-fol.*  
 Opera 8, Sonates à deux violons & basse, *in-fol.*

*Albicastro.*

- Opera prima, Sonates à deux violons & basse,  
 4 *in-fol.*  
 Opera 2, Sonates à un violon & basse, 2 *in-fol.*  
 Opera 3, Sonates, *id.* 3 *in-fol.*  
 Opera 4, *id.* à deux violons & basse, 4 *in-fol.*  
 Opera 5, de même, grand *in-4<sup>o</sup>.*  
 Opera 6, Concerts à deux violons, haute-contre  
 & basse, grand *in-4<sup>o</sup>.*  
 Opera 7, Concerts à deux violons, haute-contre  
 & basse, 5 *in-fol.*  
 Opera 8, Sonates à deux violons & basse,  
 4 *in-fol.*  
 Opera 9, Sonates à un violon & basse, grand  
*in-4<sup>o</sup>.*

*Paisible Pex.*

- Sonates à un violon ou hautbois & basse, 4 *in-fol.*

*Veracini.*

- Opera prima, Sonates à deux violons & basse,  
 4 *in-fol.*  
 Opera 2, Sonates à un violon & basse, 2 *in-fol.*  
 Opera 5, Sonates à deux violons & basse, 3 *in-fol.*  
*Valentini, Vivaldi, Abinoni-Veracini, S. Martin-  
 Marcello, Rampin, Predisi.*

- Concerts à trois violons, haute-contre & basse,  
 6 *in-fol.*

*Tagliesty.*

- Opera 2, Concerts à deux violons & basse, 4  
 Opera 3, Airs à un violon & basse, *in-4<sup>o</sup>.*

- Opera 4 , Concerts à deux violons , haute-contre  
& basse , 5 cahiers in-fol.  
Opera 5 , Sonates à deux violons & basse , 4 in-fol.  
Opera 6 , Concerts à deux & trois violons , haute-  
contre & deux basses , 5 in-fol.  
Opera 8 , Concerts à quatre violons , haute-contre  
& basse , 7 in-fol.  
Opera 11 , de même , 7 in-fol.

*Balbi.*

- Opera prima, Sonates à un violon & basse, 3 in-fol.  
Opera 2 , de même , grand in-4<sup>o</sup>.  
Opera 3 , Sonates à deux violons & basse , 4 in-fol.

*Schickards.*

- Opera prima , Sonates à une flûte & basse , grand  
in-4<sup>o</sup>.  
Opera 2 , Sonates à un hautbois , ou violon &  
basse , grand in-4<sup>o</sup>.  
Opera 3 , Sonates à une flûte & basse , 2 in-fol.  
Opera 4 , Sonates à deux flûtes & basse , 3 in-fol.  
Opera 5 , Sonates à une flûte , deux hautbois &  
deux basses , 5 in-fol.  
Opera 6 , Sonates à deux flûtes & basse , 3 in-fol.  
Opera 7 , Sonates à deux hautbois , ou violon &  
basse , 4 in-fol.  
Opera 8 , Sonates à un hautbois , ou violon &  
basse , in-fol.  
Opera 9 , Sonates à deux flûtes & basse , ou sans  
basse , 3 in-fol.  
Opera 10 , Sonates à deux violons ou hautbois , &  
flûte & basse , ou sans basse , 3 in-fol.  
Opera 11 , quatre Recueils de Menuets , dessus &  
basse , 2 in-4<sup>o</sup>.  
Opera 12 , Principes de la flûte avec quarante-deux  
Airs à deux flûtes , 2 in-4<sup>o</sup>.

222 MERCURE DE FRANCE.

Opera 13, Concerts à deux violons, deux hautbois, ou violons & deux basses, 6 cahiers *in-fol.*

Opera 14, Sonates à une flûte, hautbois, ou violon & deux basses, 4 *in-fol.*

Opera 15, Principes de hautbois avec cinquante-trois Airs de hautbois, 2 *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 16, Sonates à deux flûtes & basse, 4 *in-fol.*

Opera 17, Sonates à une flûte & basse, grand *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 18, Recueil d'Airs de mouvemens pour la flûte, *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 19, Concerts à quatre flûtes & basse, 6 *in-fol.*

Opera 20, Sonates à une flûte, hautbois, ou violon & basse, grand *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 21, Airs à flûte & basse, 3 *in-fol.*

Opera 22, Sonates à deux flûtes, un haut-bois & basse, 4 *in-fol.*

*Gasparini & Schickardt.*

Airs à deux flûtes, 2 *in-fol.*  
*Torelli.*

Opera 2, Concerts à deux violons & basse, 4 *in-fol.*

Opera 4, Sonates à un violon & basse, 2 *in-fol.*

Opera 5, Concerts à deux violons, 5 *in-fol.*

Opera 6, Concerts, *id.* 5 *in-fol.*

Opera 7, Caprices à un violon & basse, 2 *in-fol.*

*Torelli & autres Auteurs.*

Sonates à un violon & basse, 2 *in-4<sup>o</sup>.*

*Bernardi & Torelli.*

Livre premier, Concert à quatre, cinq & six parties, 7 *in-fol.*

*Albaco.*

Opera prima, Sonates à un violon & basse, grand *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 2, Concerts à deux violons, haute-contre & basse, 5 cahiers *in-fol.*

Opera 3, Sonates à deux violons & basse, 4 *in-fol.*

Opera 4, Sonates à un violon & basse, *in-fol.*

Opera 5, Concerts à quatre violons, haute-contre & basse, 8 *in-fol.*

*Marini.*

Opera 3, Sonates à deux & trois violons, haute-contre & basse, 6 *in-fol.*

Opera 5, Sonates à deux violons & basse, 3 *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 6, Sonates à deux violons, haute-contre & basse, 5 *in-fol.*

Opera 7, Sonates à deux violons & basse, 4 *in-fol.*

Opera 8, Sonates à un violon & basse, grand *in-4<sup>o</sup>.*

*Calderà.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 *in-fol.*

Opera 2, Sonates à trois violons & basse, 4 *in-fol.*

*Buonporti.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 *in-fol.*

Opera 2, de même, 4 *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 4, de même, 4 *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 6, de même, 4 *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 7, Sonates à un violon & basse, grand *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 8, Cent Menuets à un violon & basse, 2 *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 9, Ballets à un violon & basse, 2 *in-4<sup>o</sup>.*

Opera 10, Sonates à un violon & basse, *in-fol.*

Pour la flûte, six Sonates à deux flûtes & basses, 4 *in-fol.*

## 224 MERCURE DE FRANCE:

### *L'Ousillet.*

Opera prima, Sonates à une flûte & basse, grand cahiers *in-4<sup>o</sup>*.

Opera 2, de même, grand *in-4<sup>o</sup>*.

Opera 3, de même, grand *in-4<sup>o</sup>*.

Opera 4, de même, grand *in-4<sup>o</sup>*.

Opera 5, livre premier, Sonates à une flûte-traversière, hautbois ou violon, premier cahier *in-fol.* Livre 2, Sonates à deux flûtes-traversières, hautbois ou violon, 2 *in-fol.*

### *Pepusch.*

Opera 2, Sonates à un violon & basse, grand *in-4<sup>o</sup>*.

Opera 5, de même, grand *in-fol.*

Opera 6, de même, grand *in-4<sup>o</sup>*.

Opera 7, Concerts à deux flûtes à bec, deux flûtes-traversières, hautbois, ou violon & basse, 6 *in-fol.*

### *Pez.*

Opera prima, Concerts à deux violons & basse, 4 *in-fol.*

Opera 5, Sonates à deux violons & basse, 3 *in-fol.*

Opera 3, Sonates, *id.* 4 *in-fol.*

### *Fings.*

Opera prima, Sonates à deux & trois violons & basse, 4 *in-fol.*

Opera 5, Sonates à deux violons & basse, 4 *in-fol.*

Opera 4 & 6, Sonates à deux flûtes & basse, 3 *in-fol.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 *in-fol.*

### *Corbett.*

Sonates à une trompette ou hautbois, deux vio-

lons & basse, avec une ouverture & suite à deux trompettes, ou hautbois, deux violons, haute-contre & basse.

*Corbettes Fings.*

Sonates à deux flûtes & basse, 3 in-fol.

*De Fesch.*

Opera prima, Sonates à deux violons, 2 in-fol.

Opera 2, Concerts à quatre violons, haute-contre & basse, 7 in-fol.

Opera 3, de même, 7 in-fol.

*Tibaldi.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 in-fol.

Opera 2, de même, 4 in-fol.

*Baldassini.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 in-fol.

Opera 2, de même, 4 in-fol.

*Bianchi.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 in-fol.

Opera 2, Concerts à deux violons, haute-contre & basse, 7 in-fol.

*Ravencroft.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 in-fol.

Opera 2, de même, 4 in-fol.

*Scherard.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 in-fol.

Opera 2, de même, 4 in-fol.

*Haim.*

Opera prima, Sonates à deux violons & basse, 4 in-4<sup>o</sup>.

226 MERCURE DE FRANCE.

Opera 2 , de même , 3 cahiers in-4<sup>o</sup>.

*Matteis.*

Trois Livres de Sonates à deux violons & basse ;  
10 in-fol.

*Pabberti.*

Opera prima , Sonates à deux violons & basse ;  
4 in-fol.

*G. Malberti.*

Opera prima , Sonates à trois violons , haute-  
contre & basse , 6 in-fol.

*Cavellio.*

Opera prima , Sonates à deux violons & basse ;  
4 in-fol.

*Dallabella.*

Opera prima , de même , 4 in-fol.

*Facer.*

Opera prima , Concerts à trois violons , haute-  
contre & basse , 4 in-fol.

*Gaspardini.*

Opera 2 , Sonates à deux violons & basse ;  
4 in-fol.

*Reali.*

Opera prima , de même , 4 in-fol.

*Novelli.*

Opera prima , de même , 4 in-fol.

*Motta.*

Opera prima , Concerts à deux violons , haute-  
contre-taille & basse , 4 in-fol.

*Fiore.*

Opera prima , Sonates à un violon & basse  
2 in-fol.

*Manfredini.*

Opera 2 , Sonates à deux violons , haute-contre  
& basse , 5 cahiers in-fol.

*Vanjurini.*

Opera prima , Concerts à quatre , cinq , six ,  
sept , huit , neuf instrumens , 10 in-fol.

*Franco.*

Opera prima , Sonates à deux violons & basses ;  
4 in-fol.

*Franchi.*

Opera prima , de même , 4 in-fol.

*Rells.*

A cinq instrumens , six Sonates , dont trois à  
trompettes ou hautbois , deux violons , une  
haute-contre & basse , & à trois flûtes , deux  
hautbois ou violon & basses , 6 in-fol.

*Romano.*

Livre premier , & deuxieme Sonate à deux flûtes  
& basse , 4 in-fol.

*Castraci.*

Opera prima , Sonates à un violon & basse , in-fol.

*Germiniani.*

Opera prima , de même , in-fol.

*Macharani.*

Opera prima , de même , in-fol.

*Marcella.*

Opera 2 , Sonates à une flûte & basse , in-4°.

*Cossini.*

Opera prima , Sonates à un violon & basse , grand  
in-4°.

*Vistonti.*

Opera prima , de même , grand in-4°.

K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

*D.*

Opera prima, de même, grand cahiers in-4°.

*Somis.*

Opera prima, de même, in-4°.

*Vitali.*

Opera 9, Sonates à deux violons & basses, grand in-4°.

*Gaillard & S.*

Sonates à une flûte & basse, 3 in-4°.

*Bononcini.*

Airs à deux flûtes, ou deux violons & basses, 3 in-4°.

*Mulc.*

Opera prima, Sonates à un hautbois, deux violons, ou hautbois, haute-contre & basses, 6 in-fol.

M U S I Q U E.

*Bassani.*

Motets à voix seule, deux violons & basse, 4 in-fol.

Opera 11, *id.* à une, deux, trois & quatre voix, deux violons & basse, 8 in-fol.

Opera 12, *id.* à voix seule, deux violons & basse, 4 in-fol.

Opera 13, de même, 4 in-fol.

Opera 20, Menuets à plusieurs parties, 14 in-fol.

Opera 24, Motets à deux & trois voix, deux violons & basses, 7 in-fol.

Opera 26, Motets à un, deux, trois voix, & à trois & cinq instrumens, 7 in-fol.

Opera 27, Motets à voix seule, deux violons & basse, 5 in-fol.

*Scarlatti.*

Opera 2, Motets à une, deux, trois & quatre voix & Symphonie, 8 in-fol.

*Batistini.*

Opera 2, Motets à une, deux & trois voix & Symphonie, 8 cahiers in-fol.

*D'Ave.*

Opera prima, Motets à deux, trois, quatre & cinq voix, & Symphonie, 11 in-fol.

*Fioco.*

Opera prima, Motets à quatre voix & quatre instrumens, 8 in-fol.

*Allegri.*

Opera prima, Motets à voix seule, deux violons & basse, 5 in-fol.

*Aldovrandini.*

Opera prima, Motets à deux & trois voix & Symphonies, 7 in-fol.

Cantates de Pifiochi, in-fol.

Cantates & Ariettes de Pallakoli, à voix seule & deux violons, 3 in-4<sup>o</sup>.

Cantates & Ariettes de le Grand, à voix seule, & avec Symphonie & sans Symphonie, in-4<sup>o</sup>.

Cantates de Scarlati, à une & deux voix, in-4<sup>o</sup>.

Cantates de Caldara & autres Auteurs, à une & deux voix, avec Symphonie & sans Symphonie, in-4<sup>o</sup>.

Dix Airs Italiens, in-12.

Ces Livres de Musique sont très-bien conditionnés : chaque Oeuvre est renfermé dans un carton de relieure en veau, avec des attaches de rubans, & les titres sur les redos.

On s'adressera, pour voir cette Collection, chez M. de la Garde, rue du Chantre Saint Honoré, à Paris.

*On ne vendra ce Cabinet qu'en entier.*

S U P P L É M E N T  
A L'ARTICLE CHIRURGIE.

Nous avons rendu compte dans le second Volume du mois de Février dernier, du premier traitement fait audit Hôpital par la méthode & avec les dragées anti-vénériennes de M. Keyser. Nous avons promis de continuer successivement à fur & mesure qu'il entreroit des malades audit Hôpital. En conséquence, voici le compte du second traitement opéré sous les yeux des Docteurs en Médecine & Maîtres en Chirurgie, que nous avons précédemment annoncés.

*EXTRAIT des Registres de l'Hôpital, en date du 30 Décembre 1756.*

Le nommé Vermanthon, douzième malade du premier traitement, & qui n'est point sorti avec les autres, ne sortira point encore, ce soldat ayant un ulcère au pli de l'aîne, occasionné par un p . . . chancreux, dont la cicatrice est d'ordinaire très-longue & très-difficile; étant très-bien guéri d'ailleurs, ne faisant plus usage de remèdes, & dans le meilleur embonpoint. Messieurs Morand, Guérin, Faget & du Fouard en ont donné leurs certificats, & l'on peut aller voir ce malade.

*Etat des onze Soldats entrés le 30 Décembre 1756.*

*Premier malade.* Le nommé Dupré qui avoit une quantité de p . . . & autres symptômes vénériens bien caractérisés, est sorti le premier Février entièrement guéri.

*Deuxième malade.* Le nommé Léopold qui avoit des ch . . . & beaucoup de pustules en différentes

parties du corps, est également sorti le premier Février entièrement guéri.

*Troisième malade.* Le nommé l'Evêque est tombé le surlendemain de son entrée à l'Hôpital malade d'une fluxion de poitrine : l'on avoit à peine commencé à lui administrer le remède pour la maladie vénérienne, il a fallu le suspendre ; & quoique cette complication ait fait appréhender beaucoup pour sa vie, les soins continuels & généreux de M. Bourbelain, Maître en Chirurgie, ont sauvé les jours de ce malheureux : comme sa convalescence ne permet pas encore de lui administrer les dragées, il est sorti pour se remettre & se disposer à rentrer, pour y être traité de sa maladie vénérienne. Nous rendrons compte en son temps de sa maladie & de son traitement.

*Quatrième malade.* Le nommé l'Ami, qui avoit un ch... considérable, un commencement d'erosiose bien constaté au front, & un gonflement très-douloureux au genouil, est sorti le 2 Février entièrement guéri.

*Cinquième malade.* Le nommé Sourdet, qui avoit des ch... des p... & une dartre considérable à l'anus, & des douleurs très-vives au genouil, est sorti le même jour entièrement guéri.

*Sixième malade.* Le nommé Montplaisir, qui avoit un ch... depuis quatre mois, & quantité de ch... à l'anus & ailleurs, est sorti le même jour entièrement guéri.

*Septième malade.* Le nommé Sans souci, qui avoit deux p... dont un ouvert & l'autre suppurant, des pustules, ragattes, &c., est sorti le même jour entièrement guéri.

*Huitième malade.* Le nommé Laplante, qui avoit un phim... très-considérable, occasionné par des ch... au couronnement & des pustules,

## 232 MERCURE DE FRANCE.

est sorti le même jour entièrement guéri sans opération ni topique quelconque.

*Neuvième malade.* Le nommé Acoulon, qui avoit des crêtes très-considérables, & des ch. . . à toute la circonférence de l'anus, avec un engorgement dans les glandes inguinales, est sorti le 15 Février entièrement guéri.

Le nommé Dauvain, qui avoit quantité de ch. . . une dartre humide à la cuisse gauche, un ulcère à la cloison & aux amigdales, avec une quantité de pustules très-considérables sur toute l'habitude du corps, est sorti le même jour 15 Février entièrement guéri.

*Onzième malade.* Le nommé Decombe, qui avoit quatre exostoses, sçavoir un à la clavicule droite, un à la partie supérieure du sternum, un à la partie moyenne & latérale du même os, & un à la dernière des vraies côtes, large de six travers de doigts, des douleurs partout le corps, & une tumeur à la partie supérieure du coronal, qui paroïssoit lymphatique, est resté à l'Hôpital, pour attendre l'exfoliation de l'os malade, M. Bourbain ayant apperçu une carie qui pénéroit jusqu'au diploé. Ce soldat étoit dans un état véritablement déplorable; il est actuellement dans le meilleur train de guérison. Nous annoncerons dans le tems sa sortie, ainsi que l'état où il se trouvera; & il est aisé de sentir que les traitemens de maladies aussi graves demanderont un peu plus de temps & de soins.

Il est inutile de répéter que tous ces malades sont suivis & éclairés par les yeux les plus habiles, & qu'il n'en est pas un seul dont le traitement & la guérison ne soit attestée par des certificats authentiques, & couchés sur les registres de l'Hôpital.

Il est entré dix malades , dont nous rendrons compte le mois prochain.

M. Keyser croit devoir avertir le Public qu'il y a beaucoup de gens qui osent se vanter d'avoir de ses dragées , & qui , soit en les imitant , soit en prétendant en avoir la composition , en donnent à divers malades , sous son nom , & comme venant de lui : que cependant il n'en donne à qui que ce soit , sinon à ses Associés : que son remède est indécomposable , & que tout autre est une imposture contre laquelle il prie le Public d'être en garde , ne répondant que de celui qu'il administrera lui-même , ou qui le fera par ses Associés.

Comme on lui adresse des lettres journallement à l'Hôpital , & qu'il n'y demeure point , il prie ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire , de mettre son adresse , rue & Isle S. Louis , où il demeure.

## M O R T.

**M**ONSIEUR Bernard le Bouyer-de Fontenelle ; Doyen de l'Académie Française , & des Académies Royales des Belles-Lettres & des Sciences , Membre de la Société de Londres , & de l'Académie de Berlin , est mort le 9 Janvier , âgé de quatre-vingts-dix-neuf ans , onze mois. Ainsi que le grand Corneille son oncle , il étoit né à Rouen. L'universalité de ses talens & de ses connoissances , l'étendue & l'agrément de son esprit , l'art qu'il eut toujours de répandre de la lumière & des graces sur les matieres les plus abstraites , lui ont mérité une des premieres places entre les hommes les plus illustres que le dernier siecle ait produits.

## 234 MERCURE DE FRANCE.

Il a rempli pendant plus de quarante ans avec le plus brillant succès l'emploi de Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences. Son Histoire de cette Académie, sa Pluralité des Mondes, ses Dialogues des Morts, sont des ouvrages, dont chacun en particulier est digne d'immortaliser son Auteur.

Nous donnerons dans le Mercure d'Avril l'article de Monsieur de Fontenelle, par M. de Voltaire; nous aurons soin de le tirer du Catalogue des Ecrivains François du siècle de Louis XIV, pour en décorer notre partie fugitive. Il sera accompagné de notes par M. l'Abbé Trublet. Personne n'en peut donner de plus sûres ni de plus dignes du texte. C'est l'hommage le plus convenable que nous puissions rendre à la mémoire de ce grand homme, & ce sont les plus belles fleurs que nous puissions jeter sur son Tombeau.

---

### AVIS INTÉRESSANT,

#### A L'AUTEUR DU MERCURE.

**Z**ÉLÉ pour le bien de l'humanité, Monsieur; & desirant de faire connoître à ma Patrie un remède infailible pour la plus terribles des maladies, je vous envoie, le détail des effets prodigieux de ce remède contre la rage. Je ne doute pas qu'étant inséré dans votre Ouvrage, il ne pique la charité de quelque grand, & ne l'engage

à acheter ce secret, que le possesseur ne veut point découvrir, quelques instances qu'on lui fasse, bien qu'il distribue ce remede *gratis*.

Dans la Paroisse de *Gaël*, Province de Bretagne, Diocèse de S. Malo, le Recteur du lieu distribue une eau qui prévient & guérit les accès de rage: le fait est hors de doute; & comme cette affreuse maladie n'est que trop commune à la campagne, où l'on n'a pas l'attention de tenir les chiens à la chaîne, les guérisons de cette espece, opérées par l'eau en question, sont ici très-multipliées. Il n'est personne à dix lieues à la ronde de *Gaël*, qui n'ait vu ou oui parler de ces cures. M. de la Motte, Comte de Montmurand, de qui je tiens ce Mémoire, a été témoin oculaire de celle qui suit. La nommée Marie Josse, femme de Mathurin Guillemer, âgée de dix-neuf ans, & enceinte, demeurant pour-lors en la Paroisse des Iffs, Diocèse de S. Malo, fut mordue d'un chien au mois de Décembre 1750: mais, comme elle ignoroit que ce chien fût enragé, & que d'ailleurs la morsure étoit légère, elle n'y fit aucune attention. Peu de jours après passant un ruisseau, elle crut appercevoir dans l'eau ce même chien qui l'avoit mordue: la même image se retraçoit à ses yeux toutes les fois qu'elle regardoit dans l'eau. Dès le septieme jour de sa morsure elle ressentit un accès de rage, caractérisé par l'écume qui sortoit de sa bouche par l'augmentation de ses forces, par le desir de mordre, & autres symptomes. Au second accès il fallut l'enfermer dans un de ces lits clos où elle étoit liée: le troisieme & le quatrieme furent si violens, qu'elle coupoit les barreaux de bois avec ses dents. Dans ces intervalles elle demandoit avec instance qu'on allât à *Gaël*; mais, comme la distance des lieux est grande,

## 236 MERCURE DE FRANCE.

l'eau n'arriva qu'après le quatrième accès ; dès le lendemain qu'elle en eut fait usage , il ne lui resta que la foiblesse causée par ses convulsions violentes : cinq cens personnes furent témoins de ce prodige. Cette femme vit , & son fruit est venu à bien. Depuis cette cure , cette eau en a opéré encore nombre d'aussi merveilleuses , & l'effet n'a jamais trompé l'attente des malades qui y ont eu recours. Ce Prêtre a toujours ( je le répète ) refusé de divulguer son secret , quoiqu'il distribue ce remède gratuitement.

---

### A M. DE BOISSY.

**L**E Baume de vie de M. le Lievre , Distillateur ordinaire du Roi , a produit de si bons effets sur moi & sur mes deux jeunes filles , que je ne pourrois m'en taire sans ingratitude. Daignez donc , Monsieur , m'aider à faire connoître ma vive reconnoissance.

Après une couche , j'avois un lait répandu , qui me causoit au bras droit une telle incommodité , que je ne pouvois en faire aucun usage. Au bout de quatre ans de souffrances , je pris du Baume de vie ; & d'abord , comme si je venois encore d'accoucher , il sortit , par la voie ordinaire , une si grande quantité d'humeurs laiteuses , que je me trouvai entièrement guérie.

En second lieu , une de mes filles , sortant de nourrice , étoit si couverte sur tout le corps de clous & de boutons , qu'on la jugeoit attaquée d'une très-dangereuse galle. Très-affligée de la voir dans un si pitoyable état , je consultai un sçavant Médecin , qui me dit qu'il ne sçavoit rien de plus souverain pour la secourir , que ce Baume.

L'enfant qui ne pouvoit souffrir aucune médecine, en prit heureusement, & dès la première bouteille jetta plusieurs vers : cela fut suivi d'un dévoiement qui ne fournissoit que de l'eau claire, mais dont l'odeur étoit insupportable ; alors, au lieu de deux cueillerées de baume qu'on lui donnoit chaque jour, on lui en fit prendre quatre : par ce puissant remède la malade rendit à diverses fois jusqu'à soixante vers ; les boutons disparurent, & le dévoiement fut arrêté. Il est à remarquer que pendant environ deux mois que dura ce traitement, l'enfant ne perdit ni son sommeil ni son appétit, & que son teint conserva toujours les vives couleurs.

Troisièmement, étant survenu à mon aînée un mal sous les aisselles, & la voyant tourmentée par de petits boutons, d'où sortoit une eau rouille, & qui lui causoit une cruelle démangeaison, j'eus recours au *Baume de vie* ; j'en employai le marc, délayé dans de l'huile d'olive, à frotter les parties malades ; je fis boire à cette enfant de cette liqueur, & dès la deuxième bouteille elle a joui d'une parfaite santé.

Je crois devoir, pour l'intérêt public, ajouter que mon époux étant sujet aux maux de tête les plus accablans, en a été plusieurs fois délivré, soit en respirant de ce Baume par le nez, soit en le prenant par la bouche,

Je suis, Monsieur, &c. Femme Chenu.

### A V I S.

**M**ADemoiselle Collet continue de vendre pour l'utilité du Public une Pommade de sa composition, qui soulage dans l'instant & guérit radicalement les hémorroïdes tant internes qu'externes, fussent-

## 238 MERCURE DE FRANCE.

elles ulcérés & fistuleuses. Cette Pommade est si connue, qu'elle n'a pas besoin d'autre recommandation : l'épreuve en a été faite à l'Hôtel royal des Invalides, par ordre de feu Monseigneur de Breteuil ; & M. Morand, Chirurgien, lui a délivré son certificat, après avoir vu les guérisons des personnes qui en étoient affligées ; de même que M. Peirard, Chirurgien & Accoucheur de la Reine, & plusieurs autres Chirurgiens & personnes de distinction. Cette Pommade ne peut produire aucun mauvais effet. Ceux qui craignent, par un préjugé mal fondé, de se faire guérir radicalement, pourront en user seulement pour se soulager dans leurs souffrances. Nous ne devons pas craindre d'assurer le Public qu'il n'est point de remède plus sûr & plus efficace pour en opérer la guérison.

Cette Pommade se garde autant de temps que l'on veut, & se peut transporter partout, pourvu qu'on ait soin de la garantir de la chaleur & du feu.

Il y a des pots de 3 livres, de 6 livres, de 10 liv., de 12 liv., de 18 liv., de 20 liv., & de tous les prix que l'on souhaitera. On donnera la façon de s'en servir. Les personnes étrangères qui voudront en faire usage, auront la bonté d'affranchir les ports des Lettres.

Mademoiselle Collet demeure à-présent rue des petits champs, vis-à-vis la petite porte S. Honoré, chez M. Jollivet, Marchand Papetier, à l'enseigne de l'Espérance.

---

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Mars, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 27 Février 1757.

GUIROY.

**E R R A T A**  
*Du Mercure de Février.*

- P**AGE 56 , *lig. dern.* il ne , *lisez* , qu'il ne.  
 Page 63 , *lig. 2* , délire , *lisez* , délire.  
 Page 82 , *lig. 16* , Législateur , *lisez* , législation.  
 Page 85 , *lig. pén.* à la note , diverses , *lisez* , divers.  
 Page 158 , *lig. 5 & 6* , leur qualité purgatif , *lisez* , leur qualité purgative.  
 Page 161 , qui ne les avoient pas touché , *lisez* , touchées.

**T A B L E D E S A R T I C L E S .**

**A R T I C L E P R E M I E R .**

**P I E C H S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E .**

<b>V</b> ERS à Manon ,	<i>page 5</i>
Vers de M. de Relongue-de la Louptiere , à Made- demoiselle * * * ,	7
Félicie , Comédie par M. de Marivaux ,	8
Vers de Madame de la Tour ,	52
Vers de M. de Relongue-de la Louptiere , à M. Durey d'Harnoncourt ,	53
Les Amours ,	54
Le Livre de la Raison , Fable ,	59
Lettre & Vers de M. le Curé des Amognes ,	69
Epître à M. de Boissy ,	72
Lettre au sujet de l'Estime ,	74
Vers à M. le Comte de Maillebois ,	79
Portrait de Thémire ,	89
Vers à M. Capmartin ,	82
Explication de l'Enigme & du Logogryphe d1 Mercure de Février ,	84

Enigme & Logogryphe ,	<i>ibid.</i>
Chanſon ,	86

### A R T. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Extrait de la Colombiade ,	87
Précis ou Indications de livres nouveaux ,	107
Programme de l'Académie de Bordeaux ,	142

### A R T. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Géométrie.</i> Lettre de M. Marſſon , &c.	145
<i>Médecine.</i> Suite du Mémoire ſur les Eaux minérales , &c.	150
Lettre au ſujet de ce Mémoire ,	167
Lettre ſur une maladie populaire ,	169
Programme de l'Académie de Pétersbourg ,	176

### A R T. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Muſique.</i>	182
<i>Gravure.</i>	183
<i>Horlogerie ,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Mécanique ,</i>	185

### A R T. V. SPECTACLES.

Comédie Françoisé.	189
Comédie Italienne.	191
Opera Comique ,	192
Concert Spirituel ,	194

### A R T I C L E VI.

Nouvelles étrangères ,	195
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	208
Bénéfices donnés ,	217
Catalogue d'un Cabinet de Muſique ,	<i>ibid.</i>
Supplément à l'Article de Chirurgie ,	230
Mort ,	233
Avis divers.	234

*La Chanſon notée doit regarder la page 86.*

---

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert,







